

Un premier sommet Reagan-Gorbatchev aura lieu en Islande les 11 et 12 octobre



M. Ronald Reagan

MOSCOU (AFP) — Le dénouement des affaires Daniloff et Zakharov a ouvert la voie à un contact direct et rapide entre MM. Mikhaïl Gorbatchev et Ronald Reagan, qui se proposent de parachever eux-mêmes la préparation de leur rencontre au sommet aux États-Unis, planifiée depuis leur premier tête-à-tête de Genève.

Le numéro un soviétique et le président américain se rencontreront dans moins de deux semaines, les 11 et 12 octobre, Reykjavik, en Islande.

L'annonce de cette entrevue surprise en Europe, au plus haut niveau, a été faite alors que Moscou annonçait que le fonctionnaire soviétique, M. Guennadi Zakharov, retenu à New York sous l'inculpation d'espionnage, « regagnait la patrie », l'agence Tass faisant part dans le même temps, pour la première fois, du départ lundi d'Union soviétique du journaliste américain Nicholas Daniloff. Tass,

qui a implicitement lié ces deux affaires, a présenté la libération de M. Daniloff comme étant une « expulsion ».

En revanche, l'autorisation d'émigrer, qui, selon le secrétaire d'État américain George Shultz, a été accordée au dissident Youri Orlov n'a pas été annoncée hier à Moscou.

L'agence officielle soviétique a souligné, en révélant le projet de rencontre à Reykjavik, qu'il était le fruit d'une initiative du dirigeant du Kremlin.

M. Gorbatchev avait proposé, en vain, à deux reprises, fin mars et à la mi-mai, une réunion en Europe au chef de l'exécutif américain.

À l'époque, M. Gorbatchev avait insisté pour que cette éventuelle rencontre fut centrée sur la discussion d'un arrêt des essais nucléaires. À quatre reprises et sans obtenir le moindre écho de Was-

hington, l'URSS a prorogé le moratoire unilatéral sur les tests atomiques qu'elle observe depuis le 6 août 1985 et qui est en vigueur jusqu'au 1er janvier prochain.

M. Gorbatchev obtient ainsi finalement gain de cause sur le principe d'une réunion en Europe, mais non pas sur son contenu.

À Reykjavik, note en effet l'agence Tass, les entretiens porteront sur la préparation de la visite aux États-Unis de M. Gorbatchev. Ce sera donc une sorte de séance de travail précédant le « sommet » qui réunira les deux hommes aux États-Unis, et qui a été prévu pour cette année lors de leur première prise de contact, à Genève, en novembre 1985. M. Gorbatchev a toujours souligné qu'il ne souhaitait se rendre aux États-Unis qu'en étant assuré d'un résultat concret.

Voir page 10: Sommet

CHAMBRE DES COMMUNES L'élection du président prend des allures de conclave

BERNARD DESCÔTEAUX

OTTAWA — L'élection hier d'un nouveau président de la Chambre des communes par scrutin secret s'est révélée une procédure aussi compliquée que l'élection d'un pape lors d'un conclave.

Après cinq tours de scrutin, les députés des Communes n'avaient en effet pas encore réussi à arrêter leur choix sur l'un des leurs qui puisse, non pas faire l'unanimité, mais obtenir au moins une majorité.

Au moment d'aller sous presse, alors qu'on avait entamé un sixième tour de scrutin, sept députés étaient toujours en lice pour obtenir le privilège insigne de présider la chambre basse du parlement canadien. Privilège auquel est attaché incidemment un salaire de \$ 110,000 et une résidence de fonction dans le parc de la Gatineau.

L'élection d'hier était une première pour le parlementarisme canadien qui auparavant laissait aux premiers ministres le soin de désigner le président des débats. Cette réforme fut adoptée en janvier dernier suivant le principe que l'autorité du président s'exerçait sur tous, il lui fallait tenir son mandat directement des députés. La démission de John Bosley de la présidence devait fournir l'occasion d'une première expérience.

Personne, à commencer par les instigateurs de cette réforme, n'avait prévu toutefois que cette expé-

rience se révélerait difficile en raison d'une procédure très lourde. Ni quelle allait donner lieu à un exercice aussi politique. On vit en effet des députés faire campagne avant l'élection et le vote se polariser finalement sur une base régionale.

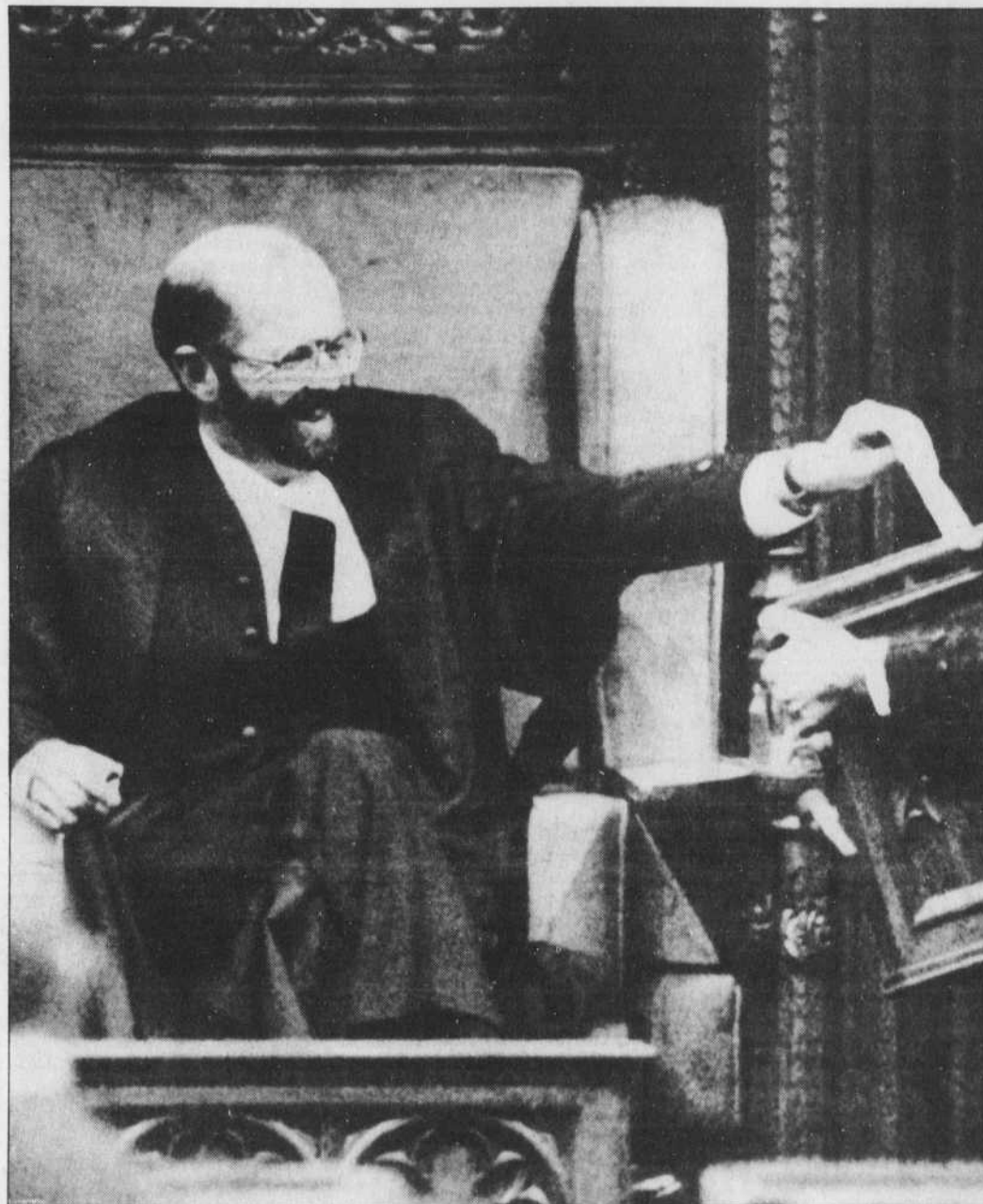
La procédure avait de toute évidence des failles qui furent critiquées rapidement. Le whip du Parti libéral, M. Jean-Robert Gauthier, devait entre deux tours de scrutin déclarer: « c'est de la folie ». Le ministre Robert René de Cotret ajoutait qu'il y avait des choses qui n'avaient littéralement pas de bon sens.

Cette procédure prévoyait que le vote était secret ainsi que ses résultats. Cela n'était contesté par personne, question de ne pas miner l'autorité du nouveau président par des remarques sur le degré de sa popularité.

Ce qu'on a reproché au système, c'est plutôt l'illogisme du processus de mise en candidature. Les députés ne pouvaient pas en effet faire acte de candidature. Tous, exception faite des ministres et chefs de partis, étaient considérés comme candidats et ceux qui ne voulaient pas l'être devaient signer une lettre de démission.

Au premier tour de scrutin, on comptait ainsi 39 candidats. Parmi ceux-là, il y avait Erik Nielsen, l'ancien vice-premier ministre. Absent, il n'avait pu signer cette lettre et il ne pouvait pas faire part de son désistement directement à la chambre.

Voir page 10: Élections



L'ex-président de la Chambre des communes, M. John Bosley, semblait décontracté hier, jour de scrutin où députés et ministres devaient lui choisir un successeur.

SALONS DE LOTERIE VIDÉO La CUM s'oppose encore au projet de Loto-Québec

ALAIN DUHAMEL

Les nouvelles démarches de Loto-Québec auprès de la Communauté urbaine de Montréal en faveur des salons de loteries vidéo n'ont en rien modifié l'opposition des maires à ce projet.

Le comité exécutif de la CUM a adopté, il y a quelques jours, une résolution dans laquelle il affirme sa ferme opposition de principe en invoquant des motifs liés à la croissance de la criminalité et aux répercussions sociales.

« C'est le vestibule des casinos » affirme le maire de Lachine, M. Guy Descary, président de la Commission de la sécurité publique.

Loto-Québec a voulu vérifier récemment la résolution des élus municipaux au sujet d'un projet expérimental d'implantation de salons de loteries vidéo dans l'île de Montréal.

« Quand Loto-Québec aura dépensé plusieurs millions, elle ne se retirera pas au bout d'un an » nous dit le président du comité exécutif, M. Michel Hamelin, peu convaincu du caractère expérimental du projet. Le président ne doute pas de la patience de Loto-Québec, à qui le ministre des Finances demande des bénéfices accrus, et s'attend à ce qu'elle vérifie, de temps à autre, la persévérance des élus municipaux.

Rien, dans sa loi constitutive, ne permet à la CUM de faire obstacle à l'établissement de salons de loteries vidéo, mais elle en constaterait la première les répercussions par son service de police dont les opérations ne pourraient ignorer cette activité nouvelle.

Le projet reste semblable à celui que Loto-Québec avait mis au point en 1984 en s'appuyant sur les conclusions d'un comité interministériel auquel le Service de police de la CUM a participé. Il consiste à ouvrir trois salons de loteries vidéo dans le centre-ville de Montréal d'abord, puis à étendre l'expérience dans les villes de banlieue ensuite. Les salons offriront plusieurs gobe-sous dans des établissements ayant aussi des services de bar et de restauration.

La CUM, s'appuyant sur le même rapport
Voir page Loteries

ECONOMIE

BOIS D'OEUVRE : OFFRE FINALE DU CANADA

La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, a fait parvenir hier à l'administration américaine l'offre finale du Canada pour ce qui concerne les exportations de bois d'œuvre canadien aux États-Unis. Page 11

SGF : NOUVELLE MISSION

La Société générale de financement du Québec cessera d'être un conglomérat industriel pour canaliser ses énergies vers la réalisation de projets importants dans les secteurs stratégiques majeurs. C'est en ces termes que les ministres Daniel Johnson et Pierre Fortier redéfinissaient hier l'orientation de la SGF. Page 11

LES USA SE RETROUVENT EN FAILLITE TECHNIQUE

Comme chaque année à la même époque, la plus grande puissance économique du monde se retrouve à deux doigts d'être en situation de cessation de paiements. Page 13

Le silencieux

IRONIE de l'automne froid qui donne à la végétation un coloris aux tons chauds : rouge, orange, jaune, brun...

On féminise les mots à bride abattue. Rien là pour étonner. N'est-on pas dans la province du joual ?

Permettez que j'apporte ma pierre à l'édifice ou que je jette un caillou dans la mare de la féminisation. Faire de « personne »... « mersonne ».

Presque tous, nous aimons follement l'argent. Et nous nous étonnerions ensuite qu'il y ait tant de voleurs !!!

— ALBERT BRIE



Le fonctionnaire soviétique de l'ONU, M. Guennadi Zakharov, accusé d'espionnage par les États-Unis, a quitté le sol américain hier.

LE DISSIDENT YOURI ORLOV LIBRE SOUS PEU Washington libère Zakharov

WASHINGTON (AFP, Reuter) — Pour Washington, il ne s'agit pas d'un échange. Mais le compromis négocié avec Moscou pour régler « l'affaire Daniloff » y ressemble singulièrement.

Au lendemain du départ de Moscou du journaliste américain Nicholas Daniloff, le fonctionnaire soviétique de l'ONU Guennadi Zakharov — que Washington avait arrêté — a quitté New York hier après-midi à la suite d'une procédure expéditive devant un tribunal new-yorkais où il a comparu sous l'accusation d'espionnage sans contester ni reconnaître sa culpabilité.

M. Zakharov a quitté les États-Unis pour l'URSS à bord d'un vol Aeroflot moins d'une heure avant l'arrivée sur le même aéroport de Dulles, dans la banlieue de Washington, de M. Daniloff.

Le secrétaire d'État, M. George Shultz, a d'autre part annoncé que le célèbre dissident soviétique Youri Orlov serait prochainement autorisé à quitter l'URSS avec son épouse pour se rendre aux États-Unis.

Le physicien soviétique, âgé de 62 ans, était une des principales figures du mouvement dissident soviétique avant d'être condamné à 12 ans de camp de travail et d'exil en 1978. Des voisins de son épouse à Moscou ont rapporté hier qu'elle affichait un « visage radieux ».

Par ailleurs, M. Shultz a laissé entendre hier que Washington n'exigeait « plus vraiment » le départ d'ici au 1er octobre de la totalité des 25 diplomates soviétiques auprès de l'ONU dont une liste avait été établie par le département d'État, tout en in-

diquant toutefois que la plupart était déjà partis.

« Il n'y a pas de lien » entre les départs successifs de MM. Daniloff et Zakharov, a répété de son côté le président Ronald Reagan. Mais les événements intervenus hier laissent clairement apparaître une série d'échanges et de concessions mutuelles dans le compromis laborieusement mis au point par Moscou et Washington.

Face à la situation critique et dangereuse traversée par les relations américano-soviétiques, les dirigeants soviétiques ont estimé nécessaire de fournir des « stimulus ultra-puissants pour conduire à des résultats », a déclaré M. Chevardnadze, en expliquant les raisons ayant conduit M. Gorbatchev à proposer ce sommet intermédiaire de Reykjavik, les 11 et 12 octobre prochain.

Quelques heures avant son départ pour Ottawa, M. Chevardnadze avait confirmé que l'URSS laisserait partir le dissident Youri Orlov, d'ici une semaine, mais pour ajouter que sur l'expulsion des 25 diplomates soviétiques de l'ONU, le problème n'était toujours pas réglé.

Il a déclaré que l'URSS avait préparé des mesures de rétorsion « majeures » mais qu'elle s'abstenait pour l'instant de les mettre en exécution. « Nous sommes tombés d'accord (avec M. Shultz) pour ne pas nous engager dans ce genre de compétition et nous pensons qu'une solution raisonnable sera trouvée après le sommet de Reykjavik », a-t-il dit.

Le chef de la diplomatie soviétique s'est refusé à
Voir page 10: Zakharov

Jean-Claude Corbé
Dictionnaire Visuel

vient de paraître
DICTIONNAIRE THÉMATIQUE VISUEL

- VOUS CONNAISSEZ L'OBJET MAIS VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT LE NOMMER?
- VOUS AVEZ UN MOT À L'ESPRIT MAIS VOUS NE SAVEZ PAS CE QU'IL REPRÉSENTE?

Le DICTIONNAIRE THÉMATIQUE VISUEL apporte la réponse à vos questions. Il vous aidera à nommer les choses et à comprendre ce qu'elles sont en les plaçant dans leur contexte.

Plus de trois mille illustrations, vingt-cinq mille mots, une table détaillée des matières et trois index d'usage facile font de ce dictionnaire un outil de travail précieux pour les étudiants, les enseignants et quiconque s'intéresse aux mots. C'est un ouvrage de référence indispensable à la maison comme au bureau.

29,95\$

les Éditions Québec/Amérique
450, Sherbrooke Est, suite 390, Montréal, Qc, H2L 1J8,
Commandes téléphoniques acceptées: (514) 288-2371

INFORMATIONS INTERNATIONALES

Reagan nomme un diplomate noir

WASHINGTON (AFP) — Le président Ronald Reagan a annoncé hier son intention de nommer un diplomate de carrière noir, M. Edward Joseph Perkins, au poste d'ambassadeur à Pretoria.

Le choix — à portée symbolique — d'un diplomate noir et la désignation de M. Perkins étaient attendus à Washington. Mais la Maison-Blanche avait eu du mal à trouver un candidat répondant à ses critères.

Le nouvel ambassadeur a été en poste notamment au Ghana. Il avait commencé sa carrière de fonctionnaire dans l'armée de l'air en 1958 à Taïwan. Né le 8 juin 1928 en Louisiane, il parle thaïlandais, français et japonais. Il est marié à Lucy Chien Mei Liu et a deux filles.

D'autre part, la chambre des représentants des États-Unis a, lundi soir, par une très forte majorité (313 voix contre 83), passé outre au veto opposé par le président Reagan aux sanctions contre l'Afrique du Sud qui avaient été votées cet été par le Congrès.

En opposant vendredi dernier son veto à ces sanctions appuyées à une large majorité par le Congrès, le président avait pris le risque d'une grave défaite en politique étrangère.

La deuxième manche va maintenant se dérouler au Sénat dans les tous prochains jours, un vote à la majorité des deux-tiers étant nécessaire dans chacune des deux chambres pour passer outre au veto du président et imposer à l'exécutif l'application de ces sanctions.

Hier, le secrétaire d'État, M. George Shultz, a mis les sénateurs en garde en leur disant qu'un affront au président sur les sanctions affaiblirait la position américaine face au numéro un soviétique, M. Mikhaïl Gorbatchev.

D'anciens opposants clandestins aux postes de direction

Walesa sonne la fin de la clandestinité de Solidarité

VARSOVIE (AFP) — Le prix Nobel de la paix Lech Walesa a annoncé hier à Gdansk la formation d'une nouvelle direction nationale de *Solidarnosc* au grand jour, remplaçant l'ancienne direction clandestine du syndicat dissous dont deux membres ont réapparu publiquement hier à Varsovie.

Les sept membres de la nouvelle direction, appelée « conseil provisoire » de *Solidarnosc*, sont tous anciens membres de la commission provisoire de coordination (TKK) clandestine du syndicat, arrêtés par la police, emprisonnés pour tentative de coup d'État, et libérés par des amnisties.

Il s'agit de MM. Zbigniew Bujak (Varsovie), Bogdan Lis et Bogdan Borusewicz (Gdansk), Władysław Frasyniuk et Jozef Pinior (Wrocław), Tadeusz Jedynek (Katowice) et Janusz Palubicki (Poznan). M. Walesa reste de son côté président de *Solidarnosc*.

Simultanément à Varsovie, deux des principaux animateurs de la clandestinité, MM. Wiktor Kulerski, 43 ans, successeur de M. Bujak dans la TKK, et Jan Litynski, 41 ans, responsable des structures clandestines de Varsovie (RKW), ont réapparu pu-

bliquement. Ils ont annoncé la réactivation à « la surface » de la RKW dont tous les membres sont également d'anciens clandestins, Zbigniew Bujak, Wiktor Kulerski, Jan Litynski, Konrad Bielinski, Ewa Kulik.

Interrogé par l'AFP sur l'avenir de la TKK, M. Walesa a laissé entendre qu'elle sera dissoute. « C'est clair, a-t-il dit, il ne peut y avoir deux directions ». Cependant les responsables de *Solidarnosc* ont décidé de « maintenir » la direction clandestine, dont seulement deux membres sont actuellement connus, MM. Jan-Andrzej Gorny (Katowice) et Marek Muszynski (Wrocław).

En revanche, il est clair que les activités clandestines au niveau des entreprises et dans le domaine de l'édition (quelque 500 publications régulières) continueront.

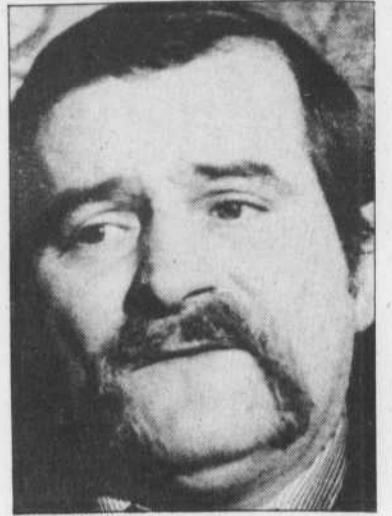
Le « maintien » de la TKK, estiment les observateurs, est purement tactique en attendant de voir quelle sera l'attitude du pouvoir l'égard des activités au grand jour du « conseil provisoire » de *Solidarnosc* et des comités régionaux appelés à être réactivés dans les principales villes de Polo-

gne. Après l'amnistie spectaculaire de la quasi-totalité des prisonniers politiques le 15 septembre, l'attitude de M. Walesa et de *Solidarnosc* apparaît ainsi comme un véritable coup de poker.

En choisissant de manière très symbolique de s'entourer d'une nouvelle direction — la première au grand jour depuis le 13 décembre 1981 — exclusivement composée d'anciens clandestins, le prix Nobel de la paix fixe très clairement quelles sont ses règles du jeu. « Nous sommes prêts à supprimer les obstacles que le pouvoir nous accuse de dresser mais nous ne renoncerons pas aux idéaux de *Solidarnosc* (...) et notre objectif reste le retour au pluralisme syndical ».

De même dans son premier communiqué, le « conseil provisoire » estime que la « restauration du pluralisme syndical » est la condition sine qua non pour « supprimer les activités clandestines ».

Cette réaffirmation des objectifs de *Solidarnosc* apparaît comme un réponse au général Wojciech Jaruzelski qui souhaite élargir son assise sociale en créant notamment des organismes nouveaux.



Lech Walesa

Les négociations de paix sont compromises

Le chef présumé du PC philippin est arrêté



Rodolfo Salas

MANILLE (AFP) — Le chef présumé du Parti communiste philippin interdit, M. Rodolfo Salas, a été arrêté hier soir à Manille, ce qui risque de faire capoter les négociations de paix que mènent le gouvernement philippin et le Front démocratique national (FND), selon les avocats de ce dernier.

Le FND regroupe 12 partis clandestins, dont le Parti communiste et sa branche armée, la Nouvelle armée du peuple (NPA), qui compte quelque 16,500 guérilleros, selon diverses estimations.

En annonçant, hier, l'arrestation de Rodolfo Salas — confirmée par les forces armées à l'agence de presse officielle des Philippines (PNA) —, les avocats du FND ont précisé que la femme du dirigeant clandestin, Mme Josefina Cruz, et un de ses gardes, ont aussi été arrêtés.

La tête de Rodolfo Salas, 38 ans, avait été mise à prix pour 250,000 pesos, soit environ \$12,200 US, a précisé l'agence officielle.

L'un des avocats du FND, M. Romeo Capulong, a demandé la libération immédiate des trois personnes, car, a-t-il dit, leur détention pourrait faire capoter les négociations que mènent le FND avec le gouvernement, pour tenter de mettre fin à 17 ans de rébellion communiste dans le pays. Ces trois personnes, a-t-il précisé, font partie de la délégation du FND en tant que consultants des négociateurs, MM. Satur Ocampo et Antonio Zumel.

Le représentant des forces armées a estimé, pour sa part, que M. Salas ne faisait pas partie des négociateurs et ne pouvait donc pas être libéré.

Les avocats du FND ont demandé également à la présidente Corazon Aquino de faire taire le ministre de la Défense, M. Juan Ponce Enrile, et le commandant des forces armées, le général Fidel Ramos, qu'ils ont accusé de vouloir « saboter » les négociations.

Ces négociations avaient com-

mencé au début du mois d'août et on s'attendait que les deux parties signent cette semaine un accord de cessez-le-feu valable 30 jours. Cependant, le second avocat du FND, M. Romeo Capulong, a démenti qu'un tel accord soit sur le point d'être conclu, comme l'avait affirmé lundi le négociateur du gouvernement, M. Ramon Mitra, ministre de l'Agriculture.

M. Salas, connu également sous les pseudonymes de Commander Bilog ou Henry, est diplômé de la faculté de mathématiques des Philippines. Il aurait remplacé le chef du Parti communiste clandestin (PCP), José Maria Sison, arrêté en 1977.

De source militaire, on estime que les combats qui opposent l'armée régulière et la NPA ont fait 1,850 morts depuis le début de l'année. Trois guérilleros de la NPA ont été tués et un autre blessé dimanche, dans l'attaque d'un de leurs réduits par l'armée, dans la province de Quezon, au nord de Manille.

OLP Critique

BAGDAD (Reuter) — Un responsable de l'OLP, M. Khalil Al-Wazir, (alias Abou Djihad), a vivement critiqué hier la nomination par Israël de maires palestiniens dans trois villes de Cisjordanie occupée.

« La révolution palestinienne rejette la mesure israélienne, considérée comme une consécration des objectifs de l'ennemi », a déclaré à Reuter M. Wazir, adjoint militaire de Yasser Arafat.

LA PIERRE ANGULAIRE DE VOTRE VIDÉOTHÈQUE PERSONNELLE

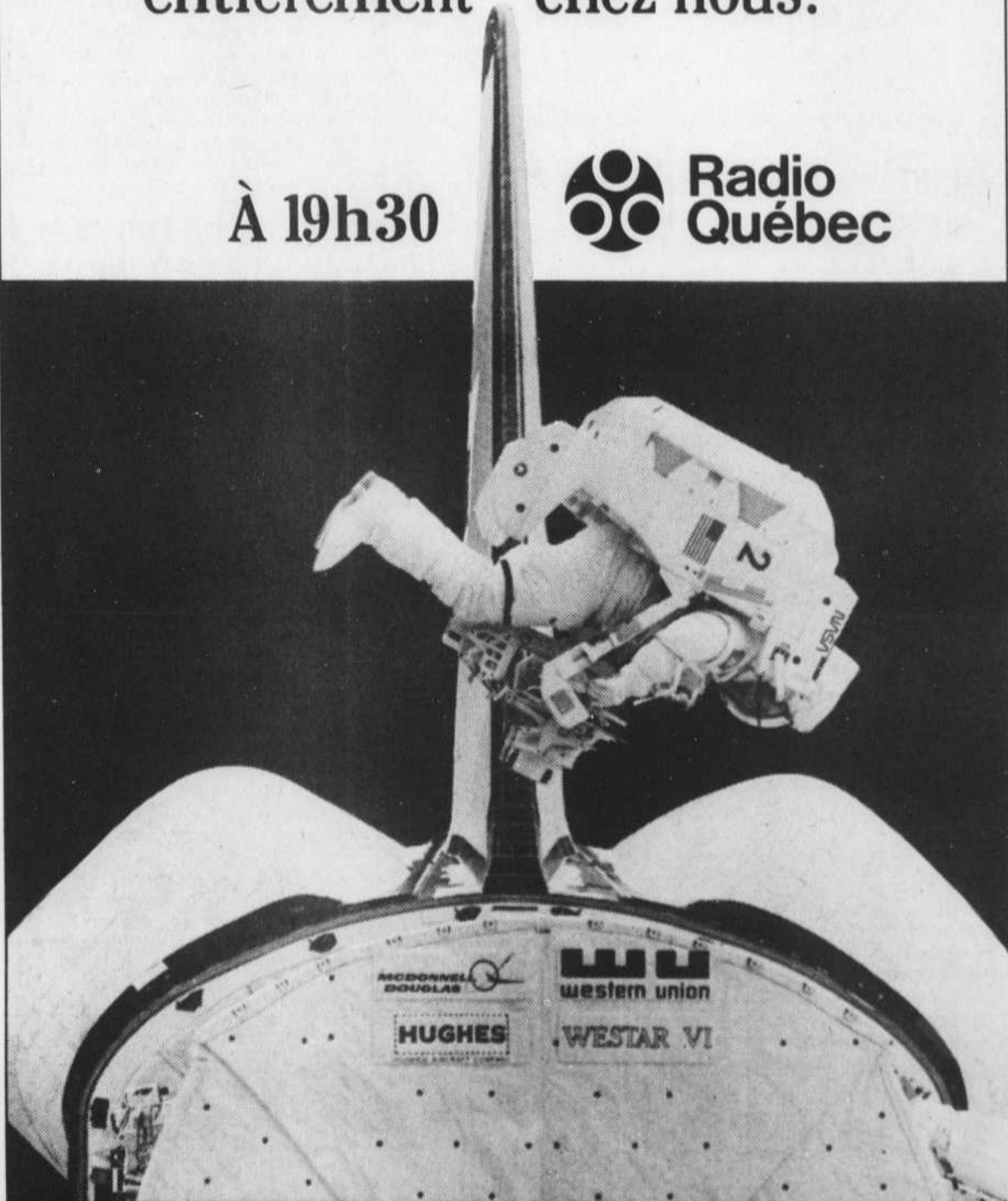
VIDEOSPHERE
5043, avenue du Parc, Montréal, Qc.
HVZ 4E9, Tel. 277-0025
Où aux commandes postales
VISA • MASTERCARD • AMEX

La Conquête de l'Espace

Son histoire et ses implications dans nos vies. Une nouvelle série produite entièrement chez nous.

À 19h30

Radio Québec



Une présentation de Pratt & Whitney Canada et de ses employés

DORMEZ SUR VOS DEUX OREILLES!



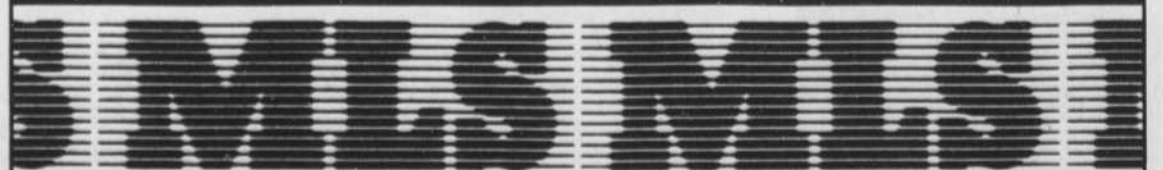
MLS veille à la vente de votre maison.

En exigeant l'inscription de votre maison au réseau informatisé MLS, vous vous assurez la tranquillité d'esprit. Et pour cause! Avec le réseau MLS, ce n'est plus 1 agent mais 5 316* agents immobiliers de la région métropolitaine qui offriront votre propriété à un plus grand nombre d'acheteurs sérieux. Vous augmentez ainsi vos chances de conclure une transaction plus avantageuse.

Quand vient le temps de vendre votre maison, consultez un agent immobilier et exigez l'inscription au réseau MLS, c'est l'efficacité assurée.

*Nombre d'agents membres de la Chambre d'immeuble de Montréal en date du 13 août 1986.

Exigez-le!



Un autre service de la Chambre d'immeuble de Montréal



L'affaire Vigneault

Le syndicat envisage l'appel

ANGÈLE DAGENAI

Le syndicat des journalistes de Radio-Canada envisage formellement d'en appeler du récent jugement de la Cour Supérieure du Québec, jugement qui invalide la sentence arbitrale favorable à la réintégration du journaliste Richard Vigneault au sein de l'équipe des affaires publiques de Radio-Canada.

On se rappellera que ce journaliste contractuel a été suspendu de ses fonctions le 19 décembre 1984, puis a vu son contrat résilié à la suite d'un différend avec la direction de l'information de Radio-Canada. Deux ans plus tard, l'arbitre Rodrigue Blouin, qui a disposé du grief déposé par M. Vigneault, ordonnait à la Société d'État la réintégration du journaliste avec pleine compensation.

Le juge Paul Trudeau de la Cour supérieure prétend, pour sa part, que l'arbitre a outrepassé sa juridiction en demandant à la Société Radio-Canada de créer, pour la réintégration de Richard Vigneault, une catégorie d'emplois, des conditions de travail, un emploi et un salaire qui n'existent pas dans la convention collective actuelle du syndicat des journalistes.

Le juge prétend en outre que les anciennes conventions collectives — dont celle de l'Union des artistes à laquelle étaient assujettis les journalistes contractuels de R.-C. — suspendues depuis deux ans par différentes décisions du Conseil canadien des relations de travail et de la Cour fédérale, continuaient de s'appliquer dans le cas de M. Vigneault, notamment parce que ce dernier n'aurait rien fait pour faire reconnaître et protéger ses droits par le contrat des journalistes de la salle des nouvelles ou pour se conformer à ses obligations.

Le président du Syndicat des journalistes de Radio-Canada, M. Bernard Larin, explique que ce jugement remet complètement en question l'interprétation des décisions rendues jusqu'à maintenant dans ce dossier litigieux des journalistes « contractuels », dossier vieux de presque 15 ans à R.-C.

Le syndicat doit tenir une assemblée syndicale, en fin de semaine, pour faire le point sur les implications de ce jugement en regard des attentes de M. Vigneault et du déroulement de la négociation collective des journalistes qui traîne depuis plus d'un an à Radio-Canada.

Les parties sont actuellement en conciliation, de préciser M. Larin, parce que la Société d'État tente de remettre globalement en question les fondements mêmes de ce contrat qui devrait s'appliquer non plus seulement aux journalistes de la salle des nouvelles mais également aux journalistes contractuels, « dans la mesure où elle peut s'appliquer », en vertu de la décision de la Cour fédérale du Canada de 1984.

Les Québécois sont les plus préoccupés par le chômage

MICHEL ARSENEAULT

Les Québécois sont les Canadiens les plus préoccupés par le chômage, révèle un sondage réalisé l'année dernière pour le ministère des Finances.

Quelque 48 % des Québécois, comparativement à 44 % des Canadiens, estiment que le chômage constitue la menace la plus grave pour l'économie nationale. Il n'y a que dans les provinces atlantiques qu'on se dit aussi préoccupé que les Québécois.

Le sondage de la société Decima Research Ltd., dont LE DEVOIR a obtenu copie en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, indique que les Québécois se soucient moins du déficit du gouvernement fédéral : 25 % des Québécois, comparativement à 28 % de l'ensemble des Canadiens, considèrent que le déficit est la menace la plus grave pour l'économie. Il n'y a que les résidents des provinces atlantiques (15 %) qui donnent moins d'importance au déficit, qui s'élevait, au moment du sondage, à \$ 190 milliards.

C'est également au Québec qu'on se fait le plus de souci pour les sans-emploi : 62 % des Québécois croient que le gouvernement ne se préoccupe pas assez des chômeurs, comparativement à 51 % pour l'ensemble des Canadiens.

Paradoxalement, quand on leur demande si Ottawa devrait, pour contrôler le déficit, tenter de maintenir ses dépenses à leur niveau ac-

tuel ou effectuer des coupures importantes, les Québécois se prononcent en faveur d'une coupe sombre. En fait, c'est au Québec (dans une proportion de 65 %), plus que partout ailleurs au pays, qu'on favorise le plus l'adoption de mesures immédiates et draconiennes, peut-on lire.

Second paradoxe : les Québécois les Canadiens les moins disposés à donner leur aval à une réduction des différents programmes sociaux du gouvernement fédéral, ce qui entraîne une situation « particulièrement difficile » pour les conservateurs, constate Decima. « Les résidents de cette province, affirme-t-on, croient que la question du déficit est d'une importance certaine. Ils sont convaincus que les programmes dont ils ont profité ont contribué au problème. Mais ils sont moins prêts à faire de sacrifice. »

Les Québécois rejettent d'autre part toute modification au régime fiscal comme moyen de réduire le déficit. En fait, les Québécois sont les Canadiens les moins portés à croire qu'une hausse des impôts est inévitable : 28 % des Québécois estiment qu'une hausse est inéluctable, comparativement à 38 % pour l'ensemble des Canadiens.

Les Québécois sont aussi les Canadiens qui se soucient le plus des effets nocifs d'une augmentation des impôts, 65 % des Québécois se disant préoccupés par une telle hausse, comparativement à une moyenne nationale de 59 %.

Si on exclut le chômage, toutefois,

les Québécois, plus que les autres Canadiens, soutiennent que la première priorité du gouvernement devrait être de prêter main forte au secteur privé. Quelque 63 % des Québécois (comparativement à une moyenne nationale de 40 %) estiment qu'Ottawa devrait encourager de telles initiatives lorsqu'on leur demande de se prononcer en faveur d'une des trois priorités suivantes : réduire le déficit, réduire les obstacles à l'entreprise privée ou encourager les initiatives du secteur privé.

Les répondants assimilent la réduction des obstacles à l'entreprise à une mesure favorisant les grandes sociétés, explique Decima, alors qu'ils associent l'appui au secteur privé à une mesure favorisant les PME.

L'enquête a été réalisée par téléphone auprès de 1.002 Canadiens du 25 au 31 mars 1985, six mois après l'arrivée au pouvoir des conservateurs. Un échantillon d'une telle importance comporte une marge d'erreur de plus ou moins 3,1 % dans 9,5 cas sur 10.

Le ministère des Finances avait rendu public, en août dernier, une partie des résultats du sondage, soutenant que la divulgation des réponses porterait « un préjudice appréciable » aux intérêts financiers du gouvernement ou à sa capacité de gérer l'économie du pays.

Le ministère a rendu public toutes les données de l'enquête après que des journaux eurent porté plainte à la commissaire à l'information.

Ryan demande un avis au Conseil supérieur

L'anglais langue seconde pourrait être enseigné dès la première année

LIA LEVESQUE

QUÉBEC (PC) — L'enseignement de l'anglais langue seconde pourrait devenir possible dès la première année du primaire, sur simple autorisation du ministre de l'Éducation.

Telle serait l'une des conséquences d'un avis demandé au Conseil supérieur de l'éducation par le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, M. Claude Ryan.

M. Ryan envisage un certain nombre de modifications aux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire. Toutefois, avant d'implanter ces mesures, il a demandé l'avis du CSE. Ces mesures seraient donc applicables au plus tôt en septembre 87.

La principale proposition du ministre consiste en l'autorisation aux commissions scolaires de dispenser un cours d'anglais langue seconde dès le premier cycle du primaire, c'est-à-dire soit en 1ère, en 2e ou en 3e année. Actuellement, le premier cours d'anglais langue seconde est dispensé en 4e année.

Une commission scolaire qui demande à enseigner l'anglais plus tôt devrait cependant remplir certaines conditions avant d'obtenir son autorisation.

En conférence de presse hier, M. Ryan a expliqué que la commission scolaire devra d'abord prouver la qualité de son enseignement du français comme langue maternelle.

« Si l'enseignement du français

laisse à désirer, on leur dira : faites d'abord votre travail comme il faut et, après, on verra pour l'enseignement de l'anglais plus tôt dans le cycle primaire. »

Avant d'accorder une autorisation, le ministre vérifiera également « la qualification des professeurs potentiels » et l'environnement linguistique de la commission scolaire. Un environnement culturel anglophone pourrait par exemple peser en faveur de la requête d'une commission scolaire.

Si un consensus assez large se dégage dans le milieu de l'éducation, cette mesure serait implantée dès septembre 87, pour l'année scolaire 87-88.

M. Ryan a également annoncé hier une autre mesure, touchant cette fois l'enseignement des sciences au secondaire.

Désormais, le cours d'initiation aux sciences physiques sera obligatoire dès la 2e année du secondaire. Le cours de sciences obligatoire en 4e année du secondaire sera constitué d'un mélange de notions de chimie et de physique.

Pour implanter ce cours, il faudra enlever des heures au cours obligatoire d'éducation au choix de carrière. Plutôt que d'être suivi tout au long des cinq années du secondaire,

ce dernier cours sera suivi une première fois lors du 1er cycle du secondaire — sec. I, II ou III — et une deuxième fois lors du 2e cycle — sec. IV ou V.

Ces réformes aux régimes pédagogiques du primaire et du secondaire visent à renforcer l'enseignement de base et celui des sciences. Elles visent aussi à mieux préparer le jeune au virage technologique, soulignait le ministre de l'Éducation.

M. Ryan compte notamment rendre obligatoire l'admission en 1ère année d'un enfant âgé de 6 ans le 1er octobre de chaque année.

Présentement, le texte de loi est ambigu et laisse libre cours à l'interprétation. Il stipule que l'âge de 6 ans et la date limite du 1er octobre sont un seuil minimum, mais il ne crée pas d'obligation légale pour la commission scolaire.

Le ministre Ryan a bien expliqué que les modifications envisagées étaient exploratoires. « Nous ouvrons de nouveaux horizons, mais nous comptons beaucoup sur la consultation des parents et des personnes intéressées. »

Quant à l'enseignement de l'anglais dès le 1er cycle du primaire, M. Ryan avoue ne pas être complètement convaincu de la nécessité de le dispenser si tôt.

La CPQ est en faveur d'une hausse des frais de scolarité L'érosion fait lentement son oeuvre à l'UQAM

GILLES LESAGE

QUÉBEC — « Pour notre institution, qui a toujours voulu restreindre ses besoins au niveau des moyens mis à sa disposition, cette période de compressions a affecté d'une façon diffuse l'ensemble des départements, modules, comités de programmes, unités de recherche et services de soutien. C'est un peu comme l'érosion qui fait lentement son oeuvre et ne se traduit pas par des effets immédiats. Le processus de dégradation de la fonction universitaire s'installe progressivement au Québec. Ses effets sont déjà visibles dans notre université. »

Tel est le message du mémoire que l'Université du Québec à Montréal (UQAM) a présenté hier à la commission parlementaire de l'éducation sur le financement universitaire. Représentée par M. Pierre Goyette, président du conseil d'administration, M. Claude Corbo, recteur, et Mme Florence Junca-Adenot, vice-rectrice à l'administration et aux finances, l'UQAM a fait part de son expérience de l'austérité et de la pauvreté financière. Elle note qu'elle n'a pas voulu, à l'aide de déficits, se faire justice à elle-même, faisant plutôt le pari de la responsabilité sociale et de l'équilibre budgétaire, malgré un sous-financement alarmant.

En retour d'engagements précis de sa part, l'institution montréalaise demande notamment au gouvernement de réajuster sa base financière, de sorte qu'elle puisse tenir ses propres engagements. Elle aurait besoin de \$25 millions de façon urgente, seulement pour rejoindre une moyenne comparable au Québec. A cela, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Science a fait valoir qu'il ne saurait y avoir d'ajustements durables et valables pour une université avant que l'on revise à la hausse toute la base de financement des universités; autrement, on enlèverait de l'argent à un pauvre pour le donner à un plus pauvre.

M. Claude Ryan estime par ailleurs paradoxal le mémoire universitaire qui, d'un côté, fait valoir les bonds et les progrès de l'UQAM et qui, de l'autre, évoque une érosion en cours. Notant que la clientèle a plus que doublé en huit ans, le ministre se demande si l'UQAM n'a pas trop couru après les étudiants. Les porte-parole répondent de la façon suivante. Les budgets ne sont pas suffisants pour absorber les clientèles additionnelles, de sorte que plus l'université a d'étudiants, plus elle s'appauvrit, plus elle souffre de sa popularité.

Au surplus, l'UQAM fait valoir qu'elle a clairement répondu aux attentes du législateur, notamment en ce qui a trait à l'accessibilité. Mais la détérioration du fi-



nancement s'est traduit par des difficultés croissantes à assurer et à accroître la qualité de l'enseignement et de la recherche. La moitié de l'enseignement est donnée par des chargés de cours; la moyenne d'étudiants par cours est de plus de 34; l'espace est restreint à l'extrême, l'équipement désuet, et le reste.

Pour sa part, contrairement à l'UQAM qui a laissé cette question en suspens, le Conseil du patronat du Québec (CPQ) se prononce en faveur d'une hausse des frais de scolarité. Mais elle devrait être graduelle et accompagnée d'une aide accrue aux étudiants dans le besoin. Le mémoire de l'organisme patronal a été présenté aux députés par MM. Ghislain Dufour, président, André Boutin, Claude Pichette et Alexandre Beaulieu.

Selon le CPQ, il n'y a aucune relation entre les frais de scolarité et le taux de fréquentation scolaire; par exemple, les frais de scolarité sont deux fois plus élevés en Ontario qu'au Québec, et la fréquentation est également plus élevée en Ontario.

L'organisme fait d'autres suggestions, dont : la réorganisation du travail des professeurs; l'abandon de certaines activités qui n'ont rien à voir avec la mission de l'université; le maintien des seuls départements de qualité et offrir des services de qualité et dont l'existence est justifiée; le développement de fondations universitaires; le financement des frais indirects de la recherche.

De son côté, l'Université du Québec à Trois-Rivières estime que, en l'absence de ressources nécessaires, elle ne peut continuer à remplir la mission qu'on lui a confiée. Elle invite le gouvernement à ouvrir à nouveau l'avenir, de procéder à un plan de rattrapage et d'ajustement du financement universitaire.

Quant à lui, le Regroupement régional pour le développement des services universitaires sur la Côte-Nord, seule région à ne pas avoir de structure universitaire, insiste sur l'urgence de services universitaires adéquats. Faute d'accessibilité minimale, cette région est lourdement pénalisée par rapport aux autres.



LA SANTÉ: UN BIEN COLLECTIF

Si vous oeuvrez dans le domaine de la santé et que vous voulez enrichir votre formation professionnelle.

Si vous voulez vous impliquer et si vous souhaitez accéder à un poste supérieur dans votre entreprise.

Vous trouverez sûrement parmi les programmes de premier cycle en PRÉVENTION ET SANTÉ, le certificat qui correspond à vos besoins

Ergonomie	Santé communautaire
Gérontologie	Santé et sécurité du travail
Gestion des services de santé I et II	Toxicomanies

Ces programmes qui s'adressent aux personnes qui veulent parfaire leur pratique professionnelle, couvrent des sujets tels:

L'organisation du système des services de santé - la planification et le contrôle budgétaire - le droit de la santé - la psychosociologie du vieillissement - physiopathologie du vieillissement - prévention des risques à la santé et à la sécurité du travail - médicaments, alcool, drogues de rue - problèmes de toxicomanies - anthropologie de la santé - éducation à la santé - introduction à la biostatistique.

Conditions d'admission: avoir 21 ans, et détenir un D.E.C. ou l'équivalent et posséder une année d'expérience dans un champ connexe.

On peut obtenir un baccalauréat ès arts ou ès sciences en combinant trois certificats.

Les cours sont dispensés le soir ou les fins de semaine. On peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Date limite d'admission pour l'hiver 1987: 1er novembre

Venez nous voir au 3335, chemin Queen-Mary ou signalez le 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente



CHOISIR LES BONNES FRÉQUENCES...

Le domaine des communications vous attire?

Vous y oeuvrez à titre de journaliste, publicitaire, relationniste, rédacteur, traducteur ou d'agent d'information, et vous voulez enrichir votre formation professionnelle pour faire face aux nouveaux enjeux économiques, sociaux et technologiques du marché du travail?

Vous trouverez sûrement parmi les programmes offerts en COMMUNICATION, le Certificat ou le microprogramme qui correspond à vos besoins.

CERTIFICAT (30 cr)

Information et journalisme
Publicité
Recherche documentaire et rédaction française*
Relations publiques
Sciences de la communication
Traduction I et II

MICROPROGRAMMES (9 à 15 cr.)

Micro-informatique
Pratique de la grammaire normative*
Rédaction professionnelle*

Ces programmes qui s'adressent aux personnes qui veulent s'adapter aux situations de l'heure, couvrent des sujets tels:

L'analyse de l'actualité - la presse écrite - l'introduction aux médias - l'introduction au marketing - le langage visuel en publicité - la recherche commerciale - la photographie - la structuration de textes - les difficultés de la langue française - le traitement informatique des textes.

On peut obtenir un baccalauréat ès arts ou ès sciences en combinant trois certificats. Les cours sont dispensés le soir ou les fins de semaine. On peut s'inscrire à un ou plusieurs cours par trimestre.

Date limite d'admission pour l'hiver 1987: 1er novembre

* Tests d'admission: 28 octobre

Demandez l'annuaire ou venez nous voir au 3335, chemin Queen Mary Tél.: 343-6090

Université de Montréal
Faculté de l'éducation permanente

ASSEMBLÉE NATIONALE

AVIS DE CONSULTATION GÉNÉRALE

Loi sur le Conseil permanent de la jeunesse

La Commission des institutions est chargée d'étudier le projet de loi 104, Loi sur le Conseil permanent de la jeunesse.

Toute personne ou organisme qui désire exprimer son opinion en regard de ce mandat peut soumettre un mémoire à la Commission des institutions, au plus tard le 30 octobre 1986.

Le mémoire doit être transmis au Secrétariat des commissions en 25 exemplaires de format 8 1/2 pouces sur 11 pouces (21,5 cm sur 28 cm) et être accompagné d'autant d'exemplaires d'un bref résumé de son contenu.

La Commission prendra connaissance des mémoires reçus et tiendra des auditions publiques. Elle choisira alors, parmi les personnes et les organismes qui lui ont fait parvenir un mémoire, ceux qu'elle entendra.

Les personnes et les organismes qui désirent que leur mémoire soit transmis à la Tribune de la presse doivent en faire parvenir 35 exemplaires supplémentaires.

Prière d'adresser les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements à:

Me Lucie Giguère
Secrétaire de la Commission des institutions
Secrétariat des commissions
Hôtel du Parlement
Bureau 4
Québec (Québec)
G1A 1A3

Tél.: (418) 643-2722
Télex: 051-2216

Avis publié par le Secrétariat des commissions

Le Discours du Trône aujourd'hui

Fiscalité, programmes sociaux et développement régional seront à l'ordre du jour de Mulroney

DENIS LESSARD

OTTAWA (PC) — La réforme de la fiscalité, des programmes sociaux et des initiatives de développement régional seront au centre de l'ordre du jour pour la seconde moitié de son mandat que doit se donner aujourd'hui le gouvernement Mulroney.

Le Discours du Trône d'une quarantaine de minutes, que lira le Gouverneur général Jeanne Sauvé devant les deux Chambres réunies, cet après-midi, devrait aussi donner priorité à la famille, aux questions sociales, à l'égalité des chances à l'emploi pour les femmes et à la lutte anti-pornographie.

Mais, comme d'habitude, le gouvernement formulera ses engagements d'aujourd'hui de façon suffisamment vague, pour se ménager des portes de sorties au cas où il ne

pourrait livrer la marchandise. Deux anciens chevaux de batailles du gouvernement conservateur, le libre-échange commercial avec les États Unis et la réduction du déficit seront vraisemblablement repoussés à l'arrière-scène, le gouvernement n'ayant réalisé que peu de progrès sur ces deux fronts au cours des derniers mois.

Dans le dossier du commerce, on soulignera la dimension multilatérale des échanges avec d'autres pays. Ottawa insistera moins aujourd'hui sur son commerce avec les États Unis, ayant dit, hier, rendre les armes et accepter de revoir ses prix pour le bois-d'œuvre exporté vers le Sud.

Mais c'est un engagement à une réforme en profondeur du système fiscal qui constituera la pièce maîtresse du nouvel ordre du jour.

Dès la fin de l'été, le ministre des Finances Michael Wilson s'est engagé à simplifier la fiscalité pour alléger le fardeau des particuliers.

Une telle réduction d'impôt, couperait politiquement l'herbe sous les pieds aux Néo-démocrates, dont la montée dans les sondages d'opinion depuis deux ans, inquiète les conservateurs. Pour éviter une hémorragie de hauts salariés canadiens vers les États Unis, le gouvernement canadien est aussi virtuellement forcé d'imiter Washington qui vient d'émonder ses lois fiscales et d'abaisser les taux d'imposition.

En braquant le projecteur sur l'impôt, Ottawa remettra dans l'ombre ses engagements de la campagne électorale de 1984 quant à une réduction importante du déficit fédéral.

Il y a deux semaines, M. Wilson an-

nonçait qu'à la suite de recettes moins importantes au chapitre des taxes sur le pétrole, et des subventions énormes aux producteurs de céréales de l'Ouest, le déficit pour l'an prochain approchera les \$32 milliards, dépassant de près de \$3 milliards les prévisions du dernier budget.

Le rapport de la commission sur l'assurance-chômage, présidée par l'ex-ministre québécois Claude Forget, sera rendu public dans les prochaines semaines, et il est prévisible que ses recommandations seront ajoutées à la refonte des programmes sociaux, déjà entreprise par les Tories.

Le Discours du Trône devrait aussi donner une place importante aux « valeurs familiales ». Ainsi, on présentera à nouveau, en l'adoucissant, l'ambitieux projet de loi destiné à combattre la pornographie, mort au feu lors de l'ajournement des travaux en juin dernier.

On touchera aussi au Code criminel en apportant les amendements nécessaires pour contrer les ravages de l'utilisation de la drogue, une préoccupation de Washington à laquelle le premier ministre Mulroney a récemment donné écho.

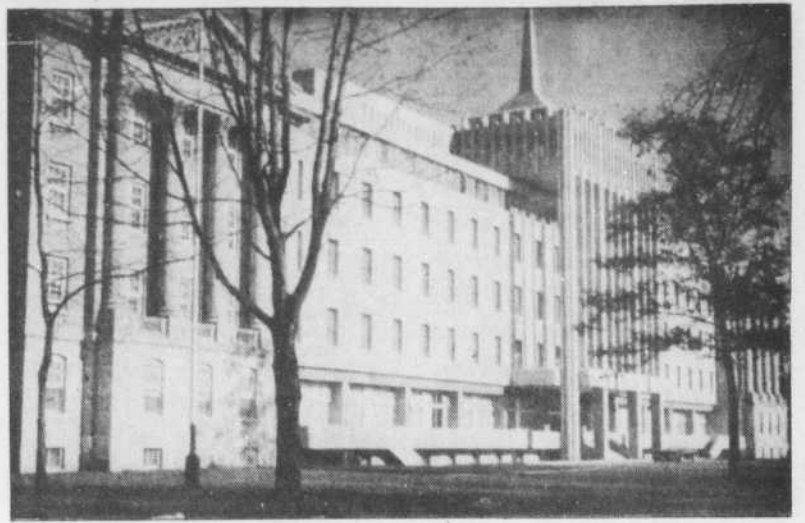
En annonçant, fin août la date du Discours du Trône, le premier ministre Mulroney avait indiqué qu'il serait « dans la continuité, une prolongation de ce qu'on a déjà fait ».

Il s'était aussi engagé à ce que le gouvernement revise en profondeur ses programmes d'aide au développement économique régional, qualifiant « d'échec » les initiatives fédérales dans ce domaine depuis 15 ans.

L'attention du gouvernement se portera aussi dans les prochains mois à la promotion des droits de la femme, du dossier désormais piloté au Cabinet par Mme Barbara McDougall.

Les conservateurs tenteront aussi de s'approprier les faveurs des électeurs du centre-gauche, traditionnellement libéraux ou néo-démocrates, en promettant plus de fonds pour les services de garderies. Certains observateurs prédisent même un recul d'Otawa sur sa décision de réduire les prestations d'assurance chômage de ceux qui bénéficient d'une pré-retraite défrayée par leur employeur. Cette décision avait constitué une cible facile pour l'opposition libérale aux Communes.

On ramènera aussi au menu le projet fédéral d'amender la loi sur les brevets pour accorder aux industries pharmaceutiques des droits d'exclusivité plus étendus sur les découvertes faites en laboratoires canadiens.



Le Séminaire de Saint-Hyacinthe a été partiellement reconstruit au milieu des années 60 à la suite d'un incendie qui avait ravagé l'aile centrale.

175e du séminaire de St-Hyacinthe

(LE DEVOIR) — Le Séminaire de Saint-Hyacinthe, l'une des plus anciennes institutions d'enseignement au Québec, célébrera, lundi prochain, le 175ième anniversaire de sa fondation. À cette occasion, les anciens élèves de cette maison d'enseignement seront invités à participer à une fête du souvenir qui évoquera les heures glorieuses du modeste établissement fondé en 1811 par le curé de Saint-Hyacinthe d'alors, M. l'abbé Antoine Girouard.

En marge de ces célébrations, les dirigeants actuels du Séminaire ont organisé une rétrospective historique qui illustre la contribution de leur institution au développement social et intellectuel du milieu. D'un intérêt tout aussi évident, la bibliothèque du Séminaire est sûrement l'une des plus riches qu'il soit possible d'imaginer au Québec. Historiens et chercheurs s'y rendent régulièrement consulter archives et incunables qui témoignent de l'enracinement de cette institution dans cette région du Québec.

En marge de ces célébrations, les dirigeants actuels du Séminaire ont organisé une rétrospective historique qui illustre la contribution de leur institution au développement social et intellectuel du milieu. D'un intérêt tout aussi évident, la bibliothèque du Séminaire est sûrement l'une des plus riches qu'il soit possible d'imaginer au Québec. Historiens et chercheurs s'y rendent régulièrement consulter archives et incunables qui témoignent de l'enracinement de cette institution dans cette région du Québec.

La France est présentement le seul pays où la consommation d'alcool diminue

RENÉE ROWAN

La France est présentement le seul pays au monde où la consommation d'alcool diminue. Il y a dix ans, les Français buvaient 16 litres d'alcool pur par personne; aujourd'hui, ils en boivent 13½ litres.

« Le vin n'est plus considéré comme la boisson d'accompagnement de tous les repas. Les Français ont appris à boire de l'eau pour se rafraîchir », constate le Dr Lionel Benichou, éminent neuro-psychiatre de Paris, directeur de la clinique du Château Préville, en France.

Administrateur au Comité national de défense contre l'alcoolisme, auteur de nombreuses publications sur le sujet, le Dr Benichou est de passage à Montréal où il vient dispenser un enseignement au certificat de toxicomanies à la faculté de l'éducation permanente de l'Université de Montréal.

Cette baisse, indique le Dr Beni-

chou, est attribuable en grande partie aux efforts du Comité d'étude et d'information sur l'alcoolisme, organisme d'État créé en 1954 par le premier ministre Pierre Mendès-France. Cet organisme d'État relève toujours du premier ministre.

Le slogan de la plus récente campagne de prévention, « Un verre, ça va; trois verres, boujour les dégâts », a eu un impact certain, note le Dr Benichou.

Il y a aussi un changement dans les habitudes alimentaires des Français, remarque le visiteur. Le « gros rouge », a diminué tout comme celle des apéritifs traditionnels à base de vin. En revanche, la consommation de bière et de whisky a augmenté. « Mais l'un dans l'autre, dit-il, cela fait moins d'alcool ».

Cependant, l'incidence de l'alcool chez les femmes et les personnes âgées est à la hausse. Il y aurait jusqu'à 80% d'alcoolisme dans certains établissements de retraite. Une action doit être envisagée au niveau des institutions où c'est le plus facilement contrôlable », estime le Dr Benichou.

En France comme un peu partout à travers le monde, la situation chez les jeunes est difficile. Beaucoup sont de l'héroïne pour devenir dépendant de l'alcool auquel ils mêlent des tranquillisants.

Le deuxième médicament le plus

vendu actuellement en France est un tranquillisant, indique le Dr Benichou. Il s'agit d'une benzodiazépine, le lorazepam.

Il ne faut pas croire que les alcooliques soient des êtres à part, poursuit le médecin qui travaille avec d'anciens alcooliques. « Pour un psychiatre, il est très utile d'entendre leurs témoignages. En se racontant, ils sont des enseignants en alcoologie », dit-il.

Qui d'entre nous n'a pas l'occasion de vivre auprès d'amis ou de parents dont « l'alcoolisation banale », comme l'appelle le Dr Benichou, affecte le « lien au milieu » bien avant qu'elle n'affecte les organes ou qu'elle dégénère en alcoolisme.

Il est important, poursuit-il, de toujours se souvenir que la réalité de l'alcoolique est née d'une conduite qui, au départ, n'a rien de pathologique et dont le déterminisme est culturel et économique: alcoolisation de fête et de quotidien, de convivialité, de rite, d'obéissance aux injections publicitaires.

« C'est peut-être parce que les alcooliques n'étaient pas dans un lit avant les complications ultimes, qu'ils n'étaient pas des malades comme les autres, qu'ils étaient instables mais debout et qu'ils ne demandaient rien à personne, qu'ils ont longtemps, pour les médecins, été des ivrognes et non des alcooliques », note le visiteur.

LES ANNONCES CLASSEES 286-1200

■ Cours 510

COURS DE PIANO Adultes et Enfants
Diplômes reconnus par M.E.
Cours d'harmonie.
Enfants 4 - 6 ans.
Privé ou semi-privé.
Méthode dynamique
Formation musicale
complète.
Professeur expérimenté.
387-4490
2-10-86

■ Déménagement 551

DEMANDEZ-LUI N'IMPORTE QUOI OU PRESQUE
C'est le meilleur déménagement en ville! Fournissons boîtes. Estimé gratuit. Ne partez pas sans lui! 766-5314.

GILLES JODIN TRANSPORT INC.
déménagement de tous genres, spécialité: appareils électriques. Assurance complète. 253-4374

■ Entretien, réparations, rénovation 559

DIRECT EXPRESS
Nettoyage de tapis à la vapeur.
Intérieur, fenêtres, etc...
Estimation gratuite.
522-2328
02-10-86

■ Entretien, réparations, rénovation 559

A BAS COMPTE, peinture intérieure et extérieure. 491-2355 service 7 jours.

ENTREPRENEUR SPÉCIALISÉ, menuiserie générale, expérience charpente et finition, résidentiel et multi-familiale 445-6626

■ Ménagerie 525-5043

MONSIEUR LAFONTAINE plancher, remise à neuf, finition de votre choix, ouvrage garanti. 374-3039 ou 387-7795

■ Personne à tout faire 15 ans d'expérience

Peinture — menuiserie et autres 585-7154, demandez Michel.

■ Sociétés, sports, loisirs 565

LES BELLES RENCONTRES
Vendredi et samedi soirs, 25-45 ans (moyens), 334-4479, message.

■ Lavage, nettoyage 567

TAPIS ORIENTAUX, lavage à la main, réparations, évaluation, achat de vieux tapis. 932-0172.

■ Perdus, trouvés 569

PERDU à OUTREMONT chatte noire, petite tache blanche au cou, collier blanc, canine brisée. 738-8133.

■ Santé 570

TECHNIQUE ELECTROLYSE PARAMÉDICALE
Théorie pratique et recyclage si nécessaire.
Mireille Roy. 932-6544.

■ Garderies, gardiennes 575

CHERCHONS GARDIENNE FIABLE, pour s'occuper 1 enfant (2 ans). Faire entretien ménager 5/jours, si désiré, logée nourrie, chambre, salle de bain privés. Références exigées. Secteur Outremont. Après 7h. PM. 738-2852.

■ Gardienne demandée soir, 1 enfant, 5 ans. Tel. jour. 273-9880, jusqu'à 18h30.

■ Cartes d'affaires 587

SERVICE TÉLÉ/FAX
LES MEILLEURS PRIX EN VILLE
\$11, par mois
C.T.T. 935-2841.

■ Occasions d'affaires 591

1986! Votre ANNÉE GAGNANTE (jusqu'à \$1000 de PROFIT) par semaine. Plein temps ou partiel, pas de vente à faire, 8h, par semaine pour gérer les comptes. ATOUTS: Belle personnalité, être capable de faire la relation publique, apparence soignée, auto nécessaire, méthode de distribution mise en place avec des chaînes de magasins connues, un service bien accepté dans une industrie de plusieurs millions de dollars. Assistance de la compagnie d'investissement requis \$9,000, financement partiel possible, territoires limités. Gens sérieux seulement.
APPELER M. PIERRE: 879-1456
7-10-86

■ Occasions d'affaires 591

\$1,000 DE RÉCOMPENSE pour qui trouvera un emploi. Analyse programmeur, 7 ans d'expérience sur HP 3000, 270-6033.

■ Boutique Affichard

Établi depuis plusieurs années ce système de commercialisation à fait ses preuves. Cette partie d'un réseau en pleine croissance ayant des magasins dans les centres d'achats les plus importants du Canada, deux franchises disponibles immédiatement dans deux centres d'achats importants de la métropole. Investissement comprenant: \$35,000. Salaire et profit: \$70,000 la première année. Financement partiel disponible en main. Pour renseignements appelez monsieur Charles: 879-1456.

■ Chance Unique

Posséder son propre commerce RECHERCHE personne à temps plein ou partiel, pour aider à diriger programme. Doit posséder sens des affaires et avoir à la gérance et aux achats. Doivre app. modèle (style Décor Mag) gros bénéfices, aucune compétition, capital requis: \$25,000. pour rendez-vous téléphonez au 282-0195 local 29, jour, soir et fin de semaine.

■ Distribution domaine de la mode et lingerie synthétique produits en vente depuis 35 ans, 40 nouveaux magasins à ouvrir partout au Canada, capital requis \$25,000, profit annuel garanti. Tel 845-8194 local 301.

■ Services financiers 595

ACCEPTONS en 7 jours, 1ère et 2ème hypothèque, Caisse Populaire St-René Goupil. 321-2610.

■ Attention Commerces

Prêts pour refinancement, expansion, nouvelle acquisition, équipements, tel. 465-7331.

■ Bateaux, moteurs, yachts, voiliers 675

CADOPETTE 12 pl. 1984 Mercury 115 forces, remorque E.Z. Loader. Luc 473-9653-473-7311.

■ Marina Le Neptune, IBERVILLE

entrepôtage extérieur des bateaux maximum 10 tonnes avec ou sans services, qual. disponible, saison 87. Inf. 1-546-2290.

■ Roulottes, tentes, roulottes, motorisés 687

MOTORISÉ ITASKA 1981, classe A, 26 pl., très bien équipée, excellent état. \$36,500. 837-6669.

■ Camions à vendre 691

JEEP SUZUKI 86, comme neuve, édition spéciale, très bien équipée. \$9,500. 688-2951.

■ Automobiles à vendre 695

ATTENTION! AMATEUR DE BMW ET DE MERCEDES.
BMW 96, 735i, 10,000km.
MERCEDES 87, 3000, 1,300km.
Location, achat. Aussi ALFA ROMEO Milano 87, LOROPPO location. P. DeLoppinot, 445-0011, 878-2851.

■ Attention

International 76, Scout, automatique, propre, mécanique A-1, bons pneus, silencieux neuf, aubaine \$950 00 455-0176.

■ Audi 4000S Sport, style "Quattro"

1985, carte Audi fév. 88. Parfait état, couleur Zermatt. 819-566-8369.

■ Audi 5000 Turbo 81, extérieur noir, intérieur gris-bleu, très propre, 120,000km, moteur remis à neuf. A-1. 467-3769. Belleo!

■ Audi 5000 Quattro 1986, gise, système de son au laser, 65,000 km., \$30,000.00 497-5185.

■ Auto à vendre

CAMARO 82, toute équipée sauf air, 1 an garantie. 325-9992.

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

■ Automobiles à vendre 695

175\$ DUVET d'oe blanche

EXXA
550 Président Kennedy
843-6248

LE DEVOIR

RENSEIGNEMENTS (514) 844-3361
Administration (514) 844-3361
Rédaction (514) 842-9628
Publicité
 Générale (514) 842-9645
 Annonces classées (514) 286-1200
Abonnements
 Montréal (514) 332-3891 ou (514) 844-3361
 Québec (418) 687-2021
 Extérieur — Indicatif 514 1-800-361-6059
 Indicatif 519 1-800-463-4747
 Indicatif 818 1-800-361-5699
 Indicatif 613 1-800-361-5699

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30

LE DEVOIR ESSENTIEL!</

ARTS ET SPECTACLES

Les télévisions communautaires en péril

RADIO-TELE
PAUL CAUCHON

Les télévisions communautaires du Québec lancent une offensive pour assurer leur survie : le ministre des Communications a en effet décidé de leur couper les vivres l'année prochaine, en cessant de subventionner les 37 télévisions communautaires du Québec.

Ces diffuseurs sont subventionnés par Québec à 40 %, et ces subventions oscillent entre \$ 10,000 et \$ 40,000. Le ministère a investi \$ 6,333,000 dans ces télévisions depuis 1973, et vient de décider, dans un contexte de coupures budgétaires, de privilégier plutôt les radios communautaires, en invitant par lettre chacune des télévisions à trouver elle-même, dans le privé, leur financement.

Cette nouvelle a été confirmée samedi par le ministre des Communications, Richard French, et le Regroupement des organismes communautaires de communications du Québec (ROCCQ) tiendra vendredi une conférence de presse à Montréal pour protester contre cette décision et chercher des appuis.

Dans de nombreux coins du Québec ces télévisions jouent un rôle important, en assurant une information régionale qui fait de plus en plus défaut chez les grands réseaux, centralisés à Montréal (rappels des récentes coupures de Radio-Québec dans ses

bureaux régionaux). Un sondage de l'IQUOP révélait au printemps que la télévision communautaire de la région de l'Amiante, par exemple, atteint un taux de pénétration de 23 % à Thetford-Mines.

L'argument du ministre French est simple : les TVC ne sont pas un service essentiel, et ce sont aux municipalités, aux marchands locaux, aux câblodistributeurs à décider s'ils désirent une TVC. Le ministre considère que les radios communautaires sont plus flexibles et affichent généralement un meilleur taux de pénétration. M. French dit explorer avec le CRTC d'autres avenues pour les TVC, dont l'ouverture aux marchés publicitaires.

Le coordonnateur de l'Association nationale des téléspectateurs, Laurent Legault, faisait part au DEVOIR, hier, de l'inquiétude des milieux communautaires, qui se demandent si les radios communautaires ne seront pas aussi visées par ces coupures. L'Association des téléspectateurs, tout comme cinq organismes populaires régionaux de défense des usagers dans le domaine des communications, se sont vus signifier par Québec qu'à l'avenir il faudrait trouver des fonds ailleurs.

La dynastie du dix. Selon le dernier sondage BBM, pour la semaine du 28 août au 3 septembre, le réseau TVA occupe les neuf premières places des émissions les plus écoutées à la télévision francophone (tous pu-

blics), *Dynastie*, *Peau de banane* et *Épouée rock* trônant au firmament.

Cette suprématie de TVA pourra être remise en cause la semaine suivante, alors que Radio-Canada débutait sa nouvelle saison, et lançait son bulldozer *Lance* et compte.

Les prochains BBM seront scrutés avec la plus grande attention, parce que c'est le 7 septembre qu'entraîent en ondes Quatre Saisons !

Les congressistes du petit écran. Pour les chercheurs, les spécialistes, et le grand public qui s'intéresse à la télévision autrement que pour commenter la robe de Chantal Jolis, signalons le « congrès international sur l'évolution de la radiodiffusion de 1920 à l'an 2000 », qui se tient jusqu'au 4 octobre à l'université Concordia (1455 ouest de Maisonneuve, local N307).

Ce congrès jumèle deux activités : l'assemblée générale de la Fédération internationale des archives de télévision, et le Congrès annuel de l'association pour les études sur la radio-télévision canadienne.

Ces deux organismes regroupent chercheurs, archivistes, producteurs, créateurs, et plusieurs ateliers s'adressent à des spécialistes (par exemple, sur la façon de conserver les documents télévisuels).

La journée de jeudi pourra intéresser un plus grand nombre, puisqu'elle est consacrée à de nombreuses tables rondes sur le rôle social de



M. Richard French

la radio-télé. Samedi, les congressistes se penchent sur l'orientation de la radio-télédiffusion publique. On note la présence de Florian Sauvageau, co-auteur du rapport Sauvageau-Caplan, du président de Radio-Canada Pierre Juneau, du président de Radio-Québec Jacques Girard.

On s'inscrit pour \$25 par jour, ou \$90 pour la semaine. Informations : (514)848-3834.

« Le plus grand concert de musique classique jamais organisé »

Succès du Classic Aid au profit des réfugiés

GENÈVE (AFP) - *Classic Aid*, « le plus grand concert de musique classique jamais organisé », selon le chef d'orchestre Lorin Maazel, s'est déroulé hier soir à Genève avec la participation d'une trentaine d'artistes de renommée mondiale, au profit des quelque 11 millions de réfugiés à la charge du HCR (Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés).

« Ce soir, a déclaré en préambule Lorin Maazel, devant le millier de personnes qui assistaient à ce concert au grand casino de Genève, chaque note de musique va se transformer en un morceau de pain pour ces réfugiés ».

Le HCR, toujours en proie à des difficultés financières, espère re-

cueillir durant cette soirée entre 3 et 4 millions de francs suisses grâce à la vente des billets du concert (entre 200 et 500 \$) et aux droits de diffusion payés par 27 chaînes de télévision qui ont acheté ce programme.

La Télévision Suisse-Romande et la chaîne de télévision française TF1, qui co-produit avec le HCR, ont retransmis en direct le concert. De plus, un disque a été enregistré et sera prochainement mis en vente.

Le prince Rainier de Monaco, accompagné par sa fille Caroline et son gendre Stefano Casiraghi, étaient les hôtes d'honneur du concert donné par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo.

Certains artistes, qui ont tous accepté de participer bénévolement à

la manifestation, étaient présents à Genève mardi soir, comme le flûtiste Jean-Pierre Rampal, la cantatrice June Anderson ou le guitariste classique John Williams.

La cantatrice Jessye Norman a chanté, en direct, mais de Chicago grâce à une liaison par satellite, un lied de Richard Strauss et un gospel song, *He's got the whole world in his hands*, accompagnée au piano par « un réfugié de la Seconde guerre mondiale », Sir Georg Solti.

Peter Ustinov, qui a souvent consacré son talent aux causes du HCR, présentait ce spectacle aux côtés de Lorin Maazel.

Pour la circonstance, il était soutenu par Catherine Deneuve, Sally Burton, Gina Lollobrigida, Clarissa Mason et Dietlinde Turban, une ac-

trice ouest-allemande qui vient d'épouser Lorin Maazel.

Les artistes qui n'avaient pu être présents mardi soir ont enregistré leur participation au spectacle, tels le violoniste Itzhak Perlman, accompagné par l'Orchestre philharmonique de New York. Ces séquences pré-enregistrées ont été diffusées entre deux participations en direct.

Tous les frais d'organisation du concert, environ 300,000 \$, ont été pris en charge par dix sociétés internationales, parmi lesquelles Charles Jourdan, Nestlé et Philip Morris.

Devant le succès du concert, auquel le Tout-Genève a voulu assister, le HCR envisage de reconduire cette manifestation l'année prochaine dans le cadre d'un *Classic Aid* 1987.

SUR SCÈNE

L'AIR DU TEMPS: 191 ouest St-Paul (842-2003) — Jazz tous les soirs — Le Quartet de Carl Tremblay, avec Carl Tremblay, harmonica et voix, Stan Deguire, batterie, Ken Picard, contrebasse, Gaston Gagnon, guitare, et autres musiciens invités, du 1 au 5 oct. de 22h à 02h 30.

BAIN LAVIOLETTE: 1570 de Lorimer, Montréal (276-8091) — Le Théâtre Acte 3 présente « Andromaque 86 » de Jean Racine, concept et mise en action. Jean-Maurice Gélinas, du 25 sept. au 27 oct. — Jeu au sam. 20h, dim. 15h.

BAR 2080: 2080 rue Clark, Mt (285-0007) — Lundi, Jam Session avec Kevin O'Sullivan, à 22h — Mardi, Jam Session avec Skip Bey, à 22h — Mercredi, Bill Coon, guitariste, à 22h — Jeu, au sam. de Toronto, Pat Labarbara, saxophoniste, à 22h — Dim. — Jim Jones, saxophoniste, à 22h.

BIDDLE'S JAZZ AND RIBS: 2060 rue Aylmer, Montréal (842-8656) — Le Quartet de Johnny Scott et Geoffrey Lapp, en permanence, dim. et lun. 19h à 24h, mar. 20h à 01h, mer. au ven. 17h à 22h — Invités spéciaux: Charles Ellison, trompettiste, le 5 oct. — Le Trio de Charlie Biddle, en permanence du mer. au sam. à compter de 22h — Invités spéciaux: Johanne Desjardis, chanteuse, 8 au 11 oct.

LE BIJOU: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal — Tous les lundis soirs, Bernard Primeau, à la batterie — Le groupe de Michel Bernard, à 23h.

BISTRO D'AUTREFOIS: 1229 St-Hubert, Mt (842-2008) — La Boîte à Lily, Marie-Pierre Quimtin au piano, tous les soirs de la semaine à compter de 19h — Musique brésilienne avec l'Ensemble Joan & Chico, le 1 oct. à 22h.

CAFÉ-CONCERT LA CHACONNE: 342 rue Ontario, Montréal (843-8620) — « Place aux Poètes » animatrice Janou Saint-Denis, invite, Philippe Noireau, le 1 oct. à 21h — Tous les mardis et jeudis, Sonia Del Rio présente son nouveau spectacle de flamenco « De la belle Otero à Carmen » sur des œuvres de Purcell, Lopez, Jimenez et Bizet, à 21h.

CAFÉ-CONCERT LA LICORNE: 2075 St-Laurent, Montréal (843-4166) — « Vivre avec vous » spectacle de Pierre Létourneau, du 30 sept. au 18 oct.

CAFÉ DE LA PLACE: PDA (842-2112) — « Sarah et le cri de la langouste » adaptation française de Georges Wilson de la pièce de John Murrell, m. en s. Michèle Magny, du 3 sept. au 25 oct., du mar. au sam. à 20h.

LA CAGE AUX SPORTS: 2250 rue Guy, Montréal (531-8588) — Billy Georgette, pianiste de honky tonk, en permanence, jeu. au sam. à compter de 17h.

CLUB BALLATTOU: 4372 St-Laurent, Mt (845-5447) — Tous les soirs, musique populaire africaine, de 21h à 03h — Umayou, latino-africain, les 1-2 oct. à 22h.

CLUB MILES: 1200 Bishop (861-4656) — Tous les soirs! Ensemble Elder Léger, à 17h 30.

LE CLUB SODA: 5240 ave du Parc, Montréal (270-7848) — Le Groupe Sanguin, groupe humoristique, 1 au 19 oct. du mer. au dim. 20h 30.

LE GRAND HOTEL: 777 Université, Montréal (879-1370) — Bar Tour de Ville, Le Quatuor de Pam Henry, du 30 sept. au 4 janvier, du mar. au dim. de 21h à 02h.

HÔTEL MERIDIEN: 4 complexe Desjardins, Mt (285-1450) — Bar du Foyer, Deux pianistes sont en vedette, Claude Foisy, du lun. au ven. de 17h à 20h — Fred Naylor, du mar. au sam. de 20h à 24h.

HÔTEL DE LA MONTAGNE: 1430 de la Montagne (288-5656) — Charles Bensoussan, lun. au ven. 17h à 21h — Carol Parisien, mer. au sam. 21h à 01h.

IMPLANTHÉÂTRE: 2 rue Cremazie, Québec (529-2183) — Le Théâtre Repère présente « Le bord extrême » m. en s. Michel Nadeau, du 16 sept. au 4 oct. du mar. au sam. 20h 30.

LE PORTAGE: Hotel Bonaventure, Montréal (878-2332) — Motown avec le Power Motown Review, mer. et jeu. 21h 30 et 23h 30, ven. et sam. 22h et 24h, jeu. du 4 oct.

L'IMPROMPTU: 1201 O. Dorchester (878-2000) — Gérard Lambert, pianiste-animateur, du lun. au sam. de 21h à 02h.

MAISON DE LA CULTURE MARIE UGUY: 6052 Boul. Monk, Montréal (872-2044) — Gaston Mandeville, musique rock, le 1 oct. à 20h.

NOUVELLE SALLE DE THÉÂTRE: Centre-ville, Montréal — Ouverture prochaine d'une salle de théâtre (75 places), près métro Berri, les artistes et comédiens intéressés à réserver un espace, et à se produire sur scène, téléphoner au 678-1209.

ORBIT: 3981 St-Laurent ste 125, Montréal (845-8594) — Les parents terribles » de Jean Cocteau, adaptation et réalisation de Carlo Alacchi, du 24 sept. au 25 oct. du mer. au ven. 20h 30.

PIPS CLUB DE BACKGAMMON: 3774 St-Denis, Montréal (284-0613) — Championnat de backgammon du Québec, du 1 au 31 oct. de 17h à 23h.

PLANETARIUM DOW: 1000 St-Jacques, Montréal (872-4530) — Un regard neuf sur l'univers — jusqu'au 30 nov. Spectacles français: mar. et mer. 13h 30, jeu. et ven. 13h 30 et 20h 30, sam. 14h 15, 16h 30, 20h 30, dim. 13h, 15h 30, 16h 30 et 20h 30 — Spectacles anglais: mar. et mer. 12h 30, jeu. et ven. 12h 30, 19h 30, sam. 13h, 15h 30, 19h 30, dim. 14h 15 et 19h 30 — Le ciel ce soir — tous les lundis, spectacle français, 20h 30, spectacle anglais 19h 30.

LE REINE ELIZABETH: Salle Arthur, 900 ouest Dorchester, Montréal (861-3511) — « Irma la douce » comédie musicale, jusqu'en octobre, du mer. au dim.

RESTAURANT LA FORGE: 8375 Christophe-Columb, Montréal (727-3729) — Soupers-dansant avec Jean-Marc Tardif, pianiste-chanteur, du jeu. au dim. de 19h à 24h.

RESTAURANT LES SERRES: 300 rue Lemoyne, Vieux Montréal (288-5508) — Alexander Kornik, violoniste tzigane, les jeu. ven. sam. de 19h 30 à 23h.

RISEING SUN: 286 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0657) — Gang Green et Block Parents, hard-core, le 2 oct.

SALLE WILFRID PELLETIER: PDA (842-2112) — OSM concert Gala, Charles Dutoit, chef d'orchestre, le 1 oct. à 20h.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Concert du Trio Windsong de l'Université Queen's à Kingston: Carol-Lynn Reife, soprano, Donelda Hunter, flûte, Ireneus Zuk, piano, œuvres de Telemann, Rieger, de Falla, Gaubert, et autres, le 1 oct. à 20h.

SALLE SAINT-LOUIS-DE-FRANCE: 3767 Berri, Montréal (845-5211) — « Tanzi » spectacle théâtral, dans une m. en s. de Lorraine Pintal, du 16 sept. au 11 oct. du mar. au ven. 20h, le sam. 17h et 21h.

SPECTRUM DE MONTRÉAL: 318 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-5851) — Benson and Hedges Superband en concert le 1er oct. à 20h 30 — Première formation — Monty Alexander, piano, Slide Hampton, trombone, Jimmy Heath, saxophone et flûte, Kenny Washington, batterie, George Mraz, contrebasse — Deuxième formation: Jimmy Smith, orgue, Kenny Burrell, guitare, James Moody, saxophone et flûte, Jon Faddis, trompette, Grady Tate, batterie, et Barbara Morrison, voix.

STATION 10: 2071 ouest Ste-Catherine, Montréal (934-1419) — Zen Men and Diatribe, le 1 oct.

THÉÂTRE CENTAURE: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Asinamali » de Mbongeni Ngema, du 7 oct. au 1er nov.

THÉÂTRE EXPÉRIMENTAL DES FEMMES: 5066 rue Clark, Montréal (271-5381) — « Si toi aussi tu m'abandonnes » de Pauline Harvey et Lise Vaillancourt, m. en s. Lise Vaillancourt et Emanuele Beaugrand-Champagne, du 11 sept. au 11 oct. du mar. au dim. à 20h 30.

THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0563) — « Les fourberies de Scapin », de Molière, m. en s. Daniel Roussel, à compter du 30 sept., mar. au ven. 20h, le sam. 16h et 21h.

THÉÂTRE DENISE PELLETIER: Salle Fred Barry, 4333 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Spectacle de Omer Veilleux, jusqu'au 4 oct. du mar.

3 HOMMES et un couffin
LE DAUPHIN
REAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000
CARTIER-LAVAL
220 BOUL. DES LAURENTIDES 963-5124

RENN PRODUCTIONS et JEAN ZALOUM présentent
LE FILM/ÉVÈNEMENT
**Yves Montand Gérard Daniel
Montand Depardieu Auteuil**
un film de **Claude Berri**
d'après l'oeuvre de **Marcel Pagnol**
de l'Académie Française
JEAN de FLORETTE
avec ELISABETH DEPARDIEU adaptation CLAUDE BERRI et GÉRARD BRACH musique composée et dirigée par JEAN CLAUDE PETIT
image BRUNO NUYTEN décor BERNARD VEZAT costume SYLVIE GAUTRELET montage ARLETTE LANGMANN — HERVE DE LUZE
produit par JEAN ZALOUM
producteur exécutif PIERRE GRUNSTEIN producteur associé ALAIN POIRÉ
DOLBY STEREO
CKAC 973
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866-3856
Dès vendredi
Aucun laisser-passer

Françoise Loranger
Une entrevue de **Visage**
Jeanette Biondi. Réalisation: Lynn Fournier
Ce soir à 20h
Radio Québec
L'Antenne Télévision

Carroussel du film de Rimouski Le bas rouge primé

(LE DEVOIR) *Le bas rouge*, un film allemand de Wolfgang Piller, a remporté le prix du meilleur long métrage au quatrième Carroussel du Film pour enfants de Rimouski qui s'est terminé dimanche dernier. Le jury, présidé par Patrick Saint-Pierre, héros de *La guerre des tuques*, le film d'André Melançon, était composé de jeunes.

Agés entre 11 et 15 ans, les jeunes membres du jury ont accordé leurs prix selon des critères très sévères : qualité de l'image et du son, jeu des personnages, scénario et traitement. Fait révélateur, les jurés étaient à ce point sérieux, et concernés par leur devoir, qu'ils ont choisi pour vainqueur du festival pour enfants un film en version originale alle-

mande, avec sous-titres français, qui raconte l'amitié entre une petite fille de dix ans et la vieille folle du village.

Le prix du meilleur court-métrage pour enfants a été accordé à Jean Bourbonnais, cinéaste rimouskois, pour le film *Le gros de la classe*. Le prix du jury est allé au film soviétique *L'Épouvantail* de Rolan Bykove. La jeune actrice du film, Christine Orbakaita, a remporté le prix d'interprétation féminine. Une mention a été accordée à *Opération beur de pinotte*, du Montréalais Michael Rubbo. Le Carroussel de film pour enfants de Rimouski a rejoint cette année quelques 11,000 spectateurs. La cinquième édition de cet événement annuel aura lieu en septembre 1987.

LE RAYON VERT
un film de ERIC ROHMER
avec MARIE RIVIERE, LISA HEREDIA
LE DAUPHIN
REAUBIEN PRÈS D'IVERVILLE 721-6000 7:30 - 9:30

CINÉMA PLUS présente un film de DANIELÉ J. SUISSA
UN MATIN UNE VIE THE MORNING MAN
Pour la première fois à l'écran
BRUNO DOYON avec KERRIE KEANE
BROSSARD JEAN-TALON CARREFOUR LAVAL
MAIL CHAMPLAIN 465-5906 4255 JEAN TALON EAST 725-7000 2330 AUT. DES LAURENTIDES 968-3684

Une heure et demie de grand art, d'émotion, d'humour, de folie, d'admiration sans réserve. Un chef d'oeuvre de la première à la dernière image. MICHEL BRADEAU — Le Monde
— Berri, 1:30, 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
— Astre, 7:15 - 9:00
BERRI
ST-DENIS STE CATHERINE 288-2115
ASTRE
ST-LEONARD 9480 LACORDAIRE 327-5001

Offrez-vous une vraie sortie Cinémas Unis
METTEZ-VOUS-EN PLEIN LA VUE...
CONSULTEZ LA PAGE CINÉMA POUR LES HORAIRES

Une Comédie FOLLE!
MARCHÉ AU PAS
PLACE DU PARC
3575 Ave du Parc 844 9470
le lieu du crime
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866-3856

La Brûlure
VERSION FRANÇAISE de Hearburn
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866-3856

"TENUE DE SOIRÉE"
14 ANS
Le PARISIEN
480 STE CATHERINE O. 866-3856

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL:
Pavillon Judith Jasmin, salle J-2020. Le Théâtre de la Grande Répétition présente « Visa pour l'Amérique » de Madeleine Greflard, m. en s. André Bédard et Jean-Guy Sabourin, 1 au 4 oct., 8 au 11 oct. à 20h 30.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Salle Octave-Cremazie, Québec — « La vie de Galilée » de Bertolt Brecht, du 29 sept. au 18 oct. du mar. au sam. à 20h.

OBSCURE: 729 Côte d'Abraham, Québec (418-529-3775) — Concert de Derek Bailey, guitariste, le 1 oct. à 20h 30.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1091 1/2 rue St-Jean, Québec (694-9631) — « La muselière » de Yvon Brochu, m. en s. Jacques-Henri Gagnon, du 9 sept. au 4 oct. du mar. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Hull (771-5669) — Théâtre-midi du Maurier — « Extases » théâtre-feuilleton de Christine Foster, m. en s. Joël Richard, du 16 sept. au 24 oct. du mar. au ven. 12h, chaque semaine un nouvel épisode.

LEADERS INTERPELLÉS

SURPRISE, déception et inquiétude : voilà les trois sentiments qui cristallisent les réactions vraisemblables des leaders des principales formations fédérales, au lendemain des élections partielles tenues dans la circonscription québécoise de Saint-Maurice et dans celle de Pembina en Alberta. On connaît les problèmes que soulève l'interprétation des résultats de ce type d'élections. Règle générale, il est à peu près impossible d'en dégager des critères prophétiques quant à la fortune des partis.

En revanche, le comportement des électeurs, cette-fois-ci, relance une série d'interrogations sur le leadership au sein des grands partis fédéraux.

Surprise, le qualificatif convient bien à la performance des néo-démocrates dans les deux circonscriptions. Ils y talonnent le parti gouvernemental. Déjà porté par les sondages depuis le lendemain des élections de l'été 1984, le NPD a présentement le vent dans les voiles. Le rôle joué en Chambre par le contingent de députés élus à cette occasion a sans doute retenu l'attention d'une bonne partie des électeurs. Les efforts d'organisation, patiemment relancés à la base dans plusieurs régions du pays, y compris au Québec, commencent à porter fruit.

Au moment où le tassement vers la droite s'est précisé et généralisé, le NPD tire son épingle du jeu. Ainsi, c'est avec talent et un sens du « timing » indéniable que le Nouveau Parti démocratique a dévoilé, la semaine dernière, ses découvertes sur le partage du fardeau fiscal entre les entreprises et les simples citoyens. Le réaménagement fiscal annoncé par le ministre des Finances, M. Michael Wilson, va inévitablement devoir être lu à travers le prisme de ces découvertes qui, il faut le préciser, confirmaient des faits connus depuis un bon moment.

Dans les circonstances, M. Ed Broadbent a raison de se réjouir. Sa cote évolue à la hausse, comme celle de sa formation.

Déception bien compréhensible chez les Conservateurs. Avec une bien courte victoire dans l'Ouest et un recul prononcé dans Saint-Maurice, le parti gouvernemental a heureusement résisté à la tentation classique de transformer ces résultats en victoire morale. Des deux côtés du pays, l'insatisfaction envers le gouvernement de M. Brian Mulroney s'est traduite en votes concrets.

Au Québec, c'est de désenchantement qu'il faut carrément parler. Le Premier ministre et ses proches auront beau imputer leur mauvaise fortune aux ruptures de communications entre eux et les électeurs. Cette explication en forme d'excuse

vaut ce qu'elle vaut. Sans doute, la circonscription de la Mauricie ne constitue-t-elle pas le meilleur terrain pour évaluer l'ampleur du mouvement de grogne au Québec. Mais ce ressentiment crève les yeux de l'observateur le plus lunatique. Régulièrement, les Conservateurs lancent de véritables blitz dans certaines régions du Québec et occupent, quelques heures, quelques jours, tout l'espace disponible. Mais les réalisations concrètes se font attendre. À titre d'exemple, de comité en comité, de conférence de presse en déclaration, le plan de relance de Montréal ne fait qu'alimenter les discours ministériels.

Le discours du Trône que lira aujourd'hui Madame Jeanne Sauvé, devrait favoriser une certaine appréhension de ce que sera la seconde moitié du mandat confié aux troupes de M. Mulroney. Au nom d'un scepticisme croissant, la tentation sera grande de hausser les épaules devant les projets concoctés par l'équipe gouvernementale. Ce serait, du même coup, porter un jugement sur le leadership du Premier ministre lui-même.

Inquiétude d'un tout autre niveau chez les Libéraux au lendemain de ces deux élections. Ici, aucune hésitation possible, malgré la trêve plus ou moins respectée durant la récente campagne. C'est le leadership de M. John Turner qui est remis en question. Les propos diplomatiques du nouveau député libéral de Saint-Maurice n'y changeront rien. Le parti libéral fédéral est bel et bien entraîné dans une crise sérieuse.

Les premiers résultats dans Saint-Maurice étaient à peine tombés que déjà certains députés et quelques organisateurs rompaient le silence tactique des dernières semaines. Certains d'entre eux, trempés à l'orthodoxie la plus rigoureuse, refusent de s'interroger sur la nature du leadership exercé par John Turner depuis sa victoire aux dépens de M. Jean Chrétien.

D'autres s'inquiètent, avec une discrétion de moins en moins évidente, de la propension au compromis, de la recherche incessante du consensus qui caractériseraient la démarche de leur chef. Beaucoup plus que le virage constitutionnel, beaucoup plus que l'orientation idéologique, c'est le leadership même de John Turner qui suscite cette inquiétude et qui nourrit l'actuelle fronde.

En un mot, au moment où la Chambre reprend ses travaux, la situation est nettement différente pour chacun des trois leaders. M. Turner jouera son va-tout dans quelques semaines à Ottawa. M. Mulroney voit le temps filer et ses grands projets se défilent, un à un. Seul M. Broadbent peut afficher un certain sursis.

— PAUL-ANDRÉ COMEAU

LETTRES
AU
DEVOIR

■ Sauvons le rail

LE 21 JUILLET dernier, Via Rail célébrait le 150^e anniversaire de la première liaison ferroviaire au pays : en effet, c'est en 1836 que la locomotive construite en Angleterre et roulant sur des rails en bois recouverts d'un feuillard en acier reliait Laprairie et Saint-Jean, au Québec. Nul doute que le rail a contribué à l'édification et à la prospérité économique du Canada. Aujourd'hui encore, le transport de marchandises par voie ferrée demeure rentable et essentiel pour les exportations de matières premières.

La situation est toutefois très différente en ce qui concerne le service passagers, et si aucune amélioration positive n'est apportée très rapidement, le transport public par rail pourrait bien disparaître bientôt. Jusqu'au milieu des années 50, les Canadiens bénéficiaient d'un service voyageurs assez correct : le Canadien fut la dernière véritable innovation du train passager jusqu'à l'avènement des LRC de Bombardier. Depuis cette époque, la construction des routes et grandes autoroutes, l'augmentation du pouvoir d'achat des ménages et leur goût poussé pour l'automobile, le désintéressement progressif, pour ne pas dire l'abandon, du CN et du CP, la baisse constante du public sont des facteurs responsables de la détérioration du service voyageurs par rail.

La création de Via Rail, en 1977, pour prendre en charge le transport voyageur, n'a pas résolu les problèmes : cette société de la Couronne doit faire face à la concurrence avec un équipement complètement désuet; elle doit payer des coûts exorbitants aux deux principales compagnies de chemin de fer du Canada pour emprunter leurs lignes; les subventions de l'État diminuent annuellement, et les problèmes techniques des LRC ne sont pas encore tous réglés. Les Canadiens sont de plus en plus mécontents du non-respect des horaires, du service inadéquat, des trajets trop longs pour atteindre des localités si proches. La baisse de la clientèle amène alors la société à réduire sa fréquence des trains et le cercle est bouclé : baisse de la clientèle — réduction du service — baisse de la clientèle. C'est ainsi qu'à partir du 26 octobre 1986, les fréquences seront de nouveau à la baisse sur le corridor Québec-Windsor, avec abolition de certains trains entre Montréal et Ottawa ou Toronto et entre Toronto et London ou Sarnia.

Pourtant, lors d'un récent sondage, la population canadienne avait son amour pour le train et se disait prête à l'essayer de nouveau, mais elle demandait que la qualité de l'équipement, le respect des horaires et l'échelle de tarification soient mieux adaptés aux exigences de cette fin de siècle. Comme le signalait justement l'ancien président de Via, M. Pierre Franche, en établissant une liaison ferroviaire à grande vitesse entre Montréal, Ottawa et Toronto, le gouvernement pourrait permettre à la société d'éponger son déficit et d'atteindre son seuil de rentabilité. L'expérience française prouve que le rail peut rapidement redevenir un mode de transport rapide, fiable, économique pour des millions de voyageurs. Le TGV (train grande vitesse) qui roule entre Paris, Lyon et Marseille, concurrence avantageusement la voie aérienne et

est devenu la fierté de tout un peuple. Il ne fait aucun doute que nous avons au pays les ressources et les compétences requises pour relever le défi avec succès. Encore devons-nous posséder la volonté politique.

Le gouvernement conservateur a promis de relancer les liaisons transcontinentales lors des élections de 1984. Maintenant, il faut avouer qu'il se traîne les pieds dans cette question du renouvellement des équipements qui demeurent plus que vétustes. Le projet de loi C-97, mort au feuillet avec la récente décision du présent gouvernement de recommander une nouvelle session, doit être fondamentalement modifié et tenir compte des opinions, suggestions et autres commentaires émis par divers groupes/organismes et par la population canadienne.

Le train, mode de locomotion idéal pour des distances sises entre 500 et 1,000 kilomètres, doit recevoir la priorité qui lui revient de droit : le gouvernement Mulroney doit accorder les ressources nécessaires afin que Via puisse se doter de l'équipement et de la compétence requis pour relever avec succès le défi qui l'attend actuellement. Donnons à Via les moyens de jouer pleinement son rôle et aux Canadiens la possibilité de choisir librement le mode de transport le mieux adapté à leurs déplacements. Face à la concurrence des autres modes de locomotion, notamment dans le cadre de la déréglementation aérienne, pour le rail, c'est une question de survie...

— ROGER LEMOINE
Deux-Montagnes, 3 septembre■ La lorgnette
des bien-nantis

Lettre adressée à Mme Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à la Condition féminine

LA FÉDÉRATION des associations de familles monoparentales du Québec est déçue et très frustrée des déclarations de sa ministre de la Condition féminine, parues dans LE DEVOIR du 2 septembre 1986.

Pour nous, une ministre de la Condition féminine est partie prenante pour les femmes. Elle ne s'installe pas inspecteur, enquêteur, délateur. Elle doit garder son rôle qui est essentiellement la promotion de la condition féminine en défendant les dossiers des groupes de femmes devant ses collègues, et non pas se faire le pire des adversaires des femmes.

Cette tactique peut peut-être avoir pour effet d'adoucir l'ire des membres du conseil des ministres ou, à tout le moins, leur enlever les paroles de la bouche. Mais par rapport aux groupes que la ministre est censée représenter au gouvernement, le *feed-back* est très négatif. Vous connaissez les problèmes des femmes mais malheureusement vous les connaissez par l'autre bout de la lorgnette, du côté des bien-nantis.

Nous, les groupes de femmes, régressons au point d'être dans une situation pire que l'indifférence d'autant : c'est d'avoir à se défendre contre qui devait aider, appuyer et surtout comprendre.

En effet, que penser d'une ministre qui s'adresse à nos membres en région pour leur dire qu'elle fait trop pour leurs représentantes provinciales par rapport à leurs besoins immédiats en région. Veut-elle diviser pour régner ?

Le sentiment d'appartenance et de solidarité que les groupes de femmes ont réussi à bâtir leur fait dire : je regrette, madame la ministre, vous n'y êtes absolument pas.

Nous n'avons plus du tout le goût de vous mettre au courant de nos actions. À notre avis vous

avez une côte à remonter, car la côte d'amour est à zéro.

C'est avec tristesse et regret que nous vous faisons part de ces commentaires. Mais vous comprenez que des « Boubou-macoutes » de la part d'un ministre c'est déjà beaucoup trop. Alors de vous, madame la ministre, on attend autre chose.

— CÉLINE SIGNORI
présidente
Montréal, le 15 septembre■ Pauvre de
pauvre français

DIEU, qu'elle fait pitié notre pauvre langue, ces temps-ci ! Les exemples ne manquent certes pas. Mais voici le bouquet, (malodorant, s'entend) ! Je travaille à mi-temps dans une succursale de grand magasin en banlieue de Montréal : qu'elle ne fut pas ma surprise et ma désolation à la lecture de la traduction d'une étiquette sur un havresac d'enfant (pour le pré-scolaire, sans doute).

En voici le côté anglais : « Play Pack, I'm a back-pack. And you can take me with you anywhere : my name is... my owner is... Play packs owners licence. »

Et tenez-vous bien, en voici la traduction ignoble : « Mon ami, je suis un havresac, et vous pouvez me porter avec vous partout. Je m'appelle... Je suis en possession du joust paquets licence et possesseur. »

Si ce n'était si triste, ce serait drôle à se tordre. Je dois ajouter, à la décharge de mes employeurs, que ces étiquettes « coupables » furent très vite retirées. Je crois que le produit provient de « notre belle province ». Sans commentaires !

Dernière petite remarque : Provigo nous envoie ces jours-ci un dépliant qui se nomme : « La circulaire », rédigé moitié-moitié en français et en anglais, sans doute pour faire plaisir au 20 % de la population du Québec qui ne cause pas français. C'est un fait véridique : 99,9 % de mes clients et clientes, (surtout les Grecs et les Italiens) ne comprennent pas un mot de français et le font savoir hardiment. L'Ontario ferait-elle cela pour sa minorité française ? Alors, M. Provigo, je « switcherai » dans un autre magasin.

Ce qu'on est magnanimes au Québec ! Et on voudrait changer quelque chose à notre loi 101 ! Comme écrivait Luc Potvin dans LE DEVOIR du mardi 26 août 86 : « La faiblesse, non merci ! »

— CLAIRE BRUNET
Laval, le 27 août

LE DEVOIR

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, Division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés au 9130, rue Boivin, La-Salle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messagerie Dynamique, division du Groupe Quebecor Inc., située au 775, boulev. Lebeau, St-Laurent.

LIVRAISON À DOMICILE
QUOTIDIENNEMENT PAR PORTEUR:
\$3,25 par semaine
le samedi seulement — \$1,00
Pour information:
à Montréal 332-3891
à Québec (418) 687-2021

Livraison par porteur:
Édition quotidienne 1395 par année
755 6 mois
395 3 mois

Livraison par la poste:
Édition quotidienne 1455 par année
au Canada 795 6 mois
425 3 mois

Pour information (514) 844-3361
Courrier de deuxième classe, enregistrement
numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Les tournants de la SGF

CE N'EST PAS le premier tournant que prend la Société générale de financement (SGF) depuis sa création en 1962. À deux reprises dans le passé, le gouvernement du Québec a redéfini les objectifs de la grande société publique et révisé ses mandats. La réorientation annoncée hier par les ministres Pierre Fortier et Daniel Johnson ne surprend donc pas.

La SGF ne sera plus un holding industriel mais uniquement une société de développement chargée de promouvoir et de réaliser des projets de développement industriel en collaboration avec des partenaires. Cette nouvelle mission réduira le champ d'intervention de la SGF et surtout sa présence dans des secteurs, comme les pâtes et papiers, où son poids était relativement important. La SGF ne pourra plus être propriétaire d'entreprises à part entière. Elle ne sera désormais qu'un partenaire, généralement minoritaire, un initiateur de projets, un « levier » que l'État utilisera pour l'implantation d'entreprises majeures du type de Pechiney à Bécancour.

Le gouvernement n'a pas caché ses prémisses idéologiques : le secteur privé québécois est assez fort pour prendre désormais la relève dans les branches industrielles solidement développées. Pour le reste, dans les domaines où le Québec ne dispose pas d'entreprises assez fortes pour générer la croissance, le

gouvernement doit conserver un outil d'intervention doté de moyens qui sont à la mesure de ses ambitions.

L'argumentation est juste. Certaines des entreprises détenues par la SGF pourraient être cédées au secteur privé sans compromettre leur croissance. C'est le cas notamment des industries papetières, dont la vente, d'ailleurs, devrait être annoncée dans les prochains jours (il s'agit de Dofor, une filiale de la SGF, qui détient 55 % des actions de Donohue et 35 % de celles de Domtar). Mais la situation est différente dans les secteurs qui exigent une forte capitalisation et comportent une plus grande part de risque. Sans l'Hydro-Québec (surtout) et sans la SGF, l'Aluminerie de Bécancour n'aurait jamais vu le jour. D'autres méga-projets sont en voie d'élaboration. Pour tirer son épingle du jeu, le Québec doit donc encore compter sur un levier dynamique et puissant.

Par ailleurs, il y a longtemps déjà que la SGF fonctionne sur une base de rentabilité. La réforme de 1978 prescrivait explicitement que les entreprises devaient être exploitées à des conditions normales de rendement. Cette orientation n'est pas particulière à la SGF. Elle est partagée par la très grande majorité des sociétés d'État dans tous les pays occidentaux. Plus que la privatisation, c'est la « rationalisation » des entreprises qui a le plus marqué la trans-

formation du secteur public au cours des dernières années. Dans un contexte où la concurrence est plus vive que jamais et où l'endettement public atteint des records inquiétants, les gouvernements ne sont plus en mesure de soutenir artificiellement des entreprises.

Malgré cet acte de foi à l'égard de la SGF, on peut se demander si le gouvernement n'est pas en train de lui faire prendre le dernier tournant. Le ministre Pierre Fortier n'a pas caché que la SGF pourrait éventuellement disparaître... quand les grandes entreprises québécoises pourront elles-mêmes susciter le démarrage de projets majeurs et essentiels à notre développement industriel. Mais cette échéance paraît loin à l'horizon, d'autant que, dans l'immédiat, le gouvernement devra résoudre des « cas » difficiles, notamment celui de Marine Industrie, et qu'il continuera d'être sollicité pour prendre à sa charge des entreprises en perte.

En réalité, dans le cadre de sa nouvelle mission, il n'est pas exclu que la SGF joue un rôle plus important que maintenant dans l'ensemble du développement industriel. Ses avoirs et ses revenus pourraient être sensiblement accrus. Peut-être deviendra-t-elle alors une réussite exemplaire, mais néanmoins toujours nécessaire.

— ALBERT JUNEAU

La cour de police en procès

LA COMMISSION de police du Québec a reçu lundi, en Cour supérieure, un coup qui n'est peut-être pas fatal, mais qui la remet en question comme tribunal de police. Son avocat, Me Richard Mongeau, a été prompt à annoncer qu'il contesterait le jugement sévère du juge Ovide Laflamme. Mais, en appel, il faudra des années pour trancher les questions en litige.

Dans une enquête comme celle qui a été ouverte sur la police de Sainte-Foy, on ne peut se permettre pareil délai. Au reste, ce n'est pas la Cour suprême du Canada qui va refaire le service policier de Sainte-Foy. Comment sortir de l'impasse ?

Qu'il y ait eu des éléments douteux et des problèmes sérieux au sein de la sûreté de cette municipalité, c'est l'évidence même. Quand des policiers, à tort ou à raison, s'en prennent à leur service ou à leurs supérieurs, du haut d'une tribune publique, c'est qu'il y a quelque chose de pourri dans leur petit royaume. Et peut-être aussi autour.

Car il n'est pas normal que des policiers ayant des soupçons sur la conduite de certains collègues, ou déplorant le débâclement de leur service, n'aient personne à qui se confier — ni à la Sûreté du Québec, ni à la Commission de police (qui fait des inspections sans rien voir, apparemment, tant que des affaires de meurtres n'éclatent au grand jour), ni au

ministère de la Justice !

Certes, toutes les enquêtes menées par la Commission de police depuis 1969 n'ont pas été inutiles, bâclées ou relâchées. Mais certains cas spectaculaires avaient porté plus d'un observateur à se demander si la Commission avait le mandat qu'il lui fallait et, surtout, si elle avait l'autorité morale et la vigueur voulues pour mener à bien sa mission.

De plus, trop de services et de policiers tentent de se soustraire à l'examen de leurs actes et de leurs méthodes. On trouve chez eux un esprit de corps, une loi du silence et une résistance au contrôle extérieur qui rendent à la fois très difficile et plus impérieux d'y voir de près.

Mais au lieu de bâtir lentement et sûrement sa crédibilité, la Commission aura été prisonnière de plaintes particulières pour lesquelles elle manquait de ressources. Ses aventures du côté du crime organisé auront peut-être aussi contribué à déplacer son centre de gravité. La Commission a réglé nombre de petits cas particuliers, mais elle n'a rien résolu du tout dans les grands services policiers.

La Commission n'est pas seule en cause, faut-il ajouter en toute équité pour ses membres et son personnel. Commissaires et enquêteurs travaillent dans des conditions qui ne sont guère favorables. Les problèmes de mandat de la Commission auront fi-

nalement raison d'elle : faisant partie du système policier, elle ne peut en être le normalisateur, l'inspecteur et le juge tout à la fois.

Aussi le gouvernement n'a-t-il pas à attendre de jugement des tribunaux d'appel pour entreprendre la réforme de la Commission de police. Car quelle que soit la structure que le Québec retiendra pour son organisation policière, il faudra bien que les policiers répondent de leurs actes et qu'ils aient dans cet exercice nécessaire toute la protection voulue.

En attendant, les autorités de Sainte-Foy doivent agir. Si les révélations connues, les faits établis à huis clos, et les propres conclusions que certains policiers et officiers pourraient tirer dans leur cas personnel, ne suffisent pas à éclairer le conseil municipal, on devra reprendre une enquête. La mairesse de Sainte-Foy et le conseil ne peuvent agir arbitrairement.

Or, on voit mal la Commission reprendre ses travaux, même à huis clos, alors qu'elle est devenue partie à un litige avec certains des dirigeants du service policier sous enquête ! Si à la lumière du dossier une simple enquête administrative paraissait insuffisante, il ne restera plus à Québec qu'à ordonner une enquête indépendante, en vertu de la loi générale des commissions d'enquête.

— JEAN-CLAUDE LECLERC

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Pourquoi tolérons-nous l'intolérable ?

LISE DENIS

L'auteur est directrice générale de l'Association des centres de services sociaux du Québec, établissements chargés de l'application de la loi sur la protection de la jeunesse

PENDANT que vous lisez ce journal, 3,300 enfants dont la santé ou la sécurité ont été jugées suffisamment compromises par un proche pour faire l'objet d'un signalement au directeur de la Protection de la jeunesse, attendant qu'un praticien social procède à une première évaluation de leur cas. Sans cette évaluation, pas d'intervention ni de traitement.

Parmi ces 3,300 enfants, plus de 850 ont été abusés physiquement ou sexuellement dont plus de 550 ont moins de 11 ans. S'ils étaient des blessés faisant la queue à la porte des urgences, le scandale serait énorme. Mais leur blessure est cachée, alors on en parle à peine.

Sommes-nous vraiment prêts à accepter une telle situation, avec ses conséquences inévitables, ou allons-nous nous donner les moyens d'y mettre fin ?

Depuis l'adoption de la loi sur la protection de la jeunesse en 1979, le Québec est l'une des sociétés les plus avancées dans le domaine de l'intervention sociale auprès des enfants et des jeunes victimes d'abandon, de négligence, d'abus physiques ou sexuels.

Des intervenants débordés

En confiant à une personne clairement identifiée, le directeur de la protection de la jeunesse (DPJ), le soin d'évaluer les situations où le développement, la santé ou la sécurité d'un enfant seraient gravement compromis et, surtout, en lui donnant les pouvoirs légaux nécessaires pour mettre fin à de telles situations, les législateurs ont clairement démontré leur intolérance absolue face à toute atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale de l'enfance.

Il est vite devenu évident que la société québécoise endossait massivement ces principes. La meilleure preuve en est peut-être l'accroissement dramatique des signalements effectués auprès du DPJ, malgré le caractère exceptionnel d'un tel geste — qui n'existe pas pour les adultes — et les réticences normales que nous partageons tous face à la dénonciation. Le message est clair : la population ne permet pas qu'on touche à ceux qu'elle juge à la fois les plus importants et les plus vulnérables, ses enfants.

Ce large consensus connaît évidemment des lacunes et des dissidences. La pornographie infantile a atteint l'état d'épidémie, l'inceste n'est plus le tabou absolu qu'on con-



naissait, les réseaux de drogue et de prostitution recrutent maintenant chez les tout jeunes. Cela aussi explique la hausse des cas signalés à la DPJ et l'accroissement de la tâche qui en résulte.

Tout cas signalé à la direction de la protection de la jeunesse déclenche un processus complexe d'évaluation et d'enquête. On ne peut se permettre d'intervenir dans une famille, avec le traumatisme grave que cela cause, sans être certain du sérieux des allégations. Cette phase d'évaluation est donc un prérequis incontournable à toute intervention auprès de l'enfant.

Or c'est présentement à cette étape qu'il y a engorgement, d'où les longues listes d'attentes mentionnées précédemment. Dans

l'état actuel des choses, les intervenants sociaux de la DPJ ne sont tout simplement pas en nombre suffisant pour effectuer la tâche particulièrement délicate qui est la leur. Qu'il y ait attente et priorisation des cas, cela est normal dans tout organisme de services public ou privé. Que cette attente touche maintenant des situations extrêmement graves comme les abus sexuels, avec tous les traumatismes qui y sont reliés, voilà qui devient inacceptable.

Le problème n'est pas tellement qu'une telle situation contrevient à l'esprit et à la lettre de la loi, mais qu'elle compromet peut-être à jamais le développement de centaines d'individus, parce qu'ils n'auront pu recevoir à temps l'aide ur-

gente dont ils ont besoin. En clair, en ne nous donnant pas les moyens de répondre à la demande, c'est avec l'avenir de centaines d'enfants que l'on joue.

Que faire ?

À court terme, un redressement budgétaire immédiat s'impose. Comme on l'a fait pour les urgences-santé, il est maintenant devenu impératif d'investir quelques millions supplémentaires dans ce que l'on peut qualifier à juste titre d'urgence sociale. Une telle mesure devrait permettre l'ajout de personnel nécessaire pour éponger des listes d'attente vieilles maintenant de plusieurs mois et pour éviter que de telles aberrations se reproduisent. Mais il faut faire plus.

Les directeurs de la protection de la jeunesse ne peuvent pas agir seuls dans ce dossier. Il est urgent que le réseau social public et communautaire accente sa mobilisation autour de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

En personnalisant la protection de la jeunesse autour du DPJ et en faisant de celui-ci le maître d'œuvre de l'intervention sociale auprès des enfants et des jeunes, il n'était pas dans l'intention du législateur d'enlever aux partenaires sociaux et à la population toute responsabilité dans ce domaine. Le « syndrome de Ponce Pilate » qui consiste à se laver les mains du problème une fois le signalement effectué au DPJ, ne peut à long terme que mener au cul-de-sac et à l'asphyxie du système mis en place par la loi.

Il faut, dans le domaine de la protection de l'enfance et de la jeunesse, mettre en place une collaboration pratique des partenaires du type de celle qui existe présentement au niveau du traitement de la délinquance juvénile. Ce modèle, où les partenaires communautaires et sociaux participent conjointement à la réalisation d'un même objectif, chacun à l'intérieur du mandat et de l'expertise qui lui sont propres, pourrait être facilement adapté à l'intervention auprès des enfants négligés, abandonnés, maltraités ou abusés.

Ces propositions n'ont peut-être rien d'original. Elles ont au moins l'avantage d'être concrètes et facilement réalisables, sans implications monétaires pharamineuses et sans chambardement radical des structures. Elles ont surtout l'avantage de tenter de remédier à une situation qui, déjà intolérable, risque de devenir bientôt hors de contrôle. Les listes de milliers d'enfants négligés, battus, abusés sexuellement, et qui attendent présentement qu'on les aide, constituent beaucoup plus qu'un scandale. Si nous n'agissons pas maintenant, ces enfants risquent de devenir des laissés pour compte permanents d'une société qui n'aura rien voulu voir.

Les parapluies d'Ottawa

SOLANGE CHAPUT ROLLAND

IL FAUDRAIT peut-être que nous achetions quelques solides parapluies pour les offrir à certains libéraux d'Ottawa afin qu'ils puissent collectivement et individuellement se protéger contre les pluies acides d'un sénateur qui se prend pour un gladiateur. François Mauriac a un jour observé ; il n'y a rien de pire et de plus douloureux que les batailles de familles. Il s'y connaît en luttes fratricides, patriarcales et matriarcales, ce grand écrivain pour qui la politique et la passion allaient de pair. Peut-être serait-il lui-même étonné, en son grand âge éternel, d'analyser les pugilats partisans qui se déroulent sur les pelouses de la colline non inspirée des milieux fédéraux comme ils se sont déroulés également au sein de l'Assemblée nationale du Québec.

La vie politique de notre époque ne consiste plus uniquement à désarçonner son adversaire mais à compromettre son partenaire. Souvenons-nous un instant des luttes Ryan-PLQ, Joe Clark-et-l'aile-dissidente du PC, René Lévesque-et-l'aile-dissidente du PQ. Aujourd'hui, c'est au tour de John Turner de voir son dos transformé en jeu de dards. Notre société politique s'amuse-t-elle du spectacle de ces hommes qui s'empoignent verbalement à coups de livres-confidences, de conférences de presse, de rumeurs plantées avec la précision d'une rapière ? Tout ce brassage-camarades est affaire d'hommes, qui se prennent pour des héros alors qu'ils ne sont que des vedettes surgonflées par une importance qu'ils s'obstinent à imaginer alors qu'elle n'existe plus dans les faits et dans la réalité.

Ceux qui ont vécu les dissensions contre le chef, qui ont touché de près à l'incroyable mesquinerie qui se dresse des partisans, des députés anciens ou nouveaux, des ministres, des rivaux contre celui qui un jour a été démocratiquement choisi pour diriger un parti, savent que certaines blessures et injures ne se cicatrisent pas plus qu'elles ne s'oublient.

Parlons net ; ce ne sont pas tous les chefs éconduits qui ont l'allure et l'élégance d'un Joe Clark, devenu sous nos yeux l'homme fort du gouvernement Mulroney et un ministre dont la loyauté ne saurait être mise en doute par qui que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du Parti conservateur. Je connais peu d'hommes ridiculisés et moqués aussi cruellement qu'il le fut, mais je n'en connais aucun qui ait atteint la stature de l'homme d'État pendant que les rires et les quolibets fusaient autour de lui.

En politique, un fait demeure. Il concerne autant les membres d'un parti que ceux des galeries de presse. Les injures, les caricatures verbales ou graphiques, les surnoms méchants et grossiers, les intrigues de palais, les efforts masqués mais musclés pour remplacer l'élu par les déçus, se retournent toujours contre ceux qui ont confondu mesquinerie

et stratégie, ambitions et prétentions. Ceux qui nous dirigent en ce moment ont plus de hauteur que de vraie profondeur, et la plupart s'adonnent avec un art consommé à la triste manie de régler des comptes et pas uniquement en « famille » ; Surtout, sur les places publiques !

Il y a quelques années, le jeu politique se résumait à des échanges vifs, articulés, durs entre les membres du gouvernement et leurs adversaires en Chambre. Aujourd'hui, la palme politique appartient à celui qui gueulera le plus fort contre ses collègues, non pas aveuglément mais volontairement. Plus la brigade et l'intrigue sont visibles et audibles, plus le vedettariat des récalcitrants est porté au nues. Mais, par ailleurs, plus la politique se dévalorise, moins les citoyens lui font confiance. Une tristesse et une lourdeur se dégagent de ces estocades, qui accentuent la dégradation de l'art de gouverner.

À l'heure noire où là-bas des citoyens sont déchiétés parce qu'ils essaient de vivre paisiblement et librement leur jeunesse, leur maturité et leur vieillesse, des hommes d'ici rêvent la dignité démocratique de vivre en paix avec, et entre eux, dans un pays qui a choisi librement, depuis sa fondation, de vivre en paix avec les autres.

Où la politique autorise et favorise les arguments, les affrontements et les déchirements. Mais, quand elle en vient à vicier le climat même d'une certaine courtoisie qui doit être de mise dans les coulisses partisanes, alors il est urgent de changer de cap, de marquer le pas, et de faire taire les pires excès de la rivalité. Ne nous y trompons pas ; ces disputes, cette « déchirure fraternelle » dont j'ai souvent évoqué les échos suite au débat référendaire de 1980, influencent grandement le ton et le style invraisemblable des débats au sein de la Chambre des communes et de l'Assemblée nationale.

Au-delà de raisons dont j'ignore les causes, la démission du président de la Chambre (*Speaker of the House*) souligne l'affaiblissement de la qualité des débats. L'acrimonie généralisée qui, depuis quelques années, corrode les discussions entre députés, ministres, gouvernement, opposition et partisans d'un même parti, finit par dresser tout le monde, contre tout le monde. Les cris remplacent les arguments, les injures se donnent des airs de principes, la vulgarité confond la pertinence des questions et réponses. Le spectacle que nous offrent les deux hautes Chambres, dans lesquelles se déroule le grand ordre ou plutôt désordre politique qui affecte notre société, est lamentable, tant du côté Québec que de celui d'Ottawa.

Est-il encore possible de penser qu'un jour quelqu'un ou quelques-uns auront assez de poids et d'autorité pour prendre les mesures qui s'imposent afin que tout ce beau monde cesse de se tirer dans les jambes afin que nous puissions de nouveau penser que la politique s'épelle aussi avec un P majuscule.

Toxicomanies et suicide en milieu étudiant

RÉPLIQUE

YVES LAMONTAGNE

L'auteur est directeur du Centre de recherche psychiatrique de l'hôpital Louis-H.-Lafontaine

J'AI LU avec beaucoup d'intérêt l'article de Michel Tousignant et de Doris Hanigan, paru dans votre édition du 19 septembre, où les auteurs critiquent l'étude que nous avons publiée dans l'*Union médicale du Canada* sur le suicide et la dépression chez les étudiants de cégep.

La critique des auteurs porte uniquement sur notre haut pourcentage d'idéations suicidaires. Tout d'abord, ceux-ci font une différence entre les idéations suicidaires sérieuses et ce que nous avons appelé des ruminations suicidaires. La question que

nous avons posée dans notre questionnaire était : « Vous est-il déjà arrivé de penser sérieusement à vous suicider ? » En ce sens, il s'agit, à mon avis, d'idéations suicidaires sérieuses ou, dans le langage clinique, de ruminations suicidaires. Il ne s'agit pas ici de faire de la sémantique, mais de se rendre compte que cliniquement les deux termes veulent dire la même chose.

Quant au reste de leur propos, il est correct de croire que nous n'avons pas formulé les questions de la même façon qu'elles l'avaient été dans leur enquête et je suis également d'accord avec leur explication sur les différences d'échantillon, ce que nous rapportons d'ailleurs dans notre texte.

Enfin, lorsque les auteurs rapportent que nous avons conclu sur l'ensemble de la population cégepienne, ils ont certes mal lu l'article. En ef-

fet, dès le début de la section sur les résultats, nous mentionnons que ceux-ci proviennent d'un échantillon bien précis et qui n'est pas aléatoire. Nous mentionnons également dans la discussion que les résultats portent sur les étudiants qui ont participé à l'enquête ; en ce sens, nous n'avons pas conclu que les résultats portaient sur l'ensemble de la population cégepienne.

La critique faite par les auteurs porte donc uniquement sur les ruminations suicidaires, sur les idéations suicidaires sérieuses, devrais-je dire, et montre très bien les différences entre la recherche plus fondamentale et la recherche clinique. En effet, tout bon clinicien dirait sans aucune enquête, que nos chiffres sur les idéations suicidaires ne sont pas dramatiques puisqu'il arrive à toute personne d'avoir au moins une idée suicidaire sérieuse au cours

de sa vie.

Ce qui est beaucoup plus dramatique et ce que nous avons démontré clairement dans notre enquête, tout comme l'a déjà fait l'équipe de Tousignant, est l'incidence des tentatives de suicide chez les jeunes, la relation entre la dépression et le suicide et la présence de l'alcoolisme et des toxicomanies retrouvée dans la population des jeunes suicidaires. Le gros de l'article publié dans l'*Union médicale* porte sur ces variables qui sont beaucoup plus importantes que les idéations suicidaires qui, comme toute, ne font que 11 lignes dans un article de cinq pages à trois colonnes.

Il n'y a donc pas, à mon avis, matière à fouetter un chat : il faut bien plus se poser de sérieuses questions en rapport avec les tentatives de suicide, la dépression, l'alcoolisme et les toxicomanies dans le milieu étudiant. Seules ces variables sont cliniquement valables et peuvent permettre non seulement d'évaluer la situation mais aussi de suggérer des moyens d'évaluation et de traitement pour les étudiants qui ont besoin d'aide afin de contrer ce phénomène alarmant. C'est d'abord et avant tout cet aspect que nous avons voulu aborder avec notre enquête. Il est malheureux que l'équipe de Tousignant n'argumente pas davantage dans ce sens.

Un voyage dans le temps

NOTES DE LECTURE

YVAN LAMONDE

★ Sous la direction de Frances Halpenny et Jean Hamelin, Dictionnaire biographique du Canada, Presses de l'Université Laval, Québec, 1985, 243 p., volume VIII (personnes décédées entre 1851 et 1860)

LE DBC peut être considéré, comme une agence de voyage dans le temps. On peut le lire à petites doses, au chevet, comme un dépliant de voyage entre 1851 et 1860 à Trois-Rivières, à l'île d'Anticosti, à Montmagny ou dans le Grand Nord. Voyage véritable qui ne mène pas que chez les évènements, les premiers ministres ou les grands notables mais qui sort des ghettos traditionnels des dictionnaires biographiques nationaux.

Ce volume VIII du DBC fait certes rencontrer le clan des Viger, l'homme d'affaires Dunn ou de Witt, le philosophe et grand-vicaire Jérôme Demers, la philanthrope Marie-Amable Foretier. Mais il présente aussi les Dumoulin de Trois-Rivières, s'attarde sur le « crieur public

et homme à tout faire » Brown, s'arrête chez le maître carrossier Gingras et reconnaît que le photographe Laurent Vivant s'est bien suicidé.

Le DBC sort de la ville, visite des cultivateurs — Charles Caron, Robert Corrigan, Jean-Baptiste Proulx —, fait faire une tournée de Patriotes — Girouard, Jobin, Kimber, Marchessault et le curé Chartier — et, véritable CIA, dévoile les activités d'espionnage de John Henry au profit du gouverneur Craig. Sortant des sentiers battus par les traditionnels panthéons nationaux, le DBC visite le sorcier Gamache à l'île d'Anticosti et le guide inuit Kallihrua de la région de Thulé.

Le DBC nous présente enfin quelques femmes mais ne nous amène pas chez les Amérindiens du Québec. Certains tours, certaines biographies se révèlent — pour la première fois peut-être — un peu faibles.

Les trois seuls volumes à paraître — VI (1821-1835), VII (1836-1850), XII (1891-1900) — rappellent que cette entreprise d'envergure qu'est le DBC a mené son premier mandat à terme. Avec la Société historique du Canada, l'Institut d'histoire de l'Amérique française et plusieurs autres organismes, on doit souhaiter la poursuite du DBC pour le 20e siècle. Le DBC pourra alors être moins définitif, mais nous saurons de quel continu nous pourrions par la suite partir.

Les formes, les fins de la vie

NOTES DE LECTURE

PIERRE Y. LAURIN

★ Jacques Ruffié, *Le Sexe et la Mort*, Odile Jacob / Le Seuil, Paris 1986, 275 pages

CE LIVRE est remarquable. Il est bon de signaler les rares occasions où un auteur parvient à nous livrer les clés d'un sujet technique et complexe, tout en permettant les quelques frissons que font surgir une lecture plaisante. La thèse de Jacques Ruffié est simple, les buts de son ouvrage modestes. Le sexe et la mort sont deux volets de la vie qui, paradoxalement, sont intimement liés. C'est d'abord par une exploration des premiers moments de la vie sur terre que l'auteur étaye son explication.

À l'époque, la nature assurait le renouvellement de ses composantes par un processus de scission : ses corps se séparaient en deux, et chacune des parties restantes reconstruisait ce qui lui manquait.

L'apparition de la reproduction sexuée est, à n'en pas douter, la plus grande révolution de l'histoire du monde. Le nouveau-né est toujours le « métis » de ses parents, et non pas leur copie conforme. Il a en bagage le patrimoine génétique de l'un et de l'autre de ses géniteurs. Et à cela, Jacques Ruffié joint le principe fondamental d'évolution. Trempé par le milieu et par la nécessité absolue de survivre, le legs génétique qui échoit aux générations successives change constamment et leur assure par le fait même les meilleures chances de pérennité.

Ainsi, la loi de la jungle, cette incessante boucherie, permet le progrès des espèces. Cet écrémage s'applique tout autant aux éléments faibles d'un groupe qu'à une famille entière, mal adaptée à l'environnement ou inadéquatement équipée pour en appréhender les mutations. Cette pulsion de vie se dessine avec clarté lors des rites de reproduction : les combats entre rivaux mâles ne se soldent que très rarement par la mort d'un des protagonistes.

Chez l'homme, cet instinct s'est départi de sa variable strictement reproductrice, attachée aux cycles saisonniers. Grâce à l'intelligence, à la socialisation poussée, au progrès,

« l'homme est toujours prêt, la femme toujours disponible ». En théorie, évidemment. Mais les raisons de la sexualité humaine ont changé, c'est indéniable : les sarrabandes endiablées qu'exécute jour après jour l'humain pour séduire son semblable sont assez éloquentes à cet égard. La contraception aidant, les rapports sexuels et la naissance d'un enfant sont deux choses maintenant dissociables.

« Ce bricolage inventé par la nature » qu'est la sexualité (le mot est d'Albert Jacquard) devient donc, sous la plume de M. Ruffié un phénomène si majeur qu'il lui « apparaît clairement que la plupart des activités (des espèces) à un même but : trouver un ou plusieurs partenaires pour l'accouplement et la reproduction » (p. 123). Ensuite, la mort s'impose, elle, comme l'effet troublant de cette même sélection. Elle permet aux éléments trop faibles d'être écartés et elle confronte la race avec la fragilité intrinsèque de la vie, agaçonnant le constant combat pour la conserver.

Que toutes les personnes intéressées par le sens, les formes et les fins de la vie, investissent incontinent les librairies et réservent à ce livre l'hommage qu'il mérite !



Dès 8 heures!
sept matins par semaine

RENAUD-BRAY
5219 Côte-des-Neiges — (514) 342-1515

SUITES DE LA PREMIERE PAGE

◆ Sommet

Ce rendez-vous islandais, relevé-t-on également à Moscou, aura lieu avant les élections législatives américaines du premier mardi de novembre. Cet événement de politique intérieure américaine, jugé-à-tout-depuis des mois dans la capitale soviétique ne pouvait que reléguer à la fin novembre ou en décembre un éventuel tête-à-tête entre le dirigeant du Kremlin et celui de la Maison-Blanche.

La préparation du « sommet américain » gelée par l'URSS à la suite de l'intervention américaine contre la Libye, le 15 avril, avait repris à une cadence accélérée en août, aussi bien à Moscou qu'à Washington.

Les chefs de la diplomatie des deux pays, MM. George Shultz et Edouard Chevardnadze, s'étaient finalement accordés pour s'entretenir à partir du 19 septembre. Mais leurs efforts se sont trouvés entravés, voire bloqués par les affaires Daniloff et Zakharov.

Ces deux obstacles ayant été franchis, avec peine, lundi matin, après un quatrième entretien entre MM. Shultz et Chevardnadze, Moscou et Washington peuvent reprendre langue au plus haut niveau, dans une atmosphère par ailleurs assainie par l'accord intervenu à Stockholm dans le cadre de la Conférence sur le désarmement en Europe.

◆ Loteries

que son Service de police lui faisait en 1984, ne perçoit guère de différence, ni de nature, ni de caractère, entre des salons de loteries vidéo et ce qu'offrent couramment des casinos à l'étranger. Les répercussions demeurent tout aussi redoutables à ses yeux : croissance de la criminalité résultant d'activités complémentaires telles les prêts usuraires, la prostitution, la vente de stupéfiants, etc.

L'expérience de la ville d'Atlantic City, selon le SPCUM, est concluante : après trois années d'exploitation des casinos, la criminalité avait augmenté de 170 % dans cette localité, contre seulement 10 % pour l'ensemble de l'État du New Jersey.

« La clientèle à faible revenu et les jeunes pourraient être particulièrement touchés par l'exploitation de ces nouvelles formes de jeux et par la criminalité qu'elles engendreront » lit-on dans le texte du comité exécutif.

« Il est essentiel de considérer les implications sociales d'un tel projet et non seulement sa rentabilité » ajoute le comité exécutif.

D'un point de vue municipal, les salons de loteries vidéo n'inspirent rien de bon. Non seulement ces établissements constituent-ils des lieux de désordre, mais ils compromettent la qualité du cadre de vie des citoyens.

« Tous les avantages vont au gouvernement du Québec, et tous les désavantages sont à la charge des municipalités » constate M. Descary. Les revenus supplémentaires de la taxe d'affaires que l'on fait miroiter aux villes ne couvriraient pas, loin de là, les frais accrus de surveillance policière et ne résoudraient pas les problèmes urbains.

À Loto-Québec, on avait pas encore reçu, hier, copie de la résolution de la CUM. Le comité exécutif a communiqué sa résolution au ministre des Finances, M. Gérard D. Lévesque. Le dossier, affirme-t-on à la CUM, est perçu comme une affaire délicate requerrant la plus grande attention.

◆ Élections

Au cinquième tour de scrutin, il était toujours en lice.

Le premier tour de scrutin permit d'éliminer 26 candidatures. Le deuxième et le troisième tour de scrutin en éliminèrent chacun une autre. Les quatrième et cinquième tours autres, si bien qu'au sixième tour, il restait toujours sept candidats en lice.

Il était impossible de savoir la popularité relative de chaque candidat puisque seul le greffier faisait le décompte des voix. Il semblait évident toutefois que les trois favoris étaient le député de Verchères et actuel vice-président de la chambre, M. Marcel Danis; le député de Vancouver sud et ex-ministre des pêches, M. John Fraser; le député de Simcoe-nord, M. Doug Lewis. Parmi les autres candidatures, le seul autre député du Québec était le libéral Marcel Prud'homme.

L'avantage que présentait la candidature de M. Danis consistait outre en une expérience relative de la fonction en son bilinguisme. Avec M. Prud'homme, il était le seul candidat parfaitement bilingue. Cela devait ultimement lui permettre de recueillir le vote des députés francophones qui tiennent à protéger au moins la tradition des présidents bilingues qui prévaut depuis 1957 avec Roland Michener. Cela est apparu comme une nécessité puisque M. Bosley, quoique bilingue, eut mal à partir avec certains mots antiparlementaires qu'il ne connaissait pas. M. Jean-Robert Gauthier hier rappelait une des ces situations en disant qu'il voulait avoir un président qui sache ce que veut dire le mot « putasserie ».

Si le vote francophone se polarisait autour de M. Danis, le vote de l'Ouest semblait par ailleurs se polariser autour de la candidature de John Fraser. L'expérience parlementaire de celui-ci est reconnue par tous et plusieurs voudraient lui manifester leur confiance après les

déboires politiques qu'il a connus. Le report de plusieurs voix vers M. Fraser ou Lewis devait être par ailleurs une façon de manifester leur indépendance d'esprit à l'endroit du premier ministre dont on trouve qu'il privilégie trop le Québec. L'appui de M. Brian Mulroney à la candidature de M. Danis était un secret de polichinelle.

Plusieurs notaient hier qu'en ne choisissant pas M. Danis, les députés allaient par ailleurs briser une tradition remontant à 1936, celle de l'alternance entre présidents francophones et anglophones. Celle-ci fut maintenue strictement jusqu'à 1984. M. Mulroney a choisi de nommer un John Bosley pour succéder à Lloyd Francis qui n'avait pour sa part occupé son siège qu'à peine six mois, succédant à Jeanne Sauvé qui était resté à la présidence quatre ans.

◆ Zakharov

dire s'il y avait eu un vainqueur et un vaincu dans le règlement de l'affaire Daniloff-Zakharov. « Je ne sais pas s'il est utile de discuter sur le point de savoir si c'est un échange ou non. L'important était de trouver une solution et de mettre cette affaire derrière nous, en gardant en vue la tâche essentielle, qui est la normalisation des relations américano-soviétiques ».

Il a rejeté en bloc les accusations d'espionnage portées contre M. Zakharov de même que contre les 25 diplomates soviétiques.

M. Zakharov avait déclaré avant de quitter le sol américain : « Je ne suis pas un espion. Je n'ai rien fait de mal. Je suis reconnaissant à l'Union soviétique de m'avoir fait sortir des États-Unis mais je pars avec des sentiments mitigés ».

Ma détention à New York « ne fut pas une bonne expérience », a ajouté M. Zakharov, précisant qu'il « poursuivrait (en URSS) ses travaux scientifiques ».

Quant à M. Chevardnadze, il a d'autre part indiqué que les citoyens soviétiques n'étaient pas seuls à vouloir émigrer. Il a cité le cas d'un citoyen américain, M. Lupshin, qui avait demandé à émigrer en URSS.

Il s'est prononcé pour des discussions discrètes, à l'écart de la publicité, sur le règlement de ces cas humanitaires.

Revenant sur le prochain sommet Reagan-Gorbatchev, M. Chevardnadze a déclaré qu'il espérait que de « bonnes décisions » y seraient prises. Il a déclaré que Reykjavik fournirait une atmosphère de travail calme et tranquille. En outre, a-t-il dit aux journalistes américains : « Vous avez là-bas une base militaire importante. Nous nous sentirons donc en sécurité ».

Quant au dissident Youri Orlov, il devrait quitter l'URSS bientôt. Les journalistes occidentaux à Moscou se souviennent de M. Orlov comme d'un petit homme rouquin, plein de vie, le regard pétillant derrière ses lunettes. Mais c'est un homme considérablement vieilli qui apparaît sur les rares photographies parvenues à l'Ouest depuis son exil sibérien.

M. Orlov était déjà un ardent défenseur des droits de la personne avant 1976, date à laquelle il prit la tête de la section moscovite de comité soviétique de surveillance des accords d'Helsinki.

Avec Andreï Sakharov, en exil à Gorki, à l'est de Moscou, et Anatoly Chitranisky, échangé cette année contre des espions, M. Orlov est l'un des dissidents soviétiques les plus connus à l'Ouest.

Arrêté en février 1977, il fut reconnu coupable en mai 1978 « d'agitation et de propagande anti-soviétique » et condamné à sept ans de camp de travail et cinq ans d'exil interne — la peine maximale pour une première condamnation.

Il purgea sa première peine dans un camp de l'Oural où, selon sa femme Irina, il a été plusieurs fois isolé pendant des mois pour avoir protesté contre la façon dont il était

ONTARIO:

La Cour à nouveau saisie du problème de l'égalité des droits linguistiques

JEAN-PIERRE PROULX

Le Conseil scolaire de Simcoe et le gouvernement ontarien ont décidé d'en appeler du jugement Sirois, qui le 22 juillet dernier, déclarait que les enfants francophones de Penetanguishene ont « le droit à un enseignement secondaire en langue française dans des établissements d'enseignement français qui soit équivalent à l'enseignement et aux équipements fournis par le conseil scolaire dans les établissements secondaires de langue anglaise ».

Le requérant, M. Jean Marchand, a, en janvier 1984, logé une action à l'encontre du Conseil scolaire alléguant que celle-ci niait le droit constitutionnel de son enfant à recevoir l'instruction dans sa langue. Le conseil scolaire avait refusé en effet d'installer à l'école secondaire française Le Caron des ateliers professionnels et insistait encore en janvier 1984 pour que les étudiants se déplacent en autobus aux ateliers du Penetanguishene Secondary School où l'enseignement leur serait donné en anglais « à moins qu'un professeur francophone ne soit disponible ».

La décision du gouvernement ontarien de se ranger du côté de la commission scolaire dans cette affaire a soulevé une vive réaction à la région est de l'Association française des conseils scolaires de l'Ontario. « Le gouvernement de l'Ontario, a

déclaré sa vice-présidente, Mme Carmen Gervais, devrait déployer des efforts pour donner suite au jugement Sirois, non pas pour le contester devant les tribunaux. Le gouvernement ne peut pas se permettre de nuire à la communauté franco-ontarienne à un moment où il déclare vouloir soutenir celle-ci ».

L'assemblée législative ontarienne a en effet adopté en juillet dernier la loi 75 qui, pour la première fois, octroie aux Franco-Ontariens le droit de gérer leurs écoles à travers les comités linguistiques. En d'autres termes, les représentants des francophones parmi les commissaires ont compétence exclusive sur toutes questions relatives aux écoles françaises.

L'enjeu de l'appel porte sur la notion d'égalité des droits entre francophones et anglophones. Le juge Sirois a pour sa part fait de l'égalité des droits « le cœur de son jugement. La Cour d'appel d'Ontario, rappelle-t-il, a, dans le renvoi de 1984 relatif aux droits constitutionnels des minorités en matière d'éducation, affirmé cet égalité: « The quality of education to be provided to the minority is to be on a basis of equality with the majority », écrivait la Cour.

De la jurisprudence et de l'histoire de l'article 23 de la Charte canadienne des droits, le juge conclut que le requérant « est en droit de recevoir à même les fonds publics une éducation en français pour ses en-

fants. Cela signifie la même éducation que celle qui est donnée à la majorité mais dans l'autre langue officielle. Cela veut dire une éducation pleine et entière et non pas limitée, partielle ou tronquée, qui serait nécessairement une éducation de qualité inférieure, de seconde catégorie ».

Hier le directeur du service juridique du ministère ontarien de l'Éducation, M. Robert Capland, a expliqué au DEVOIR que l'enjeu, du point de vue du gouvernement, était d'abord une affaire de gros sous, et non pas d'abord de nature constitutionnelle car le gouvernement ontarien reconnaît le principe de l'égalité. À cet égard, a-t-il précisé, il s'agit de clarifier deux points: la notion d'égalité est-elle relative et quel est le rapport entre la notion d'égalité que l'on infère de l'article 23 de la Charte canadienne avec celle que l'on retrouve explicitement à l'article 15 de la Charte canadienne.

L'article 15 stipule en effet que les citoyens sont égaux devant la loi. À ce jour, les tribunaux ont refusé de reconnaître la pertinence de cet article en matière de langue d'enseignement des minorités, matière qui est en fait régie par l'article 23.

Cette question fait du reste l'objet spécifique du procès qui se déroule actuellement à Edmonton et dont LE DEVOIR rendait compte la semaine dernière.

Selon une étude du pentagone

Les É.-U. n'entendent rien aux conflits de guérilla

WASHINGTON (AP) — Les rivalités bureaucratiques et l'inaptitude des dirigeants et des services américains à comprendre les mécanismes de la guerre non-conventionnelle rendent les États-Unis incapables de faire face au terrorisme et aux conflits de guérilla, révèle une étude du Pentagone.

« La nature spécifique des conflits d'intensité mineure, la diversité et la complexité des menaces individuelles et collectives, l'incertitude sur notre propre rôle et sur nos objectifs, et les vues conflictuelles ainsi que la diversité des intérêts institutionnels créent une atmosphère qui encourage au mieux la confusion et l'inaction, au pire les erreurs », dit ce rapport préparé par une commission conjointe de l'armée et de l'aviation.

« De nombreux départements du gouvernement des États-Unis ne comprennent pas la nature » des conflits d'intensité mineure, dit le rapport. Ce terme désigne le terrorisme et les guerres de guérilla telles qu'en Amérique centrale, aux Philippines et au Moyen-Orient.

Depuis l'arrivée au pouvoir du président Reagan, le budget des forces spéciales a quadruplé, passant de \$440 millions à \$1,6 milliard US. Mais ces forces spéciales sont sous la coordination de quatre différents services et sont mal vues par les officiers qui n'ont pas d'entraînement pour la guerre non-conventionnelle. On envisage d'unifier ces forces spéciales au sein d'une même organisation. Toutefois, selon le Pentagone, le problème dépasse le manque de coordination.

La puissante machine militaire américaine a été conçue pour en-

gager une guerre nucléaire ou une guerre conventionnelle à grande échelle, en particulier en Europe occidentale. Mais elle n'est pas structurée pour faire face à la situation actuelle qui n'est, dit le rapport du Pentagone, « ni la guerre ni la paix ». « En tant que Nation, nous ne comprenons pas les conflits d'intensité mineure », dit le rapport. « Nous répondons sans unité, nous exécutons mal les actions et nous ne savons pas poursuivre les opérations. Sauf en cas de guerre, nous n'avons ni stratégie ni plan d'ensemble pour faire face à la violence politique ».

La politique américaine est de riposter contre les terroristes qui attaquent des citoyens américains, comme lors du raid en Libye d'avril dernier. L'administration Reagan soutient aussi divers mouvements de guérilla, notamment au Nicaragua et en Afghanistan. Mais il n'y a pas de politique globale, dit le rapport. Le Pentagone estime qu'il faut « mettre au point une stratégie militaire et civile pour défendre nos intérêts menacés par une série de conflits d'intensité mineure dans le monde. Cette politique doit être globale et non pas concentrée sur un conflit particulier. Elle doit intégrer toutes les ressources à notre disposition, militaires et non militaires ».

Le rapport affirme que de nombreuses initiatives ont échoué et cite en exemple l'attentat contre le PC des forces américaines à Beyrouth en octobre 1983 (241 morts), les rivalités intestines qui ont été préjudiciables lors de l'invasion de la Grenade, en 1983, et l'expédition désastreuse en Iran pour sauver les otages américains en 1980.

À SURVEILLER

Causerie : « Méditation en action » avec Jamgon Kongtrul Rinpoche, au 5311 ave du Parc, suite 200, le 1er octobre à 20h. Information : 279-9115.

Rencontres sur les sectes et les gnoses organisées par le Centre Diocésain, 740 boul. Ste-Foy à Longueuil, le mercredi. Information : 679-1100 ou 347-7533.

« Entre-amis Compeer » apporte amitié et support aux personnes ayant des problèmes de santé mentale. Une session d'information aura lieu le 1er octobre à 19h au 3580 Van Horne. Information : 731-0532.

Congrès International sur la radio-télévision 1920-2000, cocktail le 1er octobre à 20h et autres activités. Information : 848-2385.

Soirée de réflexion ayant pour thème « Le sens du couple », organisée par Le Cercle du Graal de Mtl., le 1er octobre à 19h30 au 8305 St-André. Information : 677-8117.

L'Association des locataires de Villerey vous invite à votre assemblée générale, le 1er octobre à 19h30 au 326 Gounod, Mtl. Information : 270-6703.

Rencontres d'information sur la loi d'assurance-chômage, tous les mardis et jeudis après-midi à 1h et le mercredi soir à 7h organisé par le Mouvement Action-chômage au 6839A, rue Drolet, suite 304 (métro Jean-Talon). Information : 271-4099.

Dans le cadre des « Beaux Mercredis » à Longueuil on offre des ateliers de gestalt d'approche légère portant sur l'affirmation affective dans les débuts de relation « au 46 ouest rue Lemoyne. Information : 646-1044.

L'AGIRA de Montréal convie le public à une conférence intitulée : Révolution

en psychologie », le mercredi 1er octobre à 19h30 au 4284 rue Delormier à Mtl. Information : 655-9164.

La Société d'horticulture et d'écologie du Nord de Mtl tiendra sa réunion mensuelle, le 1er octobre au Centre Ste-Odile, 12,055 rue Dépatie à 20h. Information : 872-6016 (15h30 à 21h).

Conférence donnée par le Dr. Lionel Benichou intitulée « L'alcoolisation banale » le 1er octobre à l'Université de Mtl, Pav. 3200, rue Jean-Brillant. Information : 343-6090.

Conférence de M. Philippe Essig, président de la SNCF sur le « TGV et compétitivité » et allocution de M. Jean Drapeau, le 1er octobre à l'Hôtel Bonaventure, Salon Westmount à 12h. Réservation : 281-1246.

Rencontre ayant pour thème « La féminité spirituelle consciente » organisée par La maison de la vie, le 1er octobre de 13h30 à 15h30 au 10,530 Chambord (métro H.-Bourassa). Information : 387-8802.

Epilepsie Montréal vous invite à une rencontre organisée par son comité du secteur Ahuntsic, le 1er octobre à 19h30 au Collège Régina Asumpta, 1755, Francheville, Mtl. Information : 252-0859.

Déjeuner-causerie de la Société pour le progrès de la Montérégie et conférence du ministre d'État aux Transport le 1er octobre au Sheraton le St-Laurent, Ile Charron à 12h15. Réservation : 651-6570.

Conférence de Michel Guay sur la civilisation chinoise, le 1er octobre à 20h à la Bibliothèque de Ville d'Anjou. Information : 352-4440.

L'Ensemble folklorique Moromaguay est à la recherche de danseurs. Les cours débutent le 1er octobre. Information : 376-5036.

NOUS AVONS GUÉRI LE COEUR DE QUELQU'UN QUE VOUS CONNAISSEZ.



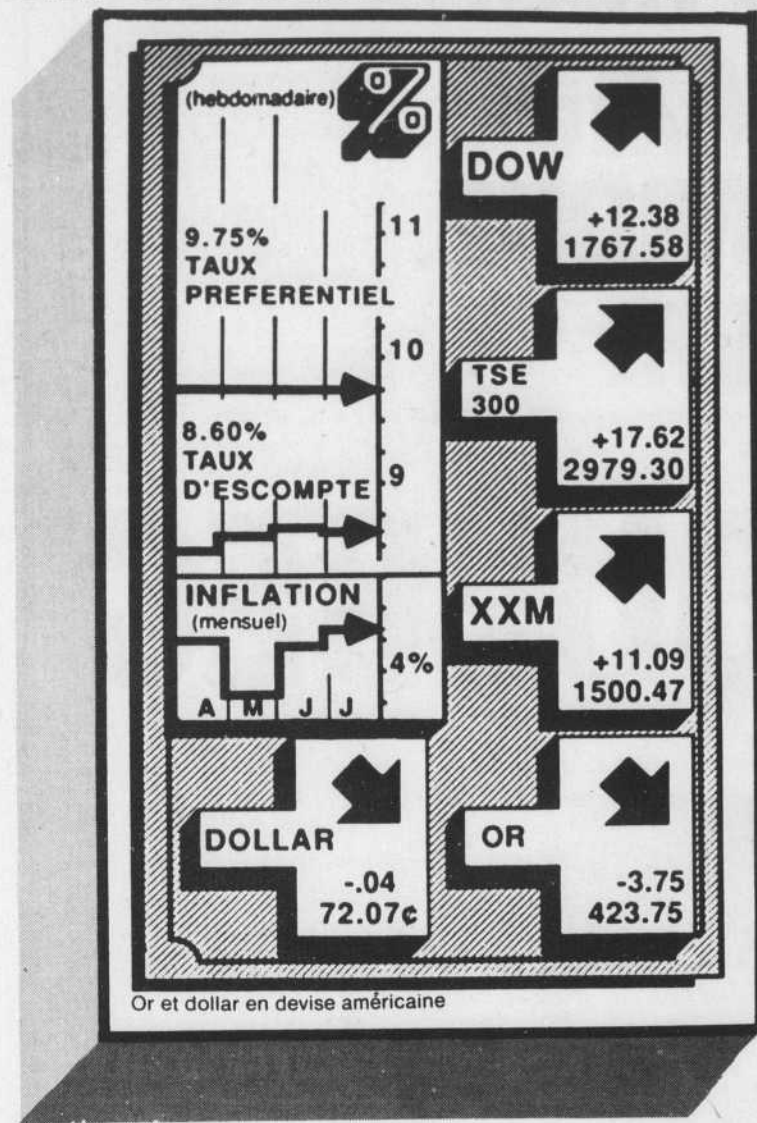
Donnez à la recherche qui a sauvé plus de vies.
La Fondation canadienne des maladies du coeur



UN REGARD NEUF SUR LES AFFAIRES.

LE DEVOIR ESSENTIEL!

EN UN COUP D'OEIL



La SGF canalisera désormais ses énergies vers les projets importants des secteurs majeurs

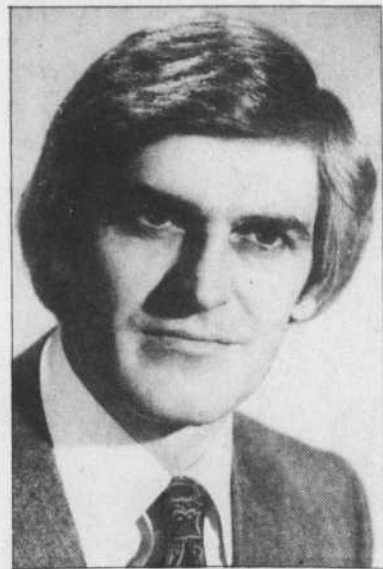
CLAUDE TURCOTTE

La Société générale de financement du Québec (SGF) cessera d'être un conglomérat industriel pour concentrer désormais son action dans la mise sur pied et la réalisation de projets importants dans des secteurs stratégiques majeurs, en complémentarité avec le secteur privé.

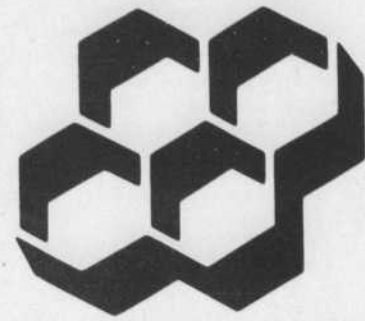
Le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Daniel Johnson, et le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, M. Pierre Fortier, ont officiellement fait l'annonce de cette nouvelle orientation de la SGF, hier au cours d'une conférence de presse à laquelle assistait M. Yvon Marcoux, le remplaçant de M. Jean-Claude Lebel à la présidence de la SGF à compter du 27 octobre prochain.

Il n'est donc absolument pas question pour le gouvernement québécois d'abolir la SGF. Selon M. Fortier, « le conseil des ministres a même décidé en juin dernier que l'option de la privatisation en bloc de la SGF soit rejetée et que cette société d'État soit maintenue et conservée comme outil de développement économique ». C'est le comité conjoint, dont font partie M. Johnson et Fortier, qui a formulé une proposition en ce sens. Depuis juin, le comité a mis toutes ses énergies dans la réorientation de la mission de la SGF. « Son influence sur le développement de l'industrie au Québec peut être déterminante, notamment en ce qui concerne l'intégration en aval dans des activités de transformation secondaire dont les retombées économiques sont encore plus importantes », a soutenu M. Johnson.

Le processus de privatisation de certains éléments d'actif de la SGF est jusqu'à un certain point engagé. C'est le cas notamment pour Dofor, détenue à 90,7 % par la SGF et qui regroupe environ 55 % des actions de Donohue et 30 % des actions de Domtar. Les études stratégiques concernant Dofor sont terminées et le conseil des ministres donnera bientôt



M. Pierre Fortier, ministre délégué aux Finances et à la Privatisation

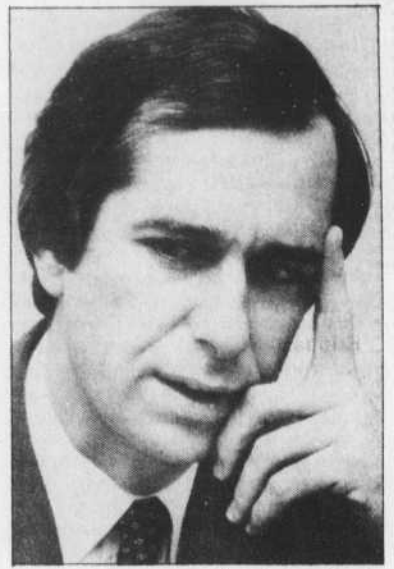


dette à rembourser, c'est-à-dire \$ 40 millions aux banques, et une centaine de millions de dollars, si l'on voulait racheter la participation des actionnaires minoritaires.

Les deux ministres ont expliqué qu'il n'est plus nécessaire que la SGF soit un conglomérat pour assurer une présence québécoise dans l'économie, puisque « les objectifs de la Révolution tranquille, soit l'implantation dans le secteur industriel et la création d'emplois pour les cadres francophones, ont été dans une grande mesure atteints ».

Cependant, comme l'a formulé M. Johnson, « le gouvernement demeure appelé à participer à la réalisation de projets industriels dont l'envergure, le niveau de risque et la volonté des partenaires nécessitent sa présence. La SGF doit continuer à assumer ce rôle qu'elle a d'ailleurs joué efficacement dans le passé. Sa participation au projet de l'Aluminerie de Bécancour illustre bien le rôle qu'elle doit poursuivre ». Les deux ministres ont affirmé qu'il n'est pas question que la SGF se retire d'ABI pour le moment, puisqu'il s'agit d'un investissement très rentable et que la SGF va certainement favoriser la construction d'une troisième série de cuves d'électrolyse, tel que prévu dans le plan initial.

Dans l'immédiat, la SGF doit présenter d'ici à la fin de l'année, comme elle doit d'ailleurs le faire chaque année, un plan de développement faisant état des stratégies à mettre en oeuvre en vue d'assurer la réalisation de sa mission ; ce plan



M. Daniel Johnson, ministre de l'Industrie et du Commerce

est déjà en cours de préparation. En fait, la SGF a déjà à l'étude un certain nombre de projets concrets d'investissement dans les secteurs de l'électrometallurgie et de la pétrochimie. On a même donné la liste précise de ces projets, dont l'ampleur financière, le niveau d'avancement et l'échéancier varient.

Ainsi, en électrometallurgie, les projets consistent en une usine de transformation d'aluminium, une usine de ferroalliages et la troisième série de l'Aluminerie de Bécancour. En pétrochimie, on parle d'une usine forte consommatrice d'éthylène en aval de Pétromont et d'une usine d'engrais azoté. Le gouvernement et la SGF considèrent comme probable la réalisation de certains de ces projets d'ici à deux ou trois ans, en collaboration avec des partenaires du secteur privé. Un troisième grand secteur stratégique de développement retenu par la SGF est celui de la biotechnologie. La SGF possède

Voir page 12 : SGF

LES AFFAIRES ...EN QUELQUES LIGNES

JOCELIN DUMAS

■ Cascades ne prolonge pas son offre d'achat des actions de Donohue

M. Bernard Lemaire, président de Cascades inc., a déclaré hier à l'agence de nouvelles Dow Jones que sa société n'a pas l'intention de prolonger son offre d'achat de \$ 29,87 par chacune des 8,5 millions d'actions de Donohue inc. détenues par Dofor inc. L'offre est échu depuis 16 heures hier après-midi.

« C'est terminé pour maintenant », a indiqué M. Lemaire, ajoutant qu'une nouvelle offre pourrait être déposée « dépendamment des conditions de la vente ».

M. Lemaire estime en outre avoir atteint l'un de ses objectifs, soit de presser le gouvernement à préciser « le plus vite possible » ses intentions quant à l'avenir des participations qu'il détient au capital-actions des sociétés Donohue inc. et Domtar inc.

Le gouvernement du Québec a fait part hier de son intention de se départir de ces participations.

■ Cambior augmente la capacité de traitement de la mine Doyon

Cambior inc. et Minerais Lac Itée, partenaires à part égale dans l'exploitation de la mine Doyon dans le Nord-Ouest québécois, ont annoncé hier leur décision d'augmenter la capacité de l'usine de traitement de la mine Doyon à 3,300 tonnes par jour alors qu'elle était auparavant de 1,500 tonnes par jour.

Le coût estimé de l'expansion de l'usine de traitement qui devrait entrer en production à la fin de 1987 est de \$ 16 millions. Rappelons que le projet d'investissement global de \$ 40 millions a été mis sur pied il y a déjà trois ans en vue d'activités souterraines dans la zone principale et dans la nouvelle zone ouest. La production de la mine pour l'année 1986 devrait atteindre 210,000 onces d'or.

■ La fusion Alliance-Industrielle est entérinée par ses membres

Les membres de l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie, et ceux de l'Alliance, compagnie mutuelle d'assurance-vie, ont entériné le principe de la fusion des deux compagnies d'assurance lors d'assemblées spéciales tenues hier simultanément à Québec et à Montréal. Des démarches officielles seront immédiatement entreprises pour concrétiser la fusion des deux compagnies et donner naissance à une société de gestion. La nouvelle compagnie d'assurance sera connue sous le nom de l'Industrielle-Alliance, compagnie d'assurance sur la vie. La société de gestion portera le nom de La corporation financière Alliance-Industrielle.

■ Steinberg investit \$ 10 millions

La société Steinberg inc. a indiqué qu'elle investirait plus de \$ 10 millions dans la conversion de ses supermarchés de la ville de Québec au concept *Le super marché*. L'annonce en a été faite hier matin par M. Alain Germain, vice-président de groupe et directeur général de la division des supermarchés Steinberg. Ce dernier a indiqué qu'à ce jour la réponse de la clientèle au nouveau concept a été très favorable et que Steinberg prévoit introduire la formule dans tous ses magasins de la région de Québec d'ici à la fin de l'exercice en cours.

■ Cantrex émet des actions RÉA

Groupe Cantrex inc. a déposé un prospectus provisoire auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec relativement au placement d'unités formées chacune d'une action subalterne comportant droit de vote et d'un bon de souscription. Les actions offertes seront admissibles au régime d'épargne-actions et donneront droit, pour 1986, à une déduction de 75 % de leur coût d'acquisition.

Groupe Cantrex inc. est une entreprise de services qui agit comme intermédiaire entre marchands membres et fournisseurs dans les secteurs du meuble et de l'électroménager, des appareils électroniques ainsi que des couvre-planchers et d'autres produits servant à la décoration. Avec un réseau comptant plus de 500 points de vente dans l'Est du Canada et un volume d'achats excédant \$ 200 millions, elle est l'une des entreprises canadiennes les plus importantes dans ce domaine.

■ Cogeco acquiert la station CFGL-FM

Le président et chef de la direction de Cogeco inc., M. Henri Audet, et le président de Stéréo Laval inc., M. Roland Saucier, ont annoncé que la station radiophonique montréalaise CFGL-FM se joint au Groupe Cogeco. Aux termes d'une entente conclue hier, Cogeco se portera acquéreur de l'actif de la station. Le montant de la transaction, sujette à l'approbation du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), n'a pas été dévoilé.

Bois d'oeuvre : la ministre Carney formule l'offre finale du gouvernement canadien aux États-Unis

PIERRE APRIL
de la Presse Canadienne

OTTAWA — La ministre du Commerce extérieur, Mme Pat Carney, a annoncé hier que le gouvernement canadien avait fait parvenir une note diplomatique à l'administration américaine en vue de négocier dans les plus brefs délais une entente entre les deux pays dans le dossier du bois d'oeuvre.

La ministre a immédiatement déposé à Washington le sous-ministre adjoint aux Affaires extérieures, M. Donald Campbell, auprès de son homologue américain, M. Alan Woods,

pour expliquer l'offre finale du gouvernement canadien.

C'est en espérant mettre un terme aux attaques de l'industrie américaine à l'endroit des producteurs canadiens que le gouvernement a finalement accepté de négocier plutôt que d'attendre les résultats de l'enquête et la décision du ministère du Commerce des États-Unis.

« Cette proposition finale, a précisé Mme Carney, a été mise au point avec l'entière collaboration des provinces et en étroite consultation avec l'industrie et les syndicats canadiens. »

Pour Mme Carney, c'est là l'ultime

effort majeur pour éviter les attaques constantes contre les exportations canadiennes et, du même coup, pour ne pas risquer une décision défavorable et plus dommageable encore à l'industrie canadienne.

Les quatre provinces — Colombie-Britannique, Québec, Ontario et Nouveau-Brunswick — mises en cause par les producteurs américains de bois-d'oeuvre ont elles-mêmes proposé de réviser leurs politiques de gestion des forêts, d'augmenter les droits de coupe et de réduire la pression provenant du sud.

En cédant aux Américains, qui réclamaient des droits de coupe plus

élevés, les provinces et le gouvernement fédéral s'attendent à ce que ces derniers retirent leur requête avant la détermination préliminaire de subventions par le ministère du Commerce dont la décision devait être connue le 9 octobre.

« Il faut aussi, a ajouté Mme Carney, que l'industrie des États-Unis nous donne l'assurance que les entreprises de ce pays ne chercheront pas à obtenir des mesures législatives restrictives contre les exportations canadiennes. »

« C'est notre seule offre, a poursuivi la ministre, et elle est faite sous

Voir page 13 : Offre finale

Le vice-président aux finances, M. Milburn Engleman, précise

Des \$ 210 millions US promis en subventions, Bell Helicopter a effectivement reçu \$ 130 millions US

JEAN CHARTIER

La société Bell Helicopter Textron a reçu jusqu'à maintenant \$ 130 millions US sur un engagement financier de \$ 210 millions US en subventions totales de la part des gouvernements canadien et québécois.

Le vice-président aux finances de Bell Helicopter Textron Canada, M. Milburn Engleman, a précisé hier au DEVOIR qu'au mois d'août Bell Helicopter avait acheminé des factures de dépenses remboursables de \$ 187 millions aux deux gouvernements, et comme il y a un délai de 60 jours entre les factures et les paiements, \$ 177 millions ont jusqu'à maintenant été payés. Le gouvernement canadien a payé 60 % de ce montant et le gouvernement québécois a défrayé 40 %.

Le contrat signé avec le gouvernement canadien s'est fait pour des contributions monétaires totalisant \$ 210 millions US au taux de change en cours durant 1982. Le dollar canadien valait alors 82 cents US et ce taux était spécifié au contrat.

Il reste donc aux deux gouvernements quelque \$ 80 millions US à verser. Ceux-ci ne sont pas en dollars US de 1986, à savoir 72 cents au dollar canadien, mais plutôt à 82 cents au dollar canadien, tel qu'en 1982. En conséquence, les gouvernements ont \$ 105 millions CA à verser en vertu de cet engagement. Toutefois, en raison des clauses escalatoires inflationnistes, ces \$ 105 millions sont pré-



La construction du 212, un des quatre appareils qui seront fabriqués à Mirabel, débutera dans six mois.

sentement évalués à \$ 140 millions d'après la compagnie BHTC. La compagnie gagne à \$ 35 millions CA, et ceci est à réévaluer d'ici à 1990 en rapport avec l'inflation.

Le paiement de ces subventions à venir a été lié dans le contrat signé au développement du modèle bimoteur 440, qui a été abandonné et remplacé par la mise au point du modèle 400 A, beaucoup plus tard que prévu. En revanche, la compagnie a remplacé sa position fort réservée en regard de la mise au point des hélicoptères par des additions aux contrats alloués aux sous-traitants. Bell Helicopter Textron a en effet déjà con-

tacté plus de 150 sous-traitants éventuels au Canada et ce nombre est susceptible d'augmenter. Il reste à voir quelle sera la totalité de la sous-traitance en 1990.

Le vice-président aux Finances de Bell Helicopter Canada explique donc que les \$ 275 millions CA annoncés en 1983 sous forme de subventions n'ont pas été amplifiés par de nouvelles subventions, mais que les clauses escalatoires font plutôt évaluer présentement le contrat de 1983 à \$ 325 millions CA dans ses livres à l'heure actuelle. Ceci sera révisé au fil des événements.

Les débours envisagés par la com-

pagne ont pour leur part été augmentés de quelque \$ 65 millions CA à \$ 370 millions CA pour les fonds auto-générés. Comme ces débours sont pour la plupart à venir, la compagnie n'ayant versé jusqu'à présent que \$ 84 millions CA, le taux de change lui apparaît nettement plus avantageux qu'en 1982 pour ses dollars US. Les investissements US n'ont en réalité pas augmenté par rapport à ce qui était envisagé en 1983 quand on établissait le taux de change à 82 cents US pour un dollar CA. Par contre, les investissements en dollars US ont connu un bond. Les Texans y gagnent donc sur les deux plans.

DÉPÔTS GARANTIS

10 1/4 %
5 ans
intérêt annuel
9 %
2 ans
intérêt annuel
Taux sujet à confirmation.

25000 \$

25 000 \$ à gagner!
Grand prix de 10 000 \$, deuxième prix de 2 000 \$
4 prix de 500 \$, 44 prix de 250 \$

1/4 % + sur les dépôts garantis simplement en faisant déposer les intérêts du dépôt dans un compte d'épargne du Trust Général. Détails complets du concours aux succursales. Le concours prend fin le 29 novembre 1986.

ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!



Succursales: Laval, Place du Carrefour: 682-3200
Pointe-Claire, 955 Boul. St-Jean: 694-5670
Ville Mont-Royal, Centre Rockland: 341-1414
Outremont, 1, Vincent d'Indy: 739-3265
Mtl Place Ville-Marie, Galerie des Boutiques: 861-8383
Mtl University, 1100, University: 871-7200
Anjou, Place d'Anjou: 355-4780
LaSalle, Carrefour Angrignon: 366-0730
Rive-Sud, Place Portobello: 466-2500

FONDS DE PLACEMENT*

Actions canadiennes	12,1%
Obligations	21,7%
Hypothèques	12,7%
Actions américaines	37,8%

*Rendement du 1^{er} septembre 1985 au 31 août 1986.

Pétrole : le retrait de la taxe fédérale se veut symbolique

OTTAWA (PC) — Même si, à compter d'aujourd'hui, la taxe fédérale sur les revenus du pétrole et du gaz est éliminée, les analystes estiment que son retrait est essentiellement symbolique et ne constitue pas la panacée aux problèmes d'une industrie pétrolière ébranlée par la chute des prix mondiaux du brut.

« Nous ne nous attendons sûrement pas à une reprise pour l'année prochaine, soutient M. Robert Reid, un analyste en matière d'énergie. Nous entrevoyons seulement un ralentissement du déclin », ajoute-t-il.

À Ottawa, on prévient que toute aide supplémentaire devra provenir des provinces, en l'occurrence de l'Alberta, qui produit 80 % du gaz et du pétrole canadiens.

Le retrait de la taxe annoncé le 4 septembre dernier par le ministre de l'Énergie, M. Marcel Masse, coûtera au fédéral entre \$ 800 millions et \$ 1,5 milliard pour les deux prochaines années.

Cette solution coûteuse pour le gouvernement n'en soulagera pas pour autant les sociétés pétrolières, disent les experts : elle ne fera qu'améliorer de façon marginale les capacités de financement des grandes entreprises pétrolières.

Environ 45 entreprises payaient cette taxe — un prélèvement de 10 % leur était imposé sur les revenus aux puits, sans qu'on tienne compte des coûts d'épuisement des ressources, de la dépréciation, des frais d'intérêts ou des dépenses d'exploration. Dans les faits, le paiement de la taxe ne concernait qu'entre les 10 à 15 plus grandes entreprises.

L'amélioration de la capacité de financement des pétrolières aidera peu une industrie devant faire face à une monumentale baisse de \$ 500 milliards de ses revenus. Les prix du pétrole ont chuté de moitié depuis un an et les analystes n'en prévoient pas le relèvement.

L'industrie a grandement besoin d'aide, disent-ils, et celle-ci pourrait venir des provinces sous forme d'une baisse dans les redevances que les sociétés doivent leur verser, bien que cela ne soit pas suffisant pour solutionner le problème du cours mondial du pétrole. De toute façon, on s'attend à ce que les compagnies réduisent leur budget de façon significative pour l'année 1987.

Une autre solution envisagée consiste en un programme conjoint (Ottawa-province) de stabilisation des prix, par lequel les entreprises recevraient une compensation pour les pertes de revenus, dans la mesure où les prix mondiaux se maintiennent sous la barre des \$ 20 US le baril.

Le ministre albertain de l'Énergie, M. Neil Webber, donne jusqu'au mois d'octobre au gouvernement fédéral pour appuyer cette proposition, à défaut de quoi son gouvernement envisagera une solution d'aide unilatérale. Le ministre avait auparavant indiqué qu'avec un déficit annuel de \$ 2,5 milliards, l'Alberta ne pouvait se permettre de réduire ses redevances, qui lui fournissent 25 % de ses revenus.

Mais il semble bien que l'aide unilatérale des provinces sera la seule solution. Un observateur à Ottawa a clairement fait savoir que c'était « à leur tour ».

◆ SGF

déjà une filiale qui s'appelle Bio-Méga inc.

Parmi les filiales dont la SGF voudra se départir, il y aura sans doute Marine Industrie Itée dans laquelle elle a une participation de 65 %. M. Johnson a mentionné hier que le comité conjoint n'a pas retenu les chantiers maritimes pour faire partie des secteurs stratégiques majeurs. Il ne retient pas davantage les pâtes et papiers, « un secteur où la plupart des grands projets de développement sont réalisés et qui a atteint une certaine maturité », ce qui ne diminue en rien son importance pour le développement économique du Québec, précise-t-on, dans un document de la SGF.

La réorientation actuelle de la SGF constitue le troisième changement majeur depuis sa création en 1962. Le premier tournant est survenu en 1973 avec le rachat des actions du public et le deuxième est arrivé en 1978 avec un rôle de conglomérat industriel.

PROVIGO INC.

AVIS DE RACHAT TOTAL

Aux détenteurs des débetures 9,50% à fonds d'amortissement, Série B, échéant le 15 juillet 1991.

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNE qu'en vertu des dispositions d'une convention de fiducie en date du 15 janvier 1965 et d'un premier acte de fiducie supplémentaire en date du 15 juillet 1971 intervenus entre Provigo Inc. (la "Compagnie") et Trust Général du Canada, à titre fiduciaire, la Compagnie rachètera par anticipation le 14 novembre 1986 (la "date de rachat") toutes ses débetures 9,50% à fonds d'amortissement, série B, en circulation à la date de rachat, à leur valeur nominale plus une prime de 1,25% de la date valeur nominale et l'intérêt couru et impayé jusqu'à la date de rachat.

Tous les détenteurs desdites débetures devront présenter et remettre leurs débetures pour paiement, à la date de rachat, à toute succursale du Canada de la Banque Nationale du Canada, au choix du détenteur, avec y attachés tous les coupons échéant après la date de rachat, s'il en est.

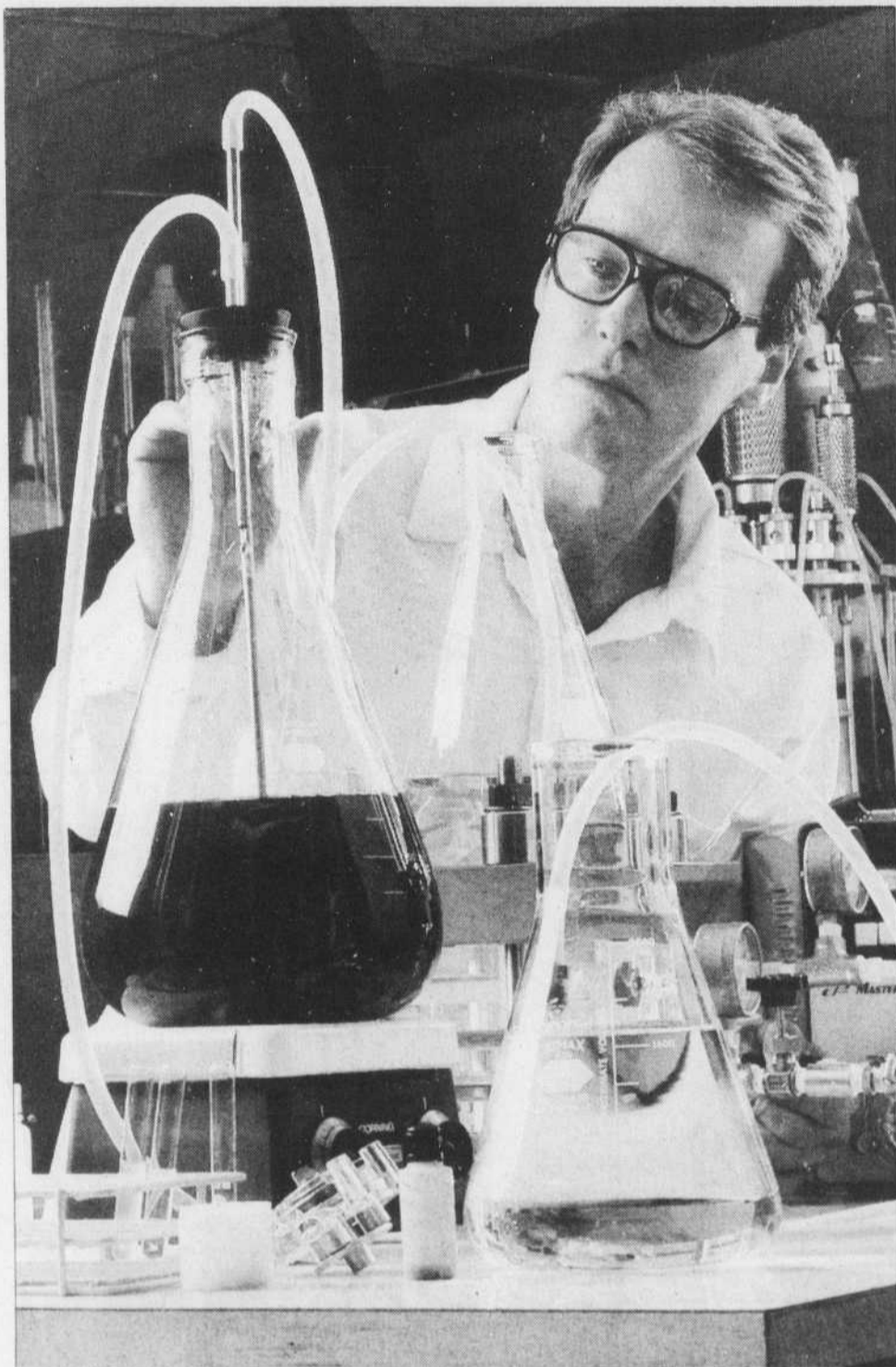
Lesdites débetures cesseront de porter intérêt à compter de la date de rachat.

DONNÉ à Montréal, ce 25 septembre 1986.

PROVIGO INC.
Par TRUST GÉNÉRAL DU
CANADA
Fiduciaire

VENDREDI LE 3 OCTOBRE, NE MANQUEZ PAS LA PROCHAINE ÉDITION DU MAGAZINE LE DEVOIR ÉCONOMIQUE. NOTRE DOSSIER:

LA R & D AU QUÉBEC



Cette édition fait le point sur l'implication économique de la recherche scientifique au Québec. L'impact du contrat de Paramax, le financement de la recherche, l'industrie pharmaceutique, le rôle des sociétés d'ingénierie et des gouvernements sont décortiqués et analysés sous vos yeux.

Et toujours nos chroniques régulières:

ENTREVUE: Rémi Marcoux, président du Groupe Transcontinental, G.T.C. Ltée

BOURSE: Leur crack c'est le fric

BOURSE: Les Québécois découvrent le plaisir de l'argent maudit

MANAGERS: Établir une stratégie... et suivre son plan

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE. Magazine

Inclus gratuitement dans Le Devoir du vendredi 3 octobre. Non-disponible en kiosque.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'École des HEC contribue au développement de contacts d'affaires Québec-New York

JOCELIN DUMAS

Dans le cadre d'une entente conclue avec l'université Pace de New York, l'École des Hautes études commerciales de Montréal (HEC) contribuera à multiplier les occasions de rencontres entre les gens d'affaires québécois et américains.



gens d'affaires de la région de New York, viendront séjourner à Montréal pendant une dizaine de jours, comme ils le font chaque année à Washington et à Paris.

Ces séjours, qui réuniront un petit groupe de participants, permettront l'établissement de contacts entre gens d'affaires de New York, de Montréal et de l'ensemble du Québec.

Un programme semblable pourra être mis au point pour les étudiants des HEC afin de les familiariser avec le milieu d'affaires de New York.

Notons que la première conférence organisée conjointement par HEC et Pace portera sur « les stratégies et occasions commerciales dans les industries nord-américaines de services financiers » et sera tenue à New York le 14 janvier 1987.

On y retrouvera, à titre de conférenciers invités, des noms bien connus du monde des affaires, comme M. Rowland Frazee, président sortant de La Banque Royale du Canada, M. William Mulholland de la Banque de Montréal, M. Howard MacDonald de Dome Petroleum et M. Claude Castonguay du Groupe La Laurentienne.

On souligne dans un communiqué que HEC et Pace ont beaucoup d'affinités entre elles, toutes deux offrant des programmes d'études réputés et étant fortement identifiées à leurs milieux d'affaires respectifs.

La Lubin Business School qui fait partie de Pace compte parmi les écoles de gestion les plus fréquentées, accueillant 8,000 étudiants dans ses programmes de 1er cycle et près de 5,000 dans son seul programme de MBA.

L'École des HEC accueille aussi annuellement au-delà de 8,000 étudiants.

La collaboration HEC-Pace se traduira aussi par des échanges d'étudiants de maîtrise ou de doctorat. On prévoit, par exemple, que les étudiants du programme Executive MBA de Pace, tous des

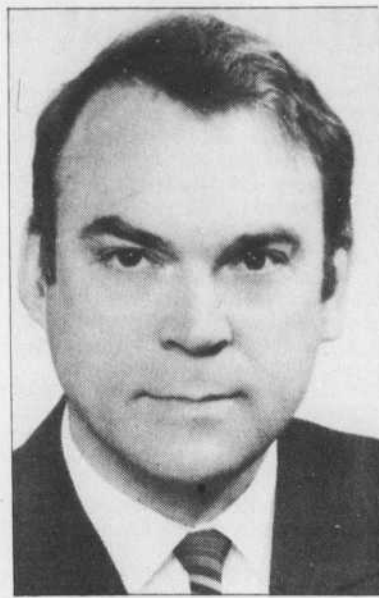
Émission d'actions d'environ \$ 9 millions de Sodarcan Dale-Parizeau veut doubler ses ventes en 5 ans

PAUL DURIVAGE

Dale-Parizeau inc. n'aura pas de difficulté à trouver un usage à la part qui lui reviendra des \$ 8 à \$ 10 millions que sollicite présentement du public la société-mère, Sodarcan inc. La plus importante entreprise autochtone de courtage d'assurances au Canada s'est donné en effet pour objectif de doubler de taille d'ici à cinq ans en s'implantant dans toutes les villes canadiennes de plus de 40,000 habitants.

Au cours d'une présentation à la presse financière hier, le président et chef de la direction de l'entreprise montréalaise, M. Pierre Chouinard, a expliqué que la taille actuelle de l'entreprise lui commandait de viser la totalité du marché canadien de courtage d'assurances. Selon Statistique Canada, il se trouve 87 municipalités au Canada comptant plus de 40,000 âmes. L'entreprise assure actuellement sa présence dans 37 d'entre elles. C'est donc 50 bureaux qu'il lui faudra établir, ou acquérir, d'ici à l'échéance fixée.

La direction de l'entreprise n'a pas



M. Pierre Chouinard

encore établi la stratégie qu'elle emploiera pour arriver à ses fins. On songe par ailleurs sérieusement à

procéder par acquisition, le marché étant à toutes fins pratiques saturé.

M. Chouinard a par ailleurs expliqué qu'il suivait de très près l'expérience du centre d'assurances-conseil qu'elle vient tout juste d'implanter au cœur du centre-ville de Montréal. Le centre du boulevard de Maisonneuve se veut une boutique sur la rue où est offerte selon des horaires très étendus une vaste gamme de produits d'assurances et certains services financiers par l'entremise de conseillers spécialisés. Si l'expérience s'avère concluante, elle serait vite répétée ailleurs au Québec de même qu'à Toronto et sa région.

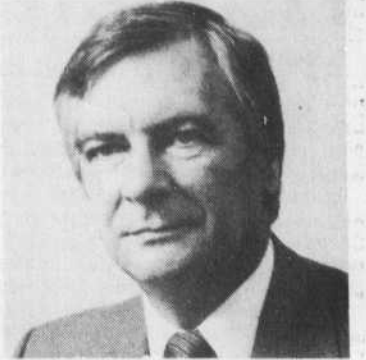
Selon M. Chouinard, l'objectif premier est de se rapprocher le plus possible de la clientèle. On estime que près de 60 % des Canadiens régissent présentement leurs affaires d'assurances par téléphone.

Née du regroupement des activités de Dale & Compagnie ltée et de Gérard Parizeau ltée en 1980, Dale-Parizeau a réalisé l'an dernier des revenus de \$ 45 millions, représentant \$ 300 millions de primes d'assurances. L'entreprise emploie présentement près de 850 personnes.

aqpfis

association québécoise de planification fiscale et successorale

RÈGLES D'INTÉGRATION



M. Charles Pelletier

CARON, BELANGER/CLARKSON, GORDON M. Pelletier analysera l'évolution du concept de l'intégration de l'impôt sur le revenu des corporations et de leurs actionnaires, et les planifications à la disposition du contribuable-actionnaire et de l'actionnaire-employé.

De nombreuses autres conférences sur des sujets touchant la planification fiscale et financière seront traitées lors du

CONGRÈS ANNUEL

Hôtel Reine Elizabeth (MU) Mercredi, jeudi et vendredi les 8, 9 & 10 octobre 1986



RENSEIGNEZ-VOUS AU: (514) 845-3124

AVIS DE NOMINATION



M. Yves Sanssouci

M. Yves Sanssouci, directeur général du collège Edouard-Montpetit, à Longueuil, a été élu président de l'Association des collèges communautaires du Canada, lors du Congrès '86 de l'ACCC qui se tenait à Calgary au mois de mai.

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales, M. Sanssouci est membre de Conseil d'administration de cette association depuis 1983. Il était, en outre, membre de l'exécutif et président du Comité consultatif du programme international de l'ACCC. À ce poste, il s'est attaché à promouvoir des projets éducatifs dans divers pays d'Afrique et d'Amérique du Sud.

Au cours de l'année 86-87, M. Sanssouci souhaite mettre l'accent sur le soutien à apporter aux collèges dans leurs efforts de participation au développement socio-économique de leur région, sur la consolidation des liens entre ces établissements ainsi qu'avec le secteur privé dans la réalisation de projets conjoints sur la participation des collèges membres à la définition des grandes orientations de l'Association de même que sur son rôle au sein des organismes tant Canadiens notamment sur la question de la planification des emplois pour les finissants.

Une cinquantaine de coopératives internationales d'assurances se réunissent en congrès à Québec

QUÉBEC (PC) — Les représentants d'une cinquantaine de coopératives d'assurances venant d'une trentaine de pays sont attendus au congrès de trois jours de la Fédération internationale des coopératives d'assurances — FICA — qui commence ici aujourd'hui.

Leurs hôtes seront quatre sociétés québécoises : La Sauvegarde, le Groupe Desjardins assurances générales, Les Coopérants et l'Assurance-vie Desjardins.

C'est la première fois que se réunit au Québec la FICA, une association affiliée à l'Alliance coopérative internationale qui remonte à 1922 et dont le siège social est installé à Manchester en Grande-Bretagne. Elle regroupe 82 coopératives appartenant à 37 pays répartis sur cinq continents.

Un représentant du Canada, M. Oscar Mercure, président de l'Assurance-vie Desjardins, fait partie de son exécutif de neuf membres. Son président actuel est M. John Fisher, président de la Nationwide des États-Unis.

Certaines de ces coopératives sont très importantes, a noté M. Mercure, au cours d'une conférence de presse, soulignant que les sociétés membres de la FICA ont perçu en 1984 un montant brut de \$ 19.4 milliards de primes.

Le programme du congrès est rédigé en cinq langues : français, anglais, allemand, espagnol et japonais. Les discussions se poursuivront dans ces langues et les congressistes auront à leur disposition un service de traduction simultanée en cinq langues.

Les discussions porteront notamment sur :

- le rôle joué par les coopératives d'assurances en Suisse, Autriche, Afrique et aux États-Unis ;
- les services autres que de l'assurance fournis par des coopératives d'assurances en Italie, Colombie, Belgique, Malaisie, Finlande, Israël, au Japon et à Singapour ;
- le développement du mouvement coopératif au Canada anglais et au Canada français.

La FICA possède deux comités qui

indiquent bien les grandes préoccupations de l'organisation. L'un porte sur la réassurance entre les membres et l'autre, sur le développement de coopératives d'assurances dans les pays en voie de développement.

On a appris que des coopératives québécoises assumaient les dépenses de deux Chiliens qui assisteront au congrès en qualité d'observateurs en vue de créer une coopérative d'assurances dans leur pays.

Les Ballets Canadiens



LÉO VANASSE

M. François Lebrun, président des Grands Ballets Canadiens, a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Léo Vanasse au poste de directeur administratif. M. Vanasse remplace Danièle Côté.

Gradué de l'École des Hautes Études Commerciales et membre de l'Ordre des Comptables agréés du Québec, M. Vanasse a déjà acquis une expérience administrative et financière auprès du Centre de recherches pour le développement international à Ottawa, Dakar et Nairobi et auprès du service de la musique du Conseil des Arts du Canada.

À la veille de l'adoption de leur budget, les USA se retrouvent en situation de faillite technique

WASHINGTON (AFP) — Les États-Unis, la plus grande puissance économique du monde, se retrouvaient mardi, comme chaque année à la même époque, à deux doigts d'être en cessation de paiements, du fait de l'incapacité du Congrès à adopter en temps voulu le budget 1987.

L'année budgétaire 1986 expire le 30 septembre à minuit et si, à cette heure, un nouveau budget n'était pas approuvé par les deux Chambres du Congrès et signé par le président Reagan, le gouvernement américain n'aurait théoriquement plus l'autorisation de dépenser un sou.

Mardi, les départements ministériels ont reçu l'ordre de se préparer à fermer leurs portes si une

solution, au moins temporaire à l'impasse budgétaire, n'apparaissait pas imminente, et la Maison-Blanche a déjà menacé de renvoyer chez eux les fonctionnaires fédéraux.

Même en ce cas, les deux Chambres devraient encore se mettre d'accord sur un texte commun et, pour compliquer les choses, le président Reagan a menacé d'y opposer son veto si certaines dispositions sur le contrôle des armements y figuraient.

L'issue la plus probable, selon les observateurs, était l'adoption par les deux Chambres, mardi ou mercredi, d'une loi de finances provisoire permettant au gouvernement de rester à flot dans l'attente d'un budget définitif.

◆ Offre finale

réserve qu'elle ne soit pas préjudiciable à notre cause devant les tribunaux, et elle n'est pas négociable. » Si jamais l'offre canadienne de négocier avec les provinces une légère augmentation des droits de coupe — non pas 32 % comme le demandent les producteurs américains — « mais beaucoup moins que cela », les procédures compensatrices suivront leur cours jusqu'à la fin.

En 1982, le ministère américain du Commerce avait fait enquête sur cette même question et sa conclusion était que les droits de coupe payés aux gouvernements des provinces ne représentaient pas des subventions aux producteurs canadiens.

Dans la note diplomatique envoyée hier, le Canada continue à prétendre que c'est toujours le cas. Qui plus est, le gouvernement canadien continue de croire que l'utilisation de droits compensatoires de la part des États-Unis constituerait une violation des obligations américaines dans le cadre des Accords généraux sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT).

« De façon générale, a souligné la note canadienne, une décision favorable aux États-Unis dans ce dossier constituerait un malheureux précédent pour d'autres produits d'exportation canadiens et causerait des torts considérables aux utilisateurs et consommateurs américains. » Pour le critique libéral Lloyd Axworthy, le gouvernement vient ni plus ni moins de céder aux pressions de l'industrie et du gouvernement des États-Unis, d'admettre que sa cause devant le ministère américain du Commerce n'est pas solide et donner le signal qu'il est aussi vulnérable dans tous les autres secteurs industriels et commerciaux contestés.

« Cette attitude défaitiste et soumise, a confié M. Axworthy, risque d'être aussi très dommageable pour le Canada dans les négociations multilatérales. »

Le gouvernement canadien a pris la peine de cerner certaines lacunes des politiques et pratiques des États-Unis relativement aux forêts « que ce pays devrait corriger. »

« Les provinces, a conclu Mme Carney, ont soumis une offre acceptable pour l'industrie forestière et les syndicats et nous avons espoir qu'elle garantira l'accès continu au marché américain. »

Babcock & Wilcox Canada

déménagera ses bureaux au 2 Place Alexis Nihon.

Léopold a agi à titre d'expert-conseil auprès du locataire.

Léopold

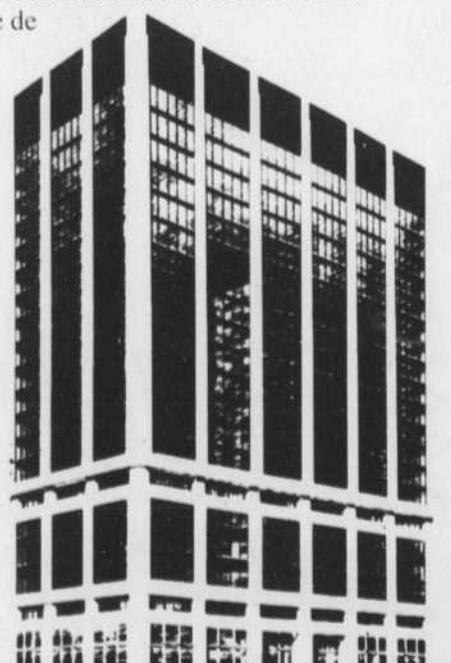
Expert-conseil auprès de l'utilisateur d'espaces.

Léopold, Consultants Immobiliers Inc.

* compagnie du groupe McDermott

1080 BEAVER HALL

Situés à deux pas du boulevard Dorchester, au cœur du quartier des affaires, nous bénéficions d'une situation géographique privilégiée. L'accès direct au métro Square Victoria nous permet également d'être en contact avec l'ensemble de la ville. Cet édifice moderne et fonctionnel est géré par une équipe de professionnels — la Corporation Première, Québec.



LA CORPORATION PREMIÈRE, QUÉBEC



Pour tous renseignements sur la location, appelez le: 284-9115

LE DEVOIR ECONOMIQUE

Revenu Canada se prononce sur les thèmes de la recherche et du développement expérimental

FISCALITÉ

GÉRALD SÉGUIN

Cette chronique est une collaboration spéciale de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale. M. Gérald Séguin, comptable agréé, est associé du cabinet Coopers & Lybrand/Laliberté Lanctôt.

Revenu Canada a enfin fait connaître les lignes directrices concernant la recherche scientifique et le développement expérimental. Elles ont été publiées le 3 septembre 1986 et sont contenues dans la *Circulaire d'information 86-4* datée du 29 août 1986. Cette circulaire se trouve à annuler le *Bulletin d'interprétation IT-439* traitant « du sens de recherche scientifique ».

À la lecture de ce texte très technique de 33 pages, on comprend facilement la longue période de gestation. On comprend également que Revenu Canada ait jugé opportun d'avoir recours à la consultation et à des « spécialistes scientifiques éminents » pour donner certains éclaircissements sur les aspects techniques de l'interprétation du ministère.

On comprend peut-être un peu moins que le ministre du Revenu national ait cru bon, à la demande du Comité de la recherche des sciences et de la technologie de la Chambre des communes, de retarder l'application des lignes directrices au 28 octobre 1986. Ce délai de 60 jours est accordé afin de permettre « aux gens du milieu de la recherche et du développement de se familiariser avec les lignes directrices et donner le temps au ministère de se préparer en vue de leur application ». Les per-

aqpf
association québécoise
de planification
fiscale et successorale

sonnes qui voudraient discuter de cette question davantage peuvent communiquer avec le conseiller scientifique supérieur du ministère, M. J.R. Roberts, docteur, à Ottawa au (613) 957-3618.

Dans l'introduction, Revenu Canada mentionne que ces lignes directrices sont le fruit d'une analyse des dispositions de la loi et de son esprit effectuée lors de consultations avec le ministère des Finances.

Le préambule traite également du « développement expérimental ».

nouveau libellé que l'on retrouve dans les articles pertinents de la loi depuis mai 1985. Cette nouvelle expression vise à confirmer que les « projets consistant uniquement en études techniques courantes ou en travaux de mise au point » ne sont pas admissibles. C'est un concept plus général de « mise au point » (développement) et une confirmation que seules les activités de mise au point liées au « développement expérimental » sont admissibles.

Les deux problèmes identifiés par Revenu Canada dans son élaboration des lignes directrices n'en sont vraiment qu'un : reconnaître ce qu'est une activité admissible. L'activité est-elle rattachée à l'avancement de la science ou de la technologie, donc, admissible ; ou consiste-t-elle en « études techniques courantes ou en travaux courants de mise au point »,

donc, inadmissible. L'activité est-elle une activité admissible de développement expérimental ou une simple activité commerciale non admissible ?

La distinction se fait uniquement par la nature et les caractéristiques de l'activité et « le point décisif pour l'application de la loi et du règlement, est de déterminer si une activité possède ou non les caractéristiques d'une activité admissible... et non les objectifs globaux poursuivis sur le plan commercial ».

La détermination des dépenses admissibles fera l'objet d'une version révisée du *Bulletin d'interprétation IT-151R2* maintenant périmé.

Les critères généraux énoncés constituent la clé de la détermination des activités admissibles de recherche scientifique et de dévelop-

Voir page 15 : Fiscalité

PRO-LOGIK INFO

Marie-Claude Oigny

CONSULTANTE EN SYSTÈME D'INFORMATION
SPÉCIALISÉE EN DOCUMENTATION, FORMATION ET IMPLANTATION

C.P. 1743, St-Laurent, Qué. H4L 4Z3
Tél.: (514) 335-7851

LE DEVOIR CAHIER SPÉCIAL

Assurances

- Un véhicule publicitaire de choix.
- Un cahier à se procurer absolument!

Date de tombée-publicité: 10 octobre 1986

Contactez Francine Coté au (514) 842-9645

Date de parution: 17 octobre 1986

Commandez vos copies
supplémentaires au (514) 844-3361

LE DEVOIR ESSENTIEL !

CARREFOUR MÉTROPOLITAIN 1100 CRÉMAZIE EST

- Bureaux — Bail net/net
- Rez-de-chaussée: 7,695 pi. ca.
- Occupation immédiate
- Accès facile métro & autoroute
- Christophe-Colomb & Crémazie
- Site C.R.I.Q.
«Centre de recherche industrielle du Québec»

Renseignements:
(514) 288-6767

MAROFRANC INC. — Services Immobiliers

LES CONFÉRENCES DU JEUDI REÇOIVENT

Le 2 octobre 1986
à 18h30

À titre de conférencier

MONSIEUR WILLIAM D. TWERDUN
Directeur, Gestion Sécurité
J. Pascal Inc.

Le titre de la conférence est:

“LA SÉCURITÉ INFORMATIQUE”

Renseignements: (514) 282-3664

Les Conférences du jeudi
Salle Marie Gérin Lajoie
Pavillon Judith-Jasmin
1455, St-Denis, Montréal
Métro Berri-de Montigny

Université du Québec à Montréal

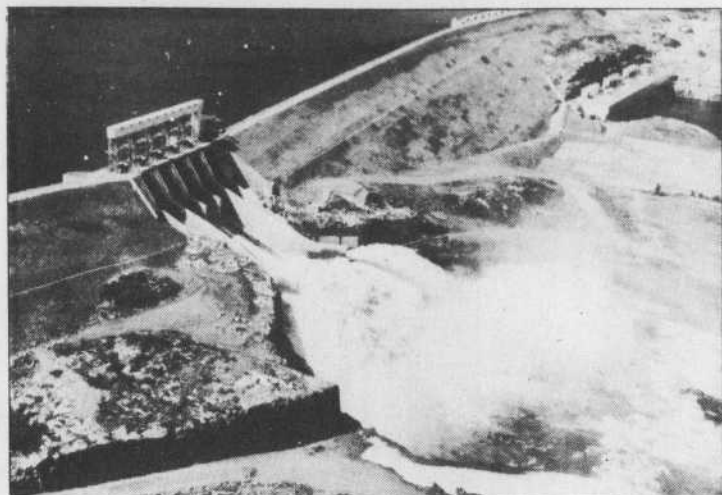
Honorable transporteur trace l'horaire le plus complet.

Service quotidien vers l'Orient

Chaque jour, à 10 h 30, un gros porteur Canadien Pacifique quitte Toronto à destination de l'Orient. Nos vols vers Tokyo, Hong Kong et Changhai assurent le service "même transporteur" le plus rapide du monde occidental. Comme on reste entre nous, pas de douane américaine à passer. Et nos heures de départ sont fixées pour assurer des correspondances rapides par-delà Hong Kong. On ne saurait trouver un horaire mieux tracé.

LE DEVOIR ÉCONOMIQUE

L'Abitibi bénéficie du tourisme à la Baie James



Vue de détail de l'évacuateur de crues de LG 3.

CAMILLE BEAULIEU
correspondant de la Presse Canadienne

ROUYN-NORANDA — Curieusement, l'attrait touristique le plus fameux d'Abitibi-Témiscamingue, s'il faut en croire un récent sondage, est constitué des ouvrages hydroélectriques de la Baie James... qui ne sont pas situés dans cette région.

Selon ce sondage, effectué en juin et juillet dernier par la firme montréalaise Segma pour le compte de l'Association touristique régionale auprès de 2.000 répondants téléphoniques de la région de Montréal, de la région de la capitale nationale et d'Abitibi-Témiscamingue, l'attrait le plus généralement connu dans cette région serait la Baie James (92%), puis la fonderie de Noranda inc. (65%).

« On s'attendait à ce que la Baie James soit populaire, mais pas autant que ça », a expliqué hier en conférence de presse le directeur général de l'Association touristique, M. Réal Roy, lors du dévoilement des résultats du sondage à Rouyn-Noranda.

L'étude révèle que l'Abitibi-Témiscamingue est une région mal connue des Québécois, mais qui gagne à être connue. Les touristes y reviennent volontiers (25% de quatre à 10 fois), particulièrement en juillet et août. Les visites amicales et familiales constituent le gros du contingent (41% des touristes). Suivent les simples curieux (35%), puis les chasseurs et pêcheurs (21%).

Cette statistique vient à l'encontre de l'orientation donnée au développement touristique ces

dernières années, qui voulait que l'on accorde moins d'importance à la chasse et à la pêche au profit d'activités organisées et de sites culturo-historiques, comme le village historique de Bourlamaque près de Val d'Or, et le vieux fort à Ville-Marie.

Plus de 60% des visiteurs gardent un bon souvenir de cette région, certains même (34%), un souvenir remarquable. Ils ont (93%) particulièrement goûté l'esprit chaleureux de sa population, son air pur et sa nature encore sauvage.

Les facteurs considérés généralement comme les handicaps majeurs au développement du tourisme en Abitibi-Témiscamingue sont l'éloignement des grands centres, la rigueur du climat, et les lacunes du réseau des services (hébergement, repas, etc.), sont considérés comme négatifs par à peine le quart des visiteurs. Comme plus de 80% des touristes utilisent leur voiture; l'état des routes, souvent déplorable, constitue la principale cause de mécontentement. La très grande majorité des visiteurs empruntent la route 117, qui relie Montréal à Rouyn-Noranda, via Mont-Laurier et Val d'Or. Une route en perpétuelle réparation.

◆ Fiscalité

pement expérimental concernant la recherche pure, la recherche appliquée et la mise au point.

Ils sont étoffés d'éclaircissements supplémentaires sur des aspects techniques. Ces éclaircissements représentent un consensus au sujet des principales distinctions à établir entre les activités admissibles et celles qui ne le sont pas. Ce sont des spécialistes scientifiques éminents qui ont établi ces distinctions.

Ils sont également précédés d'un commentaire à l'effet que « seule l'étude des faits propres à chaque cas permet de déterminer quelles activités sont des activités de recherche scientifique et de développement expérimental pour l'application de la Loi de l'impôt sur le revenu ».

C'est dans ce contexte, et en se rappelant le problème rattaché aux activités admissibles ou non, que les critères essentiels doivent être remplis pour qu'une activité en soit une de recherche scientifique et de développement expérimental. Il faut donc trouver dans une activité les trois éléments suivants: l'avancement de la science ou de la technologie, l'incertitude scientifique en technologie et le contenu scientifique et technique.

Dans une explication des critères d'application, il est mentionné que tous les éléments de recherche scientifique et de développement expérimental ne comportent pas nécessairement une incertitude scientifique ou technologique; cependant, pour que l'esprit de la législation soit respecté, l'ensemble de l'activité doit comporter des incertitudes scientifiques ou technologiques.

Les scientifiques éminents ont traité des principales distinctions entre les activités admissibles et les activités non admissibles sous les titres suivants:

- contenu scientifique et technique et documentation exigés;
- caractéristiques du développement expérimental;
- détermination des activités admissibles liées à la collecte des données;
- critères pour déterminer les activités admissibles dans les domaines de l'informatique et des technologies connexes; et
- considérations pour déterminer quand un projet de développement expérimental est terminé.

Les articles publiés dans le cadre de cette chronique font l'objet d'un recueil de fiscalité publié trois fois l'an. Le prochain recueil sera en vente en janvier auprès de l'Association québécoise de planification fiscale et successorale, 387, rue Saint-Paul ouest, bureau 203, Montréal (Québec) H2Y 2A7 au coût de \$12 plus \$2 de frais d'envoi. Téléphone: (514) 845-3124.

Cette circulaire renferme aussi des définitions et des commentaires sur les questions suivantes: la recherche opérationnelle, la prospection du marché, les sciences sociales, les modifications de style, les prototypes, les usines pilotes, l'optimisation des procédés et la réduction des coûts, le génie, la production d'essai et le dépannage.

Revenu Canada aura recours à des spécialistes pour déterminer si certaines activités sont admissibles. Ces personnes ressources garderont strictement confidentiels les renseignements obtenus.

Le ministère est disposé à rendre des décisions anticipées. Une telle demande doit donner une description détaillée du projet et les renseigne-

ments techniques similaires à ceux qui sont nécessaires pour remplir le formulaire T661:

- les principaux objectifs scientifiques ou technologiques;
- les incertitudes ou les doutes scientifiques ou technologiques;
- les hypothèses de l'étude;
- la nature du produit ou du procédé et la façon dont ils représentent un progrès technologique ou scientifique;
- les progrès accomplis dans le projet pendant l'année financière en cours;
- les fonctions et les connaissances spécialisées des employés clés; et
- les principales références à la documentation antérieure sur le sujet et aux rapports techniques de l'en-

treprise concernant le projet.

Les demandes de décisions anticipées ainsi que le formulaire prescrit T661 que le contribuable doit soumettre à l'appui d'une réclamation de ce genre, seront examinés par des conseillers scientifiques du ministère.

DÉJEUNER-CAUSERIE

Organisé par le Groupe d'intervention urbaine de Montréal et l'Association pour la promotion d'Art et d'Architecture

dans le cadre du Colloque international sur design urbain, d'architecture et d'urbanisme: «Desseins sur Montréal»

conférenciers-invités:

Jean Doré et Claude Dupras

sujet: les perspectives de leur formation politique sur le développement et l'aménagement de Montréal

date: le vendredi 10 octobre 1986

heure: 12:00

endroit: Hôtel Bonaventure
Hilton International
1, Place Bonaventure

coût: 35\$

Pour réservations:

849-2449

Mme Evelynne Cardinal

RICHARDSON & BENOIT

Optométristes

NOUVELLE ADRESSE

550 Sherbrooke Ouest

Bureau 365

Lunettes

Examen de la vue

Lentilles de contact

849-1274

aqpf

association québécoise
de planification
fiscale et successorale

10
Ans
Qu'on s'impose!

CONGRÈS ANNUELLES, LES 8, 9 et 10 octobre 1986
hôtel LE REINE ELIZABETH à Montréal

NOTRE CONFÉRENCIER
D'HONNEUR lors de la
CONFÉRENCE D'OUVERTURE



L'HONORABLE
GÉRARD D. LÉVESQUE
Ministre provincial des finances

NOTRE CONFÉRENCIER
D'HONNEUR lors du BANQUET



L'HONORABLE
MICHAEL H. WILSON
Ministre fédéral des Finances

Des sujets d'actualité, tels: Abris fiscaux, impôts minimum, évaluation des investissements, assurance-vie, convention entre actionnaires, fiscalité des rentes, régimes différés, planification financière, investissement immobilier, capitalisation, séparation et divorce, planification testamentaire, financement corporatif, règles d'intégration, fractionnement du revenu, gel successoral, transfert d'actions & d'actifs, interprétation des lois fiscales, et bien d'autres y seront traités, dont: LE LIBRE-ÉCHANGE.

Pour plus d'informations:
(514) 845-3124



Dans le superbe décor des
ÉCURIES YOUVILLE
témoin de 200 ans d'histoire


Grillades
et fruits de mer

gibbys

296, Place d'Youville, Vieux Montréal
282-1837
et St-Sauveur-des-Monts

Comme toujours, vous avancez à plein régime vers des voyages gratuits grâce aux Bonis-Voyages.

Voilà un service véritablement attentif au voyageur.
Le service des Lignes Aériennes Canadien Pacifique.

Lignes Aériennes  Canadien Pacifique

LE DEVOIR ECONOMIQUE

MONTRELL HAUSSE DE L'INDICE

MONTREAL (PC) — Les cours ont été relativement stables hier, sur le parquet de la Bourse de Montréal...

En tout, 4.105.010 actions ont changé de main, au lieu de 3.945.900 lors de la séance de lundi.

Le titre industriel le plus actif a été celui de la Banque de la Nouvelle-Ecosse, en hausse de 1-8 à \$15-12...

Dans le domaine des mines, le titre le plus actif a été celui de Denison Mines B, en perte de 1-8 à \$5-8...

Parmi les autres titres, CP Ltd a monté de 3-4 à \$15-7-8, la Banque de Montréal de 5-8 à \$32-5-8...

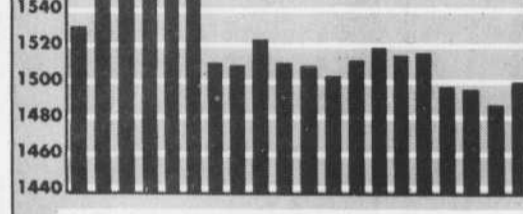
Sur les 488 titres mis en jeu hier, 174 étaient en hausse, 168 en baisse et 146 sont demeurés inchangés.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

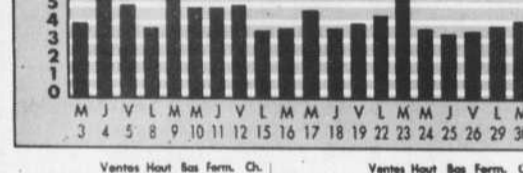
Table with 3 columns: XCM MARCHÉ, XCO HYDRO-CARBURE, XCB BANCAIRE. Values: 11,09 (1500,46), 4,77 (1141,53), 18,21 (1438,66)

Table with 3 columns: XCF PRODUITS FORESTIERS, XCM MINES ET METAUX. Values: 174 (146), 1949,41 (1288,42)

INDICE GENERAL



VOLUME (en millions)



VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

VENTES HAUTS SECTEURS

Table listing sales for various sectors like A.B., C.D., E.F., G.H., I.J., K.L., M.N., O.P., Q.R., S.T., U.V., W.X., Y.Z.

OPTIONS

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

LE DOLLAR CANADIEN

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

LE DOLLAR CANADIEN

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

Table with columns: Option, Mois, Prix, Offrte, Dem., Trans. cir.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les cours étaient en hausse et la journée était active, hier, dans le marché canadien des obligations.

Le court terme a monté de 10 cents. Le moyen terme a monté d'un quart de point.

Le long terme, les titres des provinces et des sociétés ont grimpé d'un demi-point.

L'argent au jour le jour commandait un intérêt de 8,5 pour cent.

DIVIDENDES

Universal Savings Income Fund, 9 cents. Ex-dividende le 29 sept. payable le 30 sept.

LE DOLLAR CANADIEN

TORONTO (PC) — Le dollar américain a clôturé hier, en baisse de 7-100 et cotait à 1,3875 face à la devise canadienne.

Par rapport à la devise U.S., le dollar canadien a perdu 4-100 à \$0,7207 et le sterling a gagné 60-100 à \$1,4340.

BENEFICES

Minero Minerals and Resources Corp. Ltd. exercice clos le 30 juin 1986, \$72 millions ou 42 cents par action.

Sienna Resources Ltd. douze mois clos le 31 mai 1986, \$1,145,367, en perte sur 19 cents par action.

1985, \$59,673. Revenues: 1986, \$1,809,197; 1985, \$1,058,407.

REVISIONS

Voici les taux des devises étrangères tels que fournis hier matin par la Banque Nationale. Les cotes sont en monnaie canadienne et varient d'une banque à l'autre et fluctuent continuellement pendant la journée.

Table listing exchange rates for various countries: Afrique du Sud, Japon, Antilles Angl., Australie, Bahamas, Belgique, Danemark, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hollande, Hong Kong, Inde, Israël, Liban, Mexique, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Venezuela.

LE DEVOIR ECONOMIQUE

VANCOUVER

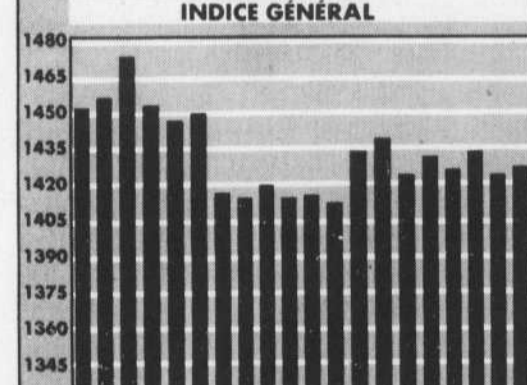
Tendance irrégulière

VANCOUVER (PC) — Les cours ont évolué sur une note irrégulière et la séance est terminée à la Bourse de Vancouver. Les échanges ont porté sur 17,121,953 actions. On a dénombré 314 titres gagnants, 313 perdants et 528 inchangés. L'indice général du marché a terminé la séance à 1428,72, en hausse de 3,78 points par rapport à la fermeture de la veille.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table with 3 columns: Indice général, Volume (en millions), Variations des titres. Shows values for 3,78, 1428,72, 17,1, 528, 313.

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



Ventes

Table listing various stocks and their prices, including ABCO, ABBOTT, ABN, etc.

VENTES HOUT

Table listing lumber prices for various types of wood and their prices.

CIS Tech

Table listing CIS Tech stocks and their prices.

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



Ventes

Table listing various stocks and their prices, including ABBOTT, ABN, etc.

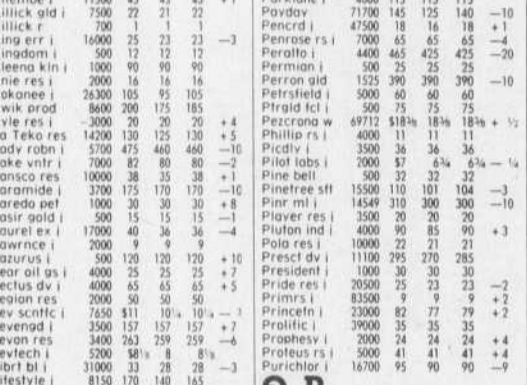
VENTES HOUT

Table listing lumber prices for various types of wood and their prices.

CIS Tech

Table listing CIS Tech stocks and their prices.

INDICE GÉNÉRAL



VOLUME (en millions)



Ventes

Table listing various stocks and their prices, including ABBOTT, ABN, etc.

TABEAU DE BORD

Table with 3 columns: Emplois, Revenus, Inventaires. Shows monthly and annual data.

Table with 3 columns: Prix à la consommation, Indice des prix des maisons neuves, etc.

Table with 3 columns: Commerce extérieur, Exportations, base balance des paiements.

Table with 3 columns: Production, Chargements ferroviaires, Acier (lingots — milliers).

Table with 3 columns: Ventes de grands magasins, Livraisons de fabricants, etc.

Table with 3 columns: Les statistiques sont représentées en dollars courants et ne sont pas saisonnalisées.

Table with 3 columns: Sources: Statistique Canada.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

Table with 3 columns: Ventes HOUT, CIS Tech, etc.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table listing various mutual funds and their performance metrics.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table listing various mutual funds and their performance metrics.

FONDS COMMUNS DE PLACEMENTS

Table listing various mutual funds and their performance metrics.

MERCURIALE

MONTREAL (PC) — Voici les prix de gros des fruits et légumes fournis aux détaillants de la région de Montréal par le ministère de l'Agriculture du Québec.

Table listing prices for various fruits and vegetables like apples, oranges, etc.

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Table listing gold options prices for various months and quantities.

VALAIS HIERA LONDRES

Table listing exchange rates for Valais, Hier, and London.

VALAIS HIERA LONDRES

Table listing exchange rates for Valais, Hier, and London.

VALAIS HIERA LONDRES

Table listing exchange rates for Valais, Hier, and London.

VALAIS HIERA LONDRES

Table listing exchange rates for Valais, Hier, and London.

VALAIS HIERA LONDRES

Table listing exchange rates for Valais, Hier, and London.

OPTIONS SUR L'OR

(Prix en devises américaines)

Table listing gold options prices for various months and quantities.

TRANS-CANADA TRANSIGES

Suite de la page 17

SPORTS

EN BREF...

Chirurgie pour Stallworth

PITTSBURGH — Le vétérinaire flaqueur des Steelers de Pittsburgh, John Stallworth, subira une opération arthroscopique au genou cette semaine.

Hockeyeurs mieux protégés

(PC) — Tous les joueurs de la Ligue de hockey junior majeur du Québec seront forcés de porter le col protecteur dès le 15 octobre.

Ripken discute avec les Orioles

BOSTON — Le directeur-général des Orioles de Baltimore, Hank Peters, a déclaré avoir rencontré l'instructeur au troisième-but de l'équipe, Cal Ripken Sr.

Stefero blessé

BOSTON — Le receveur des Orioles de Baltimore, John Stefero, repose dans un état satisfaisant dans un hôpital de Boston après avoir été atteint à l'aîne par une fausse balle lors du match de lundi contre les Red Sox de Boston.

La Corée du Sud prend la tête

SEOUL (AFP) — La Corée du Sud, grâce aux bons résultats obtenus par ses représentants dans les épreuves de tir à l'arc et dans les arts martiaux, devance maintenant le Japon à l'issue de la 11e journée des Jeux asiatiques disputés hier.

Les deux rencontres contre l'URSS à Rendez-vous 87

Mario Lemieux préfère le match traditionnel des étoiles de la LNH

ANDRÉ BELLEMARE

QUÉBEC (PC) — Mario Lemieux participera aux matches contre les Soviétiques (à moins de blessure) dans le cadre des festivités de Rendez-vous 87 à Québec en février.

Comme l'autre Merveille du hockey, Wayne Gretzky, le centre des Penguins de Pittsburgh n'est pas certain cependant que ce soit là une excellente idée.

Il aurait préféré la présentation du match traditionnel mettant en lice les meilleurs joueurs du circuit Ziegler.

« Dans un match contre les Russes, il y a tellement de pression et d'émotivité que l'on ne sait jamais ce qui peut arriver », a expliqué hier Lemieux. Il me semble que les risques de blessures sont plus grands. Je me demande si c'est une bonne initiative que de remplacer la partie des étoiles de la LNH par deux affrontements contre l'URSS.

Lemieux ne savait pas que l'équipe de la LNH sera formée de ses meilleurs éléments, comme lors du tournoi de coupe Canada par exemple.

« Peu importe les sentiments qui l'animent, Lemieux, tout comme Gretzky, s'amènera dans la Vieille Capitale pour cet événement.

Il tâchera de faire de son mieux pour aider à vaincre les Soviétiques.

30 points de jeu Le grand joueur de centre (il doit atteindre les six pieds et six pouces) était de bonne humeur à son arrivée au Colisée hier midi.

Il a confié qu'il a maintenant retrouvé sa grande forme physique.

« En me présentant au camp, je ne me sentais pas en

bonne condition. Cet été, je me suis reposé. J'ai négligé un peu mon entraînement. Mais maintenant ça va très bien », a ajouté Lemieux.

Ce dernier jouera en compagnie d'un nouvel ailier droit en Mike Bullard cette saison.

Et Lemieux s'en réjouit. « C'est le genre de joueur dont j'ai besoin, a-t-il dit. Mike est fort, rapide, possède un bon tir et il sait lire le jeu. Avec lui à ma droite, je crois être capable d'amasser de 30 à 40 points de plus ».

De là à prétendre que le grand centre pourrait déloger le Magicien des Oilers en tête des marqueurs de la LNH, Lemieux n'y croit pas.

« Écoutez, Gretzky est en est à une huitième saison dans la ligue; il joue en compagnie de coéquipiers aussi expérimentés que lui et dans une équipe formée de solides joueurs ».

Troisième place Gretzky est tout un phénomène. Il sera très difficile de le rejoindre. Il est bien entouré et, pour le moment, personne n'est capable de le détrôner », a dit encore Lemieux plus confiant que jamais de se rapprocher néanmoins de son rival des Oilers.

En ce qui regarde les Penguins, son club, Lemieux est aussi optimiste.

La saison dernière, cette équipe a raté de peu les éliminatoires. Il les voit cette année en troisième place dans la section Patrick devant les Rangers et les Islanders.

« Avec le noyau de joueurs que nous possédons maintenant et l'expérience que les jeunes ont acquise, nous sommes capables d'aller chercher une troisième position. D'autant plus que les Islanders ne semblent plus aussi forts », a continué Lemieux.

Bowman entend améliorer la défensive des Sabres

WHEATFIELD, New York (AP) — Les Sabres de Buffalo, reconnus comme l'une des meilleures équipes défensives de la Ligue nationale de hockey avec l'avènement de Scotty Bowman à la barre de l'équipe en 1979, ont voulu changer d'image en 1985-86.

Mais s'ils ont haussé leur production offensive — 296 buts contre 290 en 1984-85 —, ils ont toutefois égalé un record d'équipe vieux de 15 ans en se faisant déjouer à 291 reprises. Il faut remonter à la saison 1970-71, la première des Sabres dans la LNH, pour constater un aussi piètre rendement défensif.

Plus important encore, l'équipe de Scotty Bowman a terminé au dernier rang de la Section Adams l'an dernier et elle a été exclue des séries de fin de saison pour la première fois en 12 ans.

C'est la raison pour laquelle Bowman n'a surpris personne en affirmant que son club axera à nouveau son style sur la défensive et l'échec-avant cette année.

« C'est bien curieux comme phénomène, a déclaré Bowman. Dès qu'on cesse de parler défensive, les joueurs oublient de se replier. Nous voulons marquer plus de buts, c'est évident... C'est beaucoup plus plaisant de se porter à l'attaque que de se replier en défensive, mais l'un ne doit pas se faire au détriment de l'autre », a précisé le directeur-général et entraîneur des Sabres.

Par trop souvent, les Sabres ont concédé des buts contre un et des échappées à l'adversaire l'an dernier en se montrant trop audacieux à l'attaque.

« Je crois que nous pouvons améliorer notre défensive en raffinant notre jeu à l'attaque, a poursuivi Bowman. Mais si nous constatons que nous ne possédons pas les effectifs nécessaires, nous allons tout simplement nous concentrer à empêcher l'adversaire de marquer ».

Pour un, le gardien Tom Barasso voit d'un bon oeil ce retour à la philosophie d'antan.

« Nous étions la meilleure équipe de la ligue à ce chapitre (la défensive) avant de sombrer dans l'inertie totale l'an dernier ».

« Le club n'est plus le même, mais nous avons connu du succès avec notre ancien style et je ne vois pas pourquoi ça ne pourrait pas encore être le cas », a tranché le gardien.

Shayne Corson a également gagné ses épaulettes

Stéphane Richer restera avec le Canadien

BERNARD CYR

(PC) — Le pilote du Canadien de Montréal, Jean Perron, a pratiquement confirmé hier que Stéphane Richer commencera la saison 1986-87 avec l'équipe montréalaise.

Perron aurait mentionné, à l'issue du match de la veille à Chicoutimi, que Richer était « plus près de Montréal que Sherbrooke » (il a cependant nié avoir tenu de tels propos), mais a été encore plus ferme hier.

« Stéphane Richer n'a jamais joué à Sherbrooke, alors je ne vois pas pourquoi j'aurais fait une telle déclaration, a dit le pilote. Dans mon esprit, c'est un des gars qui va 'faire' l'équipe, à moins de circonstances exceptionnelles ».

Puis Perron a ajouté: « Il devra toutefois se présenter à tous les matches.

La dernière déclaration signifie,

pour ceux qui ne l'auraient pas comprise, que Richer devra faire preuve d'intensité à toutes les rencontres. Comme il l'a fait au cours des derniers matches...

Ceux qui ont vu les récents matches hors-concours du Canadien ne seront nullement étonnés d'apprendre que les chances de Richer de commencer l'année à Montréal sont excellentes.

Pourtant, il n'était pas évident, au début du camp d'entraînement, que le grand joueur de centre amorcerait la prochaine campagne avec le Tricolore.

Même que sa présence dans l'uniforme des Canadiens de Sherbrooke, mardi dernier, a fait naître plusieurs conjectures.

Perron s'est par ailleurs dit fort satisfait des récentes performances de Shayne Corson.

C'est donc dire que la lutte dans laquelle s'étaient engagés six attaquants, à la suite des coupures de la semaine dernière, commence à faire des gagnants et des perdants.

On avait en effet établi que Richer, Corson, John Kordic, Dave Maley, Steve Rooney et Serge Boisvert étaient en lutte pour les trois der-

niers postes disponibles au sein du groupe d'attaquants de Perron et que deux d'entre eux ne seraient que réservistes, en début de saison.

Il semble de plus en plus évident que Richer et Corson ont gagné leurs épaulettes, que Rooney et Boisvert sont destinés à commencer la campagne à Sherbrooke et que le seul combat restant est celui opposant John Kordic à Dave Maley.

De ces deux joueurs, Perron a dit hier: « Il y a une multitude de facteurs qui feront que Kordic demeurera ou non avec nous. Ça dépendra, entre autres choses, de la façon dont seront appliqués les règlements (concernant les bagarreurs). Le fait qu'il puisse évoluer à deux positions (il a joué à la défensive lundi et occupera de nouveau ce poste demain soir) représente pour lui un avantage.

« Maley est un joueur assez lourd et on dirait parfois qu'il ralentit, à mesure que le camp avance. C'est plutôt le rythme du jeu qui devient de plus en plus rapide. Il faut qu'il trouve sa deuxième vitesse ».

Il est assez facile de voir qui, pour l'instant, a la faveur de Perron.

BASEBALL

Ligue Nationale

Lundi Chicago 8, Phil'phie 3 L. Angeles 10, San Diego 0

Hier Chicago à Philadelphie New York à Montréal

Aujourd'hui Cincinnati à Atlanta Pittsburgh à St. Louis Los Angeles à San Diego Houston à San Francisco

Houston, Darwin (4-2) à San Francisco, Krukow (19-8), 15 h 05 New York, Fernandez (16-6) à Montréal, Owchinko (1-0), 19 h 05

Chicago, Moyer (7-4) à Philadelphie, Freeman (2-0), 19 h 35

Cincinnati, Welsh (6-8) à Atlanta, Puleo (1-1), 19 h 40

Pittsburgh, Reuschel (9-16) à St. Louis, Horton (4-3), 20 h 35

Los Angeles, Powell (2-7) à San Diego, Jones (1-0), 22 h 05

Ligue Américaine

Lundi New York 8, Toronto 1 Boston 7, Baltimore 5 Seattle à Chicago, remis Minnesota 6, Cleveland 5 Kansas City 2, California 1 Texas 3, Oakland 0

Hier Seattle à Chicago Toronto à New York Baltimore à Boston

Detroit à Milwaukee Cleveland à Minnesota California à Kansas City Oakland au Texas

Aujourd'hui Cleveland, Candiotti (14-12) au Minnesota, Anderson (3-5), 13 h 15 Toronto, Key (13-11) à New York, Guidry (9-11), 19 h 30

Baltimore, Boddicker (14-12) à Boston, Clemens (24-4), 19 h 35

Seattle, Trujillo (3-0) à Chicago, DeLeon (4-5), 20 h Oakland, Andujar (12-6) au Texas, Hough (16-10), 20 h 35

California, McCaskill (17-9) à Kansas City, Sabers (7-11), 20 h 35

Detroit, Tanana (11-9) à Milwaukee, Higuera (20-10), 20 h 35

LIGUE NATIONALE

Table with columns: Section, g, p, moy., diff. Rows include New York, Philadelphie, St. Louis, Montréal, Chicago, Pittsburgh.

Table with columns: Section, g, p, moy., diff. Rows include Houston, Cincinnati, San Francisco, Los Angeles, Atlanta, San Diego.

LIGUE AMÉRICAINE

Table with columns: Section, g, p, moy., diff. Rows include Boston, New York, Toronto, Detroit, Cleveland, Milwaukee, Baltimore.

Table with columns: Section, g, p, moy., diff. Rows include California, Texas, Oakland, Kansas City, Chicago, Minnesota, Seattle.

FOOTBALL

Ligue Canadienne Vendredi Edmonton à Hamilton Ottawa à Calgary Samedi Vancouver à Montréal Toronto à Winnipeg

LIGUE CANADIENNE

Table with columns: Section, p, g, p, n, pp, pc, pts. Rows include Toronto, Hamilton, Ottawa, Montréal.

Table with columns: Section, p, g, p, n, pp, pc, pts. Rows include Edmonton, Vancouver, Winnipeg, Calgary, Regina.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Matches hors-concours Lundi Montréal 4, Pittsburgh 3 (à Chicoutimi) Hier Buffalo vs New Jersey Rangers vs Calgary Detroit vs Edmonton Pittsburgh vs Québec

Toronto vs Washington Ce soir Boston vs Islanders Buffalo vs Philadelphie Chicago vs Minnesota Pittsburgh vs Hartford Québec vs Equipe Canada Washington vs Toronto

Jeudi Boston vs Philadelphie Calgary vs Rangers Minnesota vs Edmonton Hartford vs New Jersey

CLASSEMENT

Table with columns: Section, p, g, p, n, bp, bc, pts. Rows include Hull, Longueuil, Laval, St-Jean, Verdun.

Table with columns: Section, p, g, p, n, bp, bc, pts. Rows include Chicoutimi, Drumville, Shawinigan, Granby, T-Rivières.



Les trappeurs

(Partie d'hier non comprise) Bil'dello 182 33 13 3 161 Brooks 306 104 58 14 340 Candaele 79 19 6 0 241 Dawson 473 134 73 20 283 Fitz'rald 209 59 37 6 262 Foley 243 67 22 1 276 Gallarraga 305 82 41 10 269 Gonzales 18 2 0 0 111 Hunt 38 9 5 2 237 Johnson 115 34 10 1 296 Kren'cki 221 53 23 2 240 Law 360 81 44 5 225 Newman 174 36 7 1 207 Nieto 65 13 7 1 200 Raines 570 192 63 9 337 Rivera 146 29 13 0 199 Tejada 25 6 2 0 240 Wallach 480 112 71 18 233 Webster 555 162 49 8 232 Win'gham 172 34 10 4 198 Wohlford 92 24 11 1 261 Wright 106 18 5 0 170

Buts volés: Raines 66; Webster 36; Dawson 16; Newman 11; Winningham 10; Wallach 8; Foley 7; Gallarraga, Johnson 6; Brooks 4; Fitz'rald, Law Candaele 3; Krenchicki 2.

Les lanceurs

Table with columns: g-p, m, pm, rab, mpm. Rows include Brown, Burke, Martinez, McClure, McGaffigan, Owchinko, Reardon, Roberge, Sebra, Smith, St. Claire, Tibbs, Tomlin, Valdez, Youmans.

Victoires préservées: Reardon 35; McClure, 6; Burke 4; McGaffigan 2; Roberge 1.

Islanders vs Montréal

Vendredi Montréal vs Boston Toronto vs Buffalo New Jersey vs Detroit Winnipeg vs Los Angeles Islanders vs Québec St. Louis vs Rangers Phil'phie vs Washington

LHJMQ

Dimanche Drum'ville 5, Longueuil 2 Granby 7, Hull 6 Shawinigan 8, St-Jean 5 T-Rivières 9, Verdun 1

Lundi Shawinigan 7, Laval 5 Hier Drum'ville à Hull Verdun à T-Rivières Longueuil à Chicoutimi

Ce soir Granby à St-Jean Vendredi T-Rivières à Chicoutimi Laval à Drum'ville St-Jean à Granby Longueuil à Shawinigan

ON EN PARLE CE SOIR



17h15 à 18h15 avec Claude-Jean Devirieux et les journalistes de CKAC

Le premier bilan complet de fin de journée à Montréal. Entouré des journalistes expérimentés de CKAC, Claude-Jean Devirieux présente une couverture détaillée de l'actualité du jour.



OPTIONS

Suite de la page 16

Option	Mois	Prix	Offre	Dem.	Trans.	Op.
SicoA	Mv 20	P 85	100	45	10	
SicoA	Mv 22 1/2	P 130	150	19	15	
SicoA	Mv 22 1/2	P 140	175	15	15	
SicoA	Mv 25	P 80	95			
SicoA	Mv 25	P 365	390			
SicoA	Nv 20	P 185	220	52	75	
SicoA	Nv 20	P 30	45	25	60	
SicoA	Nv 22 1/2	P 45	65	10	15	
SicoA	Nv 22 1/2	P 110	130	120	75	
SicoA	Nv 25	P 10	20	25	40	
SicoA	Nv 25	P 355	380	440	31	
SicoA	Nv 27 1/2	P 5	15	10	20	
SicoA	Nv 27 1/2	P 54 1/2	64 1/2	64 1/2	30	
SicoA	Nv 30	P 185	220	52	75	
SicoA	Nv 30	P 365	390			
Teck	B	Fd 20	P 15	40	110	
Teck	B	Fd 22 1/2	P 295	320	465	70
Teck	B	Fd 25	P 155	180	190	90
Teck	B	Fd 27 1/2	P 45	90	125	10
Teck	B	Fd 27 1/2	P 320	345		
Teck	B	Mv 22 1/2	P 85	110	75	100
Teck	B	Mv 25	P 175	220	270	
Teck	B	Mv 27 1/2	P 130	155		
Teck	B	Mv 27 1/2	P 320	345		
Teck	B	Nv 17 1/2	P 52 1/2	62 1/2		
Teck	B	Nv 17 1/2	P 125	150		
Teck	B	Nv 20	P 435	485	534	120
Teck	B	Nv 22 1/2	P 220	245	334	120
Teck	B	Nv 22 1/2	P 35	60	8	
Teck	B	Nv 27 1/2	P 25	45	70	263
Teck	B	Nv 27 1/2	P 315	340	325	10
Teck	B	Nv 27 1/2	P 56 1/2	66 1/2	66 1/2	30
TIX	Ocl 10	P 111 1/4	111 1/4			
TIX	Nv 145	P 430	480	430		
TIX	Nv 145	P 155	175	255	113	
TIX	Nv 155	P 85	100	75	340	
TIX	Nv 155	P 360	375	374	66	
TIX	Nv 160	P 311 1/4	312			

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Fonctions:
 Sous l'autorité du recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche en concertation avec le vice-recteur associé à l'enseignement et à la recherche:
 a) assure la direction des organismes et des services d'enseignement et de recherche y inclus le registraire et les services aux étudiants.
 b) assure l'organisation, le développement et la coordination de l'enseignement et de la recherche, les nominations aux postes de direction d'enseignement et de recherche, la gestion des budgets dévolus à l'enseignement et à la recherche ainsi que l'administration des conventions collectives des personnels enseignants.
 c) assure l'application des politiques de l'Université en matière d'enseignement et de recherche.
 d) donne son avis au Conseil d'administration sur les recommandations de la Commission des études dont il est membre de droit.
 e) assure la représentation des fonctions d'enseignement et de recherche de l'Université aux organismes-réseau de l'Université du Québec.
 f) exerce les pouvoirs et les fonctions du recteur en l'absence de celui-ci, de même que les pouvoirs et les fonctions que lui confie le Conseil d'administration ou le recteur.

Exigences:
 Le candidat doit posséder:
 a) une formation universitaire de préférence de 3^e cycle.
 b) une large expérience de l'enseignement et de la recherche universitaires.
 c) une connaissance approfondie des structures académiques et administratives de l'UQAM, de l'UQ et de l'ensemble du réseau universitaire québécois.
 d) une connaissance étendue de la gestion universitaire.

Traitement: Selon la politique salariale des cadres supérieurs de l'UQAM.

Date limite:
 Votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae devra être reçue avant 17 heures le lundi 6 octobre 1986 à l'adresse suivante:
 Me Pierre Brossard, vice-recteur exécutif
 UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
 C. P. 8888, Succursale A, Montréal (Québec) H3C 3P8

Université du Québec à Montréal

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Pour président et vice-président. Parfait(e) bilingue. Minimum 10 ans d'expérience. Salaire à discuter.

SECRÉTAIRE DU DIRECTEUR MARKETING

Parfait(e) bilingue. Minimum 5 ans d'expérience. Traitement de texte. Salaire à discuter.

Lieu de travail: Côte-Vertu Est
 Téléphonez au 871-1262



VOGEL l'alternative naturelle

DÉVELOPPEMENT ET PAIX

recherche les services d'un(e)

Directeur(trice) adjoint(e) au Service des projets

Cette personne partage avec le directeur certaines fonctions et responsabilités d'organisation et supervision du Service, s'occupe de dossiers spéciaux et supervise particulièrement les opérations financières et administratives en lien avec les projets du Tiers Monde.

Expérience prolongée de travail et connaissance du Tiers Monde et des questions de développement; connaissance de l'Église et de ses engagements; expérience d'administration et de coordination; connaissance du français et de l'anglais (l'espagnol est un atout); disponibilité.

Veillez faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 30 octobre 1986 à l'attention de:

Directeur général DÉVELOPPEMENT ET PAIX
 2111, rue Centre
 Montréal, Québec
 H3K 1J5

Société Radio-Canada

Canadian Broadcasting Corporation

La Société Radio-Canada recherche pour son Siège social à Ottawa, les services de:

Directeur national

Relations industrielles et avec les artistes

Sous l'autorité du Vice-président aux ressources humaines, est responsable des négociations, de l'administration et de l'interprétation de vingt-neuf (29) conventions collectives ainsi que de l'administration de cas portés devant les commissions d'arbitrage, la Commission des relations du travail du Canada et la Commission des droits de la personne du Canada.

Le titulaire:

- Détient un diplôme universitaire dans un domaine connexe et une formation formelle en relations industrielles ou une expérience équivalente suffisante;
- Possède un minimum de dix (10) ans d'expérience du Code canadien du travail, dont certaines dans des fonctions de gestion;
- Est en mesure de diriger un groupe de professionnels situés à Ottawa, Toronto et Montréal dans le but de réaliser les objectifs nationaux;
- Sait communiquer avec aisance dans les deux langues officielles.

La Société offre des salaires concurrentiels, un éventail complet d'avantages sociaux et applique une politique d'égalité des chances.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae sous pli confidentiel au plus tard le 10 octobre 1986 à:

A.S. Manera
 Vice-président aux ressources humaines
 Société Radio-Canada
 1500, avenue Bronson
 Case postale, 8478, Succursale A
 Ottawa (Ontario) K1G 3J5

Psychométriste senior

\$28,400-\$35,200



Le Ministère des Services Sociaux et Communautaires et le Cecil Facer Youth Centre sont à la recherche d'un psychométriste sénior, qui sous la surveillance d'un psychologue légalement inscrit, assurera les services de psychométrie aux jeunes délinquants confiés en garde et en détention.

Endroit: Sudbury

Qualifications: Maîtrise en psychologie provenant d'une université officiellement reconnue; examens au-dessus de la moyenne, rédaction de rapports, aptitudes pour l'enseignement et la recherche; bonnes communications interpersonnelles; habileté à établir/maintenir d'excellentes relations thérapeutiques avec les clients tant au point de vue groupes qu'individus; bonne connaissance de l'utilisation d'un ordinateur personnel comme aide pour la conservation des dossiers, la préparation des rapports et le maintien des données pour fins de recherches; expérience du travail professionnel auprès des jeunes délinquants serait un atout. La préférence sera accordée aux candidats qui peuvent efficacement communiquer en français et en anglais.

Veillez faire parvenir votre demande/curriculum vitae, en mentionnant le dossier MCSS-84/86, pour le 27 octobre 1986, à: Mary Spry, préposée au service du personnel, Cecil Facer Youth Centre, C.P. 850, Station B, Sudbury, Ontario P3E 4S3.

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes.

Société de communication

Cette importante société canadienne de communication exerce son activité d'un bout à l'autre du pays. Elle compte des milliers d'employés. Elle recherche un...


Premier Vice-président

En étroite collaboration avec le Président, vous aurez la responsabilité de nombreux secteurs clés: finances, planification, ressources humaines, ingénierie, contentieux, informatique de gestion et administration. La planification et la mise au point des politiques seront parmi vos premières priorités.

Pour ce poste, il faut un généraliste plutôt qu'un spécialiste. Si vous êtes habilité à travailler avec des personnes de disciplines variées, veuillez manifester votre disponibilité aussi rapidement que possible. Projet 60911.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



Effectif : plus de 1 000 employés

Cette entreprise industrielle a plus d'un millier de travailleurs salariés et syndiqués. Elle recherche son futur...


Vice-président, ressources humaines

Grâce à votre compétence et à votre expérience, vous mettrez au point un important programme de ressources humaines. Vous relèverez directement du président. La planification et le perfectionnement de la main-d'oeuvre ainsi que les relations professionnelles seront vos premières priorités. Vous animerez tout le processus de la négociation collective.

Vous assumez déjà des responsabilités de gestion des ressources humaines en milieu industriel. Diplômé et bilingue, vous êtes prêt pour la vice-présidence. Projet 60824.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



Un rôle à votre mesure...

Jeune et dynamique, cette multinationale sait ce qu'elle fait. Elle recherche, pour Montréal, un leader bilingue, énergique et autonome pour prendre la...


Direction générale, Centre de distribution

Le chiffre d'affaires de ce centre ultra-moderne et automatisé approche \$100 millions. Tous les secteurs fonctionnels sous votre direction viseront l'excellence du service et la profitabilité.

Depuis 10 ans, vous avez acquis une solide expérience dans le transport de produits. Votre créativité, votre personnalité agréable et votre expérience directe en gestion d'une flotte de véhicules pour une grande compagnie axée sur le service, vous ont préparé pour un brillant avenir. Rémunération: base, boni et plus... Projet 60901.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



Un des premiers chantiers navals du Canada

Florissante et avant-gardiste, l'entreprise réalise d'importants programmes de construction. Pour faire face à ses carnets de commandes bien remplis, elle recherche un...

Directeur de l'ingénierie

Sous l'autorité directe du président, vous participerez à l'étude et à la réalisation de navires commerciaux et militaires. Vous jouerez un rôle clé dans l'exploitation en supervisant les responsables de l'électricité, de la mécanique et du CAO/FAO, ainsi que leurs équipes. Vous travaillerez en étroite collaboration avec l'équipe de production du chantier.

Ingénieur professionnel ou architectes naval, vous avez déjà travaillé, au niveau supérieur, dans un grand chantier naval. Contactez-nous. Rémunération très concurrentielle. Projet 60823.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750